


Étude de cadrage : développement d'une offre de financement relative à l'économie verte au Maroc

WORKSTREAM 1:

Analyse de l'offre et des besoins en matière
d'instruments financiers verts dans les chaînes
de valeur sectorielles ciblant les petites et
moyennes entreprises (PME) au Maroc





Étude de cadrage :
développement d'une offre
de financement relative à
l'économie verte au Maroc

WORKSTREAM 1:

Analyse de l'offre et des besoins en matière
d'instruments financiers verts dans les chaînes
de valeur sectorielles ciblant les petites et
moyennes entreprises (PME) au Maroc

Détails

Préparé pour :

Financial Sector Deepening Africa (FSD Africa)
Palm Suite, Riverside Green Suites, Riverside Drive - PO Box 5980, 00100 Nairobi - Kenya
fdsafrica.org

Préparé par :

Enviro Consulting International (ECI)
Résidence Jnane Souissi, ImB, Appartement 11, Souissi - 101720 Rabat - Maroc

Les auteurs :

Mounir Temmam, Ph.D., Directeur général, Expert principal en changement climatique - mounir.temmam@eci.ma

Amal Atmane, expert senior en finance et actions - atmaneamal@gmail.com

Hind Naciri, consultante en changement climatique et financement climatique - hind.naciri@eci.ma

Julia Menge, consultante principale, politique climatique, financement et marchés du carbone - j.menge@southpole.com

Marianna Budaragina, consultante principale, politique climatique, financement et marchés du carbone - m.budaragina@southpole.com

Personne de contact :

Julia Menge, consultante principale, politique climatique, financement et marchés du carbone - j.menge@southpole.com

En collaboration avec :

South Pole Carbon Asset Management Ltd. (South Pole)
Technoparkstrasse 1 - 8005 Zurich - Suisse
southpole.com

SDG Action Strategy and Consulting (SDG Action)
BD Med V, Rue Med El Quorri, 2ème étage, Bureau No. 8 - Casablanca, 20100 - Maroc

Avis de non-responsabilité :

Ce rapport est uniquement destiné à l'usage de Financial Sector Deepening Africa. Aucune partie de ce rapport ne peut être diffusée, citée ou reproduite pour être distribuée à des tiers sans l'accord écrit préalable de South Pole Carbon Asset Management Ltd.

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Recommandations	17
Tableau 2 :	Critères de Bank Al-Maghrib pour définir les petites et moyennes entreprises	23
Tableau 3 :	Parties prenantes identifiées pour les consultations et leurs catégories	25
Tableau 4 :	Acteurs du système financier marocain	30
Tableau 5 :	Contraintes à l'accès des petites et moyennes entreprises au financement bancaire	35
Tableau 6 :	Résumé des sections retenues après application de l'Étape 1 de l'analyse	46
Tableau 7 :	Résultats de l'évaluation de l'Étape 2 : secteurs et sous-secteurs qualifiés	49
Tableau 8 :	Comparaison des sociétés anonymes et des organismes de placement collectif en capital	56
Tableau 9 :	Dispositions fiscales de la Charte des PME	58
Tableau 10 :	Comparaison du traitement fiscal des transactions entre les organismes de placement collectif en capital et les autres fonds	60
Tableau 11 :	Offre du Maroc PME : Tatwir Green Growth	63
Tableau 12 :	Offre du Fonds de développement agricole	64
Tableau 13 :	Offre de TAMWILCOM : Green Invest	65
Tableau 14 :	Offre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement : Mécanisme de financement de l'économie verte	67
Tableau 15 :	Offre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement : Chaîne de valeur verte	67
Tableau 16 :	Offre de la Banque d'Afrique/Agence française de développement/Banque européenne d'investissement : Cap Bleu	68
Tableau 17 :	Offre Crédit Agricole du Maroc/Agence française de développement : ISTIDAMA	68
Tableau 18 :	Offre du Crédit Agricole du Maroc : SAQUII	69
Tableau 19 :	Offre d'Attijariwafa Bank : Plan vert	69
Tableau 20 :	Offre de la Banque Populaire : BP Green Invest	70
Tableau 21 :	Offre du Fonds Azur Innovation	72
Tableau 22 :	Offre du Maroc Numeric Fund II	73
Tableau 23 :	Offre du SEAF Morocco Growth Fund	73
Tableau 24 :	Offre de financement vert disponible par secteur économique	81
Tableau 25 :	Analyse de l'écart entre la demande sectorielle de composants verts nécessitant un financement et le niveau de couverture de ces composants par les instruments financiers disponibles	92
Tableau 26 :	Recommandations	99
Tableau 27 :	Nouvel instrument financier vert potentiel à concevoir dans le cadre du Workstream 2	101
Tableau 28 :	Secteurs de l'économie verte tels que définis par les parties prenantes lors des consultations	107
Tableau 29 :	Taxonomie verte de l'UE	108
Tableau 30 :	Activités uniquement pour l'atténuation du changement climatique	111
Tableau 31 :	Activités uniquement pour l'adaptation au changement climatique	112
Tableau 32 :	Questionnaires spécifiques pour les consultations des parties prenantes	113
Tableau 33 :	Scores détaillés du Maroc pour chaque indicateur de croissance verte, 2019	114
Tableau 34 :	Valeur ajoutée en volume par secteur d'activité (prix de l'année précédente)	119
Tableau 35 :	Evolution des principaux agrégats	119
Tableau 36 :	Méthodologie pour l'évaluation de la demande de financement vert des PME : Étape 1	126
Tableau 37 :	Application de l'Étape 1 de l'analyse pour évaluer le potentiel de verdissement des secteurs économiques	128
Tableau 38 :	Application de l'Étape 2 de l'analyse pour évaluer le potentiel de verdissement des secteurs économiques	135
Tableau 39 :	Résumé des sous-branches sélectionnées après l'analyse multicritères du potentiel de verdissement et de mise à l'échelle	144
Tableau 40 :	Ecosystème du financement des petites et moyennes entreprises au Maroc	153
Tableau 41 :	Calendrier et déroulement des consultations	157

Liste des figures

Figure 1 :	Cartographie des offres de financement vert pour les PME	13
Figure 2 :	Analyse sectorielle des offres de financement vert	14
Figure 3 :	Ventilation sectorielle de l'économie marocaine	21
Figure 4 :	Classement du Maroc parmi les pays d'Afrique du Nord en termes d'opportunités économiques vertes	28
Figure 5 :	Répartition régionale des prêts bancaires aux petites et moyennes entreprises	33
Figure 6 :	Contraintes au développement des petites et moyennes entreprises au Maroc	34
Figure 7 :	Analyse de la contribution nationale déterminée actualisée du Maroc du point de vue des donneurs d'ordre et des entrepreneurs	37
Figure 8 :	Mise en œuvre des actions d'investissement dans la composante atténuation de la contribution nationale marocaine actualisée par type d'entreprise	38
Figure 9 :	Volume des actions d'investissement des petites et moyennes entreprises dans le compartiment d'atténuation de la contribution actualisée du Maroc déterminée au niveau national (millions USD)	39
Figure 10 :	Volume des actions d'investissement réalisées par les grandes entreprises dans la section d'atténuation de la contribution nationale actualisée du Maroc (millions USD)	39
Figure 11 :	Répartition des actions d'investissement de la composante adaptation de la contribution déterminée au niveau national par type d'entreprise (marchés publics)	40
Figure 12 :	Part de l'investissement public dans le produit intérieur brut du Maroc, 2007-2020,	40
Figure 13 :	Méthodologie de sélection des zones à fort potentiel de verdissement et de mise à l'échelle	44
Figure 14 :	Taux de détention des comptes bancaires par filière agricole au Maroc	47
Figure 15 :	Besoin de financement des agriculteurs par secteur agricole	48
Figure 16 :	Cadre législatif et réglementaire	53
Figure 17 :	Cadre réglementaire des obligations vertes au Maroc	55
Figure 18 :	Composantes de l'offre intégrée des petites et moyennes entreprises pour le marché boursier	61
Figure 19 :	Cartographie des offres actuelles de financement vert pour les petites et moyennes entreprises	62
Figure 20 :	Répartition du portefeuille du mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc par secteur	65
Figure 21 :	Répartition du portefeuille du mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc par type de projet	66
Figure 22 :	Réduction des émissions de dioxyde de carbone du portefeuille du mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc	66
Figure 23 :	Répartition du financement Green Invest par type de projet	71
Figure 24 :	Répartition géographique du financement Green Invest	71
Figure 25 :	Répartition du financement Green Invest par secteur d'activité	72
Figure 26 :	Offres de financement vert par type d'instrument et par taille d'entreprise	74
Figure 27 :	Analyse sectorielle des offres de financement vert	75
Figure 28 :	Nombre d'offres de financement vert par secteur	76
Figure 29 :	Nombre d'offres de financement vert par type de projet	76
Figure 30 :	Part des actions d'investissement dans la composante atténuation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc	122
Figure 31 :	Part des donateurs publics et privés dans la mise en œuvre des actions d'investissement d'atténuation dans la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc	122

Acronymes et abréviations

AFD	Agence française de développement	DGI	Direction générale des impôts
AFI	Alliance pour l'inclusion financière	DMC	consommation intérieure de matières
AMEE	Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique	ECI	Enviro Consulting International [cabinet de génie-conseil]
AMIC	Association Marocaine des Investisseurs en Capital	EDFI	Institution européenne de financement du développement
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux	EE	efficacité énergétique
AWB	Attijariwafa bank	EEC	Energy Engineering Company [société d'ingénierie énergétique]
BAD	Banque africaine de développement	ER	Énergie renouvelable
BAM	Bank Al-Maghrib	ESCO	société de services énergétiques
BCP	Banque centrale populaire	ESG	environnement, social et gouvernance
BEI	Banque européenne d'investissement	ETI	entreprise de taille intermédiaire
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	EVA	Valeur économique ajoutée
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur	FDA	Fonds de Développement Agricole
BOA	Bank of Africa [Banque d'Afrique]	FSD Africa	Financial Sector Deepening in Africa [agence de développement]
BP	Banque Populaire	FVI	finance verte inclusive
BVC	bourse des valeurs de Casablanca	GE	grande entreprise
CAM	Crédit Agricole du Maroc	GEFF	mécanisme de financement de l'économie verte
CAPEX	dépenses d'investissement	GES	gaz à effet de serre
CBAM	mécanisme d'ajustement carbone aux frontières	GGGI	Global Green Growth Institute [Institut global de croissance verte]
CDG	Capital Caisse de Dépôt et de Gestion	GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH [Coopération internationale allemande]
CDII	Code des douanes et impôts indirects	GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
CDN	contribution déterminée au niveau national	ha	hectare
CESE	Conseil Economique, Social et Environnemental	HCP	Haut-Commissariat au Plan
CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc	HFO	fioul lourd
CGI	Code général des impôts	HVC	haute valeur de conservation
CIH Bank	Crédit Immobilier et Hôtelier	IF	institution financière
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	IFC	société financière internationale
CO2	dioxyde de carbone	IFD	institution financière de développement
CPE	contrat de performance énergétique	IPO	offre publique initiale
CSP	centrale solaire thermodynamique à concentration	KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau [Banque de développement]
CVV	chaîne de valeur verte	kg	kilogramme

km	kilomètre	PM2,5	matières particulaires 2,5
km²	kilomètre carré	PME	petite et moyenne entreprise
kWh	kilowatt heure	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
l	litre	PROMET	promotion de l'entrepreneuriat
mcg	microgramme	PV	photovoltaïque
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances	R&D	recherche et développement
MNF II	Maroc Numeric Fund II	RIDPL	Prêt à l'appui des politiques de développement pour la mise en œuvre des réformes
MorSEFF	Morocco Sustainable Energy Financing Facility [Financement durable de l'efficacité énergétique Maroc]	RSE	responsabilité sociétale des entreprises
MPME	micro, petite et moyenne entreprise	SEAF	Small Enterprises Assistance Funds [Fonds d'aide aux petites entreprises]
m³	mètre cube	SEQE-UE	Système d'échange de quotas d'émission de l'UE
NMA	Nomenclature Marocaine des Activités	SIE	Société d'Ingénierie Energétique
OBNL	organisme à but non lucratif	SMGF	SEAF Morocco Growth Fund [Fonds de croissance SEAF Maroc]
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	SNDD	Stratégie nationale de développement durable
ODD	objectif de développement durable	STEP	station d'épuration des eaux usées
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs	t	tonne
OIT	Organisation internationale du Travail	tep	tonnes d'équivalent pétrole
OMPIC	Office marocain de la propriété industrielle et commerciale	TGR	Trésorerie Générale du Royaume
OMTPME	Observatoire marocain de la très petite et moyenne entreprise	TPE	très petite entreprise
OPCC	Organismes de Placement Collectif en Capital	TPES	total primary energy supply [total des ressources en énergie primaire]
PAM	Plan d'action pour la Méditerranée	TVA	taxe sur la valeur ajoutée
PAM	Programme alimentaire mondial	UE	Union européenne
PIB	produit intérieur brut	WS	Workstream [domaine de travail]
PLC	public limited company [société publique à responsabilité limitée]		

Résumé exécutif

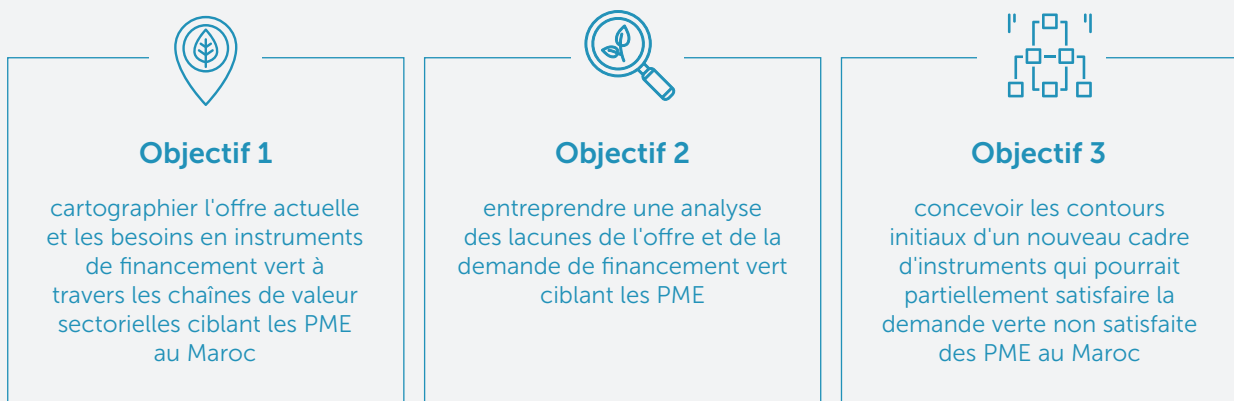
Contexte et objectifs de l'étude

Contexte. Depuis 2010, le Maroc considère l'économie verte comme un élément complémentaire crucial de son programme de développement durable, avec le potentiel de déclencher des opportunités de développement dans divers secteurs économiques. La Stratégie nationale de développement durable (SNDD) du Maroc et sa contribution déterminée au niveau national (CDN) initiale et mise à jour fixent l'engagement du pays en faveur de l'économie verte et mettent en avant les différentes actions d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation au changement climatique.

Si la transition vers une économie verte concerne tous les acteurs du tissu économique, une attention particulière doit être accordée aux petites et moyennes entreprises (PME) du Maroc, car ces entreprises représentent 93% de l'ensemble des sociétés du pays et emploient plus de 46% de sa main-d'œuvre. Cependant, ces entreprises ne génèrent que 40% du produit intérieur brut (PIB) du pays et 31% de ses exportations, ce qui démontre le potentiel de croissance des PME marocaines et la nécessité de les aider à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. Pour réaliser ce potentiel, ces entreprises ont besoin d'une assistance financière diversifiée et accessible qui leur permette de se développer conformément à la vision verte du Maroc, ce qui profitera à l'économie nationale, renforcera la compétitivité des PME marocaines sur les marchés internationaux et permettra au pays d'atteindre ses objectifs en matière de climat et de durabilité.

Afin de contribuer efficacement au développement de mécanismes d'investissement vert pour les PME marocaines, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) du Royaume du Maroc, avec le soutien de l'Ambassade de Grande-Bretagne au Maroc (qui fait partie du Foreign Commonwealth Development Office) et Financial Sector Deepening Africa (FSD Africa), a commandé cette étude de cadrage. Cette étude se concentre sur la fourniture de financement vert aux PME, les aidant à la fois à se développer en offrant des produits et services verts et à améliorer la durabilité de leurs propres opérations.

Objectifs. Les objectifs de cette étude sont donc de :



Alors que les objectifs 1) et 2) sont couverts dans ce rapport, l'objectif 3) sera abordé en séquence et couvert dans un workstream (WS) séparé.

Cartographie de la demande de financement vert des PME

Cartographie de la demande via les actions CDN : le plan d'action de mise en œuvre de la CDN du Maroc, ou le principal document guidant la composante climatique de l'économie marocaine, a été analysé dans cette étude comme un proxy pour comprendre la demande attendue de financement vert des PME. Conformément à la CDN marocaine actualisée, les actions prévues dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation nécessiteront respectivement 38,8 et 40 milliards USD. Les PME devraient jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la CDN marocaine, avec environ 40% des actions d'atténuation et 55% des actions d'adaptation devant être mises en œuvre par des PME, soit directement, soit par le biais de la sous-traitance à de grandes entreprises (GE).

Demande verte supplémentaire en provenance des marchés publics et difficultés d'accès rencontrées par les PME : le cadre législatif marocain a récemment évolué pour renforcer l'application des principes de l'économie verte. Le Pacte d'exemplarité de l'État établi dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDD, conçu pour promouvoir des marchés publics durables et responsables, représente une autre opportunité pour les PME de s'impliquer davantage dans l'économie verte. Les secteurs qui auront besoin de produits et de services axés sur la durabilité conformément à la nouvelle législation comprennent l'efficacité énergétique (EE), le développement des énergies renouvelables (ER) de petite et moyenne puissance, les technologies d'économie d'eau, la purification et la réutilisation de l'eau purifiée et le développement des zones industrielles vertes.

Cependant, alors que les initiatives gouvernementales créent de grandes opportunités au sein de l'économie verte pour les PME, il existe encore des défis inhérents empêchant les petites entreprises de s'impliquer dans un système de marchés publics qui favorise encore majoritairement les GE. Ce défi devrait être abordé dans les futures décisions d'achat prises par les organismes gouvernementaux afin de permettre aux PME de mieux profiter de ces opportunités émergentes.

Pression internationale en faveur de la décarbonisation : outre la demande interne croissante pour que les entreprises marocaines s'impliquent dans des secteurs plus verts et fournissent des produits et services plus durables, il existe également une pression internationale croissante en faveur de la décarbonisation. L'imminent mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) de l'Union européenne (UE), un tarif climatique exigeant de tous les partenaires commerciaux de l'UE qu'ils décarbonisent ou paient une taxe pour leurs exportations vers l'UE, crée une incitation économique pour les entreprises marocaines à décarboniser leurs opérations par le biais de mesures d'efficacité énergétique et d'énergie à faible teneur en carbone. La mise en œuvre du CBAM, tout en donnant initialement la priorité aux secteurs les plus énergivores (par exemple, la production d'électricité, le ciment, les engrais, le fer, l'acier et l'aluminium), élargira sa couverture au fil du temps, ce qui entraînera la nécessité pour les PME du commerce international d'investir dans la décarbonisation de leurs activités.

Analyse du potentiel d'écologisation des secteurs économiques : l'évaluation de l'économie marocaine entreprise dans cette étude a permis d'identifier les secteurs qui devraient avoir la plus forte demande de financement vert. Cette demande devrait découler à la fois des besoins nationaux du Maroc en matière d'actions vertes et de la pression internationale croissante pour la décarbonisation. Les neuf secteurs prioritaires identifiés sont :

	l'agriculture, la sylviculture et la pêche		le commerce et la réparation de véhicules à moteur et de motos		la construction
	l'industrie manufacturière		les industries extractives		la production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution
	la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		la santé humaine et le travail social		le transport et le stockage

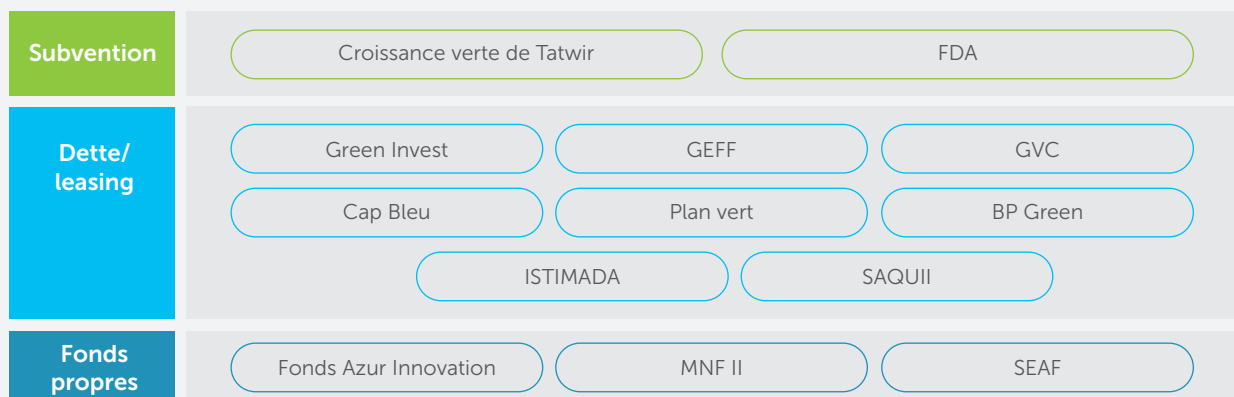
Au sein des secteurs susmentionnés, l'évaluation a également identifié les sous-secteurs présentant le plus fort potentiel de mise à l'échelle (c'est-à-dire les secteurs comptant le plus grand nombre d'entreprises capables de bénéficier d'un accès aux nouvelles possibilités de financement vert et de soutenir la diffusion des pratiques vertes). Ces sous-secteurs comprennent le commerce (de gros et de détail), le transport terrestre et par pipeline et la construction (englobant à la fois la contraction de bâtiments et les travaux de construction spécialisés). Ces sous-secteurs ont également tendance à avoir des chiffres d'affaires importants, représentant ainsi des domaines de grande importance pour la croissance économique marocaine.

En tant que tel, il est suggéré que toute nouvelle solution de financement vert à mettre en œuvre au Maroc tienne compte des besoins et des conditions de financement spécifiques de ces secteurs afin de maximiser les avantages pour la transition verte marocaine.

Cartographie de l'offre de financement vert pour les PME

Cartographie de l'offre de financement vert : au cours des dernières années, plusieurs offres de financement dédiées aux projets verts ont émergé au Maroc. Elles ont été initiées par des institutions publiques qui se concentrent sur le soutien aux entreprises au Maroc, comme Maroc PME et TAMWILCOM, et par des institutions financières de développement (IFD) en partenariat avec des banques commerciales locales. Ces offres sont principalement présentées sous forme de subventions, de financement par la dette ou par les fonds propres, en se concentrant sur les entreprises plus innovantes. Sur les 13 principales offres de financement analysées dans cette étude (cf. Figure 1), 10 fournissent des informations sur les 4,9 milliards USD de financements disponibles prévus sur pour être distribués entre 2019 et 2024.¹

Figure 1 : Cartographie des offres de financement vert pour les PME



(Source : basé sur les recherches des auteurs et Cluster Solaire, 2021)²

Éligibilité des PME : contrairement aux grandes entreprises, les PME sont éligibles à toutes les offres vertes actuelles et prédominent dans les projets éligibles aux lignes de crédit vertes. Cependant, ce sont principalement les PME les plus importantes en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs et de ressources organisationnelles qui ont bénéficié des premières offres de financement mises sur le marché. Cette disparité souligne l'importance de veiller à ce que les très petites entreprises (TPE) aient également accès aux financements verts, compte tenu de leur importance pour l'économie et du nombre élevé de personnes qu'elles emploient.

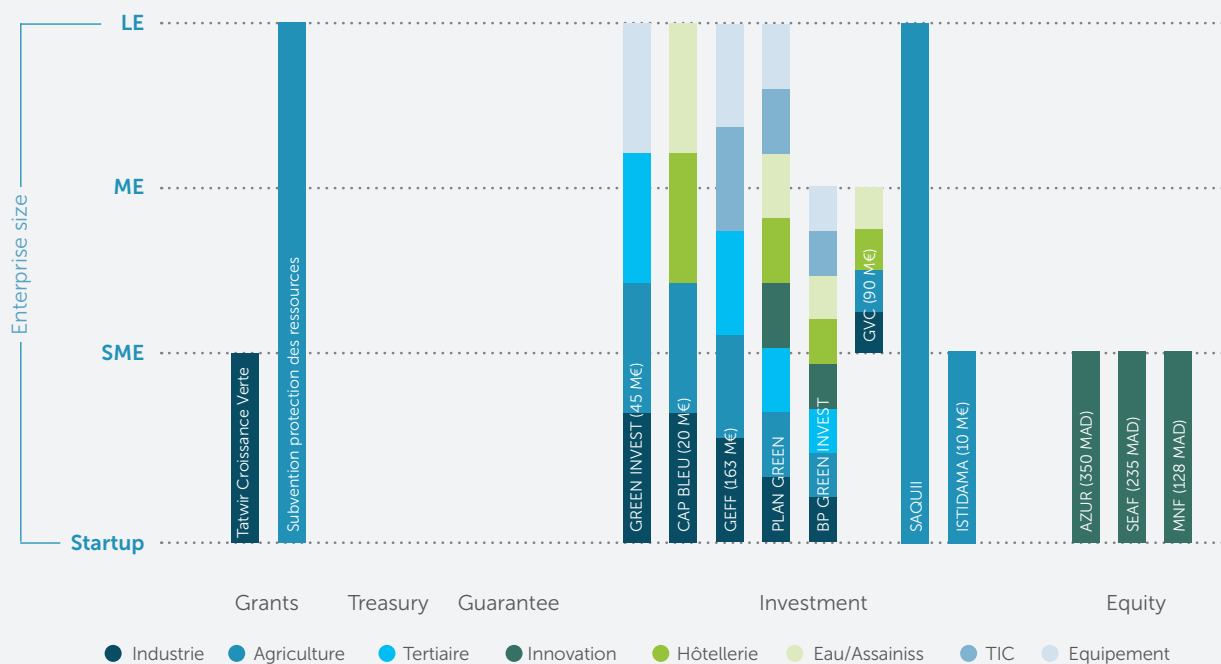
¹ Les délais de distribution sont spécifiques aux programmes et varient selon les programmes considérés.

² Cluster Solaire. (2021). Décarbonation et économie verte : Guide des programmes de financement et d'appui pour les entreprises marocaines. <https://www.amee.ma/sites/default/files/inline-files/Guide%20des%20Programmes%20de%20Financement%20et%20D%27appui%20pour%20les%20Entreprises%20Marocaines.pdf>

Types de projets éligibles : les lignes de crédit vertes se concentrent actuellement principalement sur le financement de projets d'EE et d'ER. Bien que ceux-ci soient cruciaux pour lutter contre le changement climatique et qu'ils soient importants pour le commerce international du Maroc, il est nécessaire d'élargir l'offre actuelle pour couvrir d'autres catégories de projets verts. Cette situation a commencé à changer récemment, avec l'Agence Française de Développement (AFD), par exemple, qui a mis en place une ligne de crédit dédiée à l'adaptation. En outre, un manque de financement pour les besoins en fonds de roulement a été identifié car les projets greenfield ne sont éligibles à aucune source de financement analysée.

Couverture sectorielle de l'offre de financement vert : actuellement, le financement vert est principalement orienté vers les secteurs industriel et agricole, tandis que d'autres secteurs présentant un fort potentiel d'atténuation, d'adaptation et de durabilité au sens large (par exemple, le logement et la pêche) ne reçoivent que peu ou pas d'attention (cf. Figure 2).

Figure 2 : Analyse sectorielle des offres de financement vert



(Source : les auteurs, 2022)

Types de financement disponibles :

1

Subventions : des subventions pour les PME sont disponibles depuis peu et couvrent spécifiquement les projets verts.

2

Financement par l'emprunt : si les produits de cofinancement Green Invest et de prime à l'investissement Tatwir Green Growth ont été peu utilisés, les lignes de crédit vertes proposées par les IFD, qui, outre le crédit, fournissent une subvention et une assistance technique gratuite, ont connu un certain succès. Toutefois, ces lignes de crédit soutenues par les IFD pourraient disparaître à l'avenir si elles ne sont pas suffisamment soutenues par les fournisseurs de financement locaux.

3

Financement par actions : à l'heure actuelle, seuls trois fonds d'actions consacrent une partie de leurs investissements à des entreprises vertes, en ciblant principalement les solutions et technologies vertes. Les sociétés de gestion de fonds de capital-investissement ont exprimé leur intérêt pour la structuration de fonds d'actions et de fonds mezzanine verts.

4

Marché boursier : les investissements verts des PME individuelles ne sont pas assez importants pour pouvoir utiliser les obligations vertes comme instruments pour attirer les investisseurs institutionnels, ou les principaux acteurs du marché boursier. Un mécanisme d'agrégation pourrait éventuellement être utilisé pour structurer des émissions conjointes pour un ensemble de projets de PME afin d'atteindre des volumes de financement suffisants pour l'émission d'obligations, tandis que les systèmes de rehaussement de crédit et de garantie peuvent également réduire les obstacles pour les PME.

5

Garanties : Actuellement, TAMWILCOM dispose d'un programme générique ciblant les PME et couvrant les garanties de crédit sans ciblage spécifique des projets verts, tandis que le gouvernement marocain travaille actuellement sur un instrument de garantie.

Lacunes et défis

L'analyse de l'écart entreprise dans le cadre de cette étude a été limitée par la disponibilité des données existantes et des informations recueillies lors des consultations avec les parties prenantes, les données étant suffisamment restreintes pour empêcher une évaluation quantitative de l'écart dans le financement vert pour les PME au Maroc. Néanmoins, les résultats de l'analyse ont permis d'identifier :

1. des objectifs forts et ambitieux associés à la CDN du Maroc ;
2. un fort potentiel d'écologisation associé à divers secteurs économiques ;
3. plusieurs mesures de promotion des activités vertes en cours de mise en œuvre au niveau national (par exemple, les marchés publics durables, un cadre fiscal vert et une taxonomie verte) ;
4. une prise en compte systématique des préoccupations d'écologisation au niveau des plans sectoriels nationaux ; et
5. des gaps à combler dans l'offre actuelle de financement aux PME en termes de produits verts dédiés et/ou de couverture sectorielle

Par conséquent, l'analyse a démontré une demande significative de financement vert parmi les PME et des lacunes appréciables dans l'offre de financement vert, à la fois en termes de sa portée sectorielle et des types de projets et d'instruments de financement couverts. Avec les ambitieux plans de mise en œuvre de la CDN du Maroc, qui nécessitent 78,8 milliards USD au cours des huit prochaines années et 40% des actions devant être mises en œuvre par des PME, la demande de financement vert est susceptible de croître, en particulier si la sensibilisation aux opportunités financières vertes continue à augmenter. Compte tenu des caractéristiques spécifiques des PME et des projets verts, l'offre de financement vert actuellement proposée, estimée à environ 4,9 milliards USD entre 2019 et 2024,³ semble insuffisante. Il sera donc nécessaire d'accroître l'offre de financement en renforçant les programmes de financement existants et en mettant en œuvre de nouveaux instruments.

³ Sur les 13 principales offres de financement analysées dans cette étude, 10 fournissent des informations sur plus de 4,9 milliards USD de financements disponibles prévus pour être distribués entre 2019 et 2024.

Encadré 1 : Principales conclusions de l'analyse des lacunes

Une couverture sectorielle limitée

L'agriculture et l'industrie ont chacune une valeur économique ajoutée (EVA) et un potentiel d'écologisation élevés, ce qui en fait les secteurs les plus sûrs et les plus évidents pour l'octroi de subventions et de primes à l'investissement. Ces deux secteurs sont également prédominants en termes de lignes de crédit vertes pour lesquelles ils sont systématiquement éligibles, en raison de leur importance économique et de leur potentiel d'écologisation.

Certains secteurs à fort potentiel d'écologisation (par exemple, le transport, l'eau et la production d'électricité) ou qui sont les plus importants pour l'économie nationale (par exemple, la construction, le commerce et la santé) restent mal couverts par l'offre actuelle de financement vert. Le fait que ces secteurs aient également une valeur ajoutée économique plus faible a probablement contribué à ce qu'ils soient mal desservis par l'offre actuelle de financement vert. Les financements verts destinés à ces secteurs, ainsi que des dépenses publiques et des incitations fiscales ciblées, peuvent contribuer à améliorer leur compétitivité et à augmenter leur EVA.

Couverture limitée des différentes composantes et activités vertes

L'offre de financement vert reste principalement axée sur les projets d'EE et d'ER, alors qu'il existe un important potentiel inexploité d'écologisation de l'économie dans diverses composantes (par exemple, la pêche et le logement durable) qui ne sont pas suffisamment couvertes par l'offre actuelle de financement vert.

Offre limitée d'instruments financiers avec une offre verte dédiée

Alors que l'analyse des lacunes entreprise se concentre principalement sur la façon dont l'offre actuelle (c'est-à-dire les subventions, les lignes de crédit et les fonds propres) aborde les différents secteurs et les composantes vertes, une lacune plus large dans la disponibilité des produits verts a également été identifiée. À l'heure actuelle, il n'existe pas de produits d'assurance ou de garantie avec une offre verte ciblée, et même les fonds d'actions disponibles ne sont pas exclusivement dédiés aux activités vertes mais les couvrent plutôt en finançant des start-ups axées sur l'économie verte.

(Source : les auteurs, 2022)

Encadré 2 : Obstacles et défis associés à l'offre de financement vert aux petites et moyennes entreprises



Les conditions d'accès au financement sont, dans certains cas, inadéquates pour répondre aux besoins des PME en raison des contraintes spécifiques auxquelles ces entreprises sont confrontées.



Les gestionnaires de fonds d'actions sont confrontés à des problèmes pour lever des fonds spécifiquement destinés aux activités écologiques et/ou aux PME.



Le manque d'expertise locale dans l'économie verte limite l'offre de financement vert au Maroc.



Le cadre réglementaire ne fournit pas d'incitations suffisantes aux PME pour une transition vers une énergie propre.

(Source : les auteurs, 2022)

Encadré 3 : Obstacles et défis associés à la demande de financement vert pour les petites et moyennes entreprises



Manque de sensibilisation et d'intérêt des PME pour le financement vert.



Les caractéristiques inhérentes aux PME, telles que le manque de solvabilité ou la sous-capitalisation, contribuent à créer des obstacles à l'accès au financement.



Les projets et investissements verts ont tendance à avoir des coûts plus élevés à court terme et des périodes de remboursement plus longues que les investissements ordinaires, ce qui les rend moins attractifs.

(Source : les auteurs, 2022)




Recommandations




Les recommandations visant à tirer parti des possibilités et à éliminer les obstacles identifiés sont présentées dans le Tableau 1. Ces recommandations peuvent éclairer la conception et la mise en œuvre des futures politiques gouvernementales.

La mise en œuvre des recommandations suggérées pourrait potentiellement être financée via un mécanisme de soutien au financement des PME vertes, à mettre en place avec le soutien des partenaires financiers. Cela pourrait prendre la forme d'un prêt pour soutenir les réformes et financer la mise en œuvre d'une sélection de programmes s'attaquant aux obstacles au financement des PME vertes au Maroc. Lors des consultations, certaines IFD, dont l'AFD, la Banque de développement Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ont exprimé leur connaissance de l'importance de telles réformes pour renforcer l'écosystème du financement vert et assurer l'adéquation et la durabilité des offres financières nouvelles et actuelles. Ces IFD ont indiqué leur intérêt à contribuer potentiellement au financement de ce mécanisme de soutien.

Tableau 1 : Recommandations

Obstacles/défis	Recommandations	Priorité
Cadre réglementaire	Accélération du système d'accréditation des sociétés de services énergétiques (ESCO).	
	Rendre effectifs les audits énergétiques réglementaires obligatoires.	
	Améliorer le cadre de l'autoproduction d'électricité pour permettre aux entreprises d'injecter leur production dans le réseau.	
	Améliorer le cadre des marchés publics, par exemple en augmentant la durée maximale des marchés publics pour qu'elle corresponde à la durée des contrats de performance énergétique (CPE).	

Obstacles/ défis	Recommandations	Priorité
	Accélérer l'entrée en vigueur des exigences du nouveau décret sur les clauses générales des contrats publics.	
	Assouplir les règles de régulation prudentielle des banques en faveur du financement des projets verts des PME.	
Cadre fiscal	Rétablir l'équilibre entre les coûts et les risques pour les projets verts grâce à des incitations fiscales, par exemple la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les équipements verts, les droits de douane, les crédits d'impôt et l'amortissement accéléré.	
	Taxer les secteurs à forte consommation d'énergie.	
	Revoir les textes régissant les redevances liées au rejet direct et indirect des effluents liquides des unités industrielles dans le milieu récepteur.	
	Adopter le décret sur le rejet des unités industrielles dans le littoral.	
	Renforcer la capacité de contrôle et de surveillance de la police de l'environnement pour assurer le respect des paramètres de rejet liquide, gazeux et solide des sources d'émission fixes et mobiles dans l'industrie.	
Taxonomie verte	Accélérer la mise en œuvre d'une taxonomie pour les projets verts.	
Information et sensibilisation	Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation, destinées aux PME, sur les avantages de la transition énergétique et des informations sur les offres de financement vert.	
Eligibilité des PME	Fournir un soutien ciblé pour améliorer la structure et la gouvernance des PME et renforcer leurs fonds propres.	
	Assouplir les conditions d'accès au financement en échange d'un renforcement des mécanismes de contrôle.	
	Renforcer l'écosystème autour des principaux bailleurs de fonds pour la gestion des risques liés aux PME.	
	Mettre en place un système de garantie adapté et dédié aux projets verts.	
Assistance technique	Renforcer les capacités des acteurs des secteurs public et privé impliqués dans le financement vert.	
	Renforcer les capacités pour remédier aux faiblesses des PME, par exemple le manque de connaissances financières et de transparence, ainsi que les mauvaises pratiques de gouvernance et de gestion des risques.	
	S'appuyer sur l'expertise technique de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE).	
	Certifier, promouvoir et soutenir les institutions locales crédibles qui ont de fortes capacités dans l'économie verte.	
	Assurer le renforcement des capacités des formateurs et des fournisseurs potentiels d'assistance technique.	

Obstacles/défis	Recommandations	Priorité
Écosystème de l'économie verte	Promouvoir les secteurs industriels de la technologie verte.	
	Créer un marché pour les équipements verts certifiés.	
	Promouvoir une participation effective du secteur public à l'amélioration et à la diffusion des connaissances et au lancement des réformes fiscales et réglementaires requises.	

(Source : les auteurs, sur la base de consultations, 2022)



Haut



Moyen



Bas

Suggestions pour le nouvel instrument financier : alors que le développement des recommandations pour le nouvel instrument financier sera le point central du WS2 de cette mission, certains résultats du WS1 fournissent déjà des suggestions préliminaires pour sa conception. Sur la base du paysage actuel de la finance verte marocaine, les instruments financiers suivants peuvent être considérés pour l'introduction :

Un mécanisme de garantie de crédit, offrant une garantie partielle pour les instruments de dette destinés au secteur plus large des technologies propres. Sa mise en œuvre contribuerait à réduire le déficit de garantie qui existe actuellement sur le marché, tout en soutenant les secteurs verts qui ont actuellement du mal à accéder au financement.

Apports de fonds propres aux PME : fourniture d'une provision de première perte à partir d'un fonds d'actions proposé afin de catalyser et de susciter des investissements privés commerciaux dans les PME. Cela peut être bénéfique car la sous-capitalisation des PME ne leur permet pas d'entreprendre de grands projets.

Enfin, la question de la capacité technique limitée au Maroc est essentielle pour le succès de tout instrument et pour accroître l'accès des PME au financement vert. Étant donné le manque d'expertise technique suffisante en matière de finance verte dans le pays, à la fois de la part des PME avec une compréhension et une capacité limitée à poursuivre les offres de finance verte et de la part des institutions financières (IF) avec une capacité limitée à concevoir et à mettre en œuvre des produits de finance verte, la mise en œuvre d'une facilité d'assistance technique pour augmenter la capacité locale en matière de finance verte est fortement recommandée.

1. Introduction et contexte

Depuis 2010, le Maroc considère l'économie verte comme un élément complémentaire crucial de son programme de développement durable, avec le potentiel de déclencher des opportunités de développement dans divers secteurs économiques du pays, comme le souligne le rapport 2012 du Conseil économique, social et environnemental (CESE). La SNDD du Maroc et sa CDN initiale et mise à jour fixent l'engagement du pays envers l'économie verte et proposent diverses actions pour atténuer les émissions de GES et s'adapter au changement climatique. Ces documents mettent également en évidence les secteurs prioritaires pour l'action environnementale couplée au développement économique, en caractérisant les rôles de divers acteurs de différentes tailles, dispersions géographiques et degrés de maturité.

Au Maroc, l'économie verte vise à améliorer le bien-être humain et à réduire les inégalités sur le long terme tout en protégeant les générations futures des risques environnementaux et des pénuries écologiques majeures. Elle est définie comme une économie à faible émission de carbone, efficace dans l'utilisation des ressources, qui facilite l'inclusion sociale et protège la biodiversité et les services écosystémiques.⁴

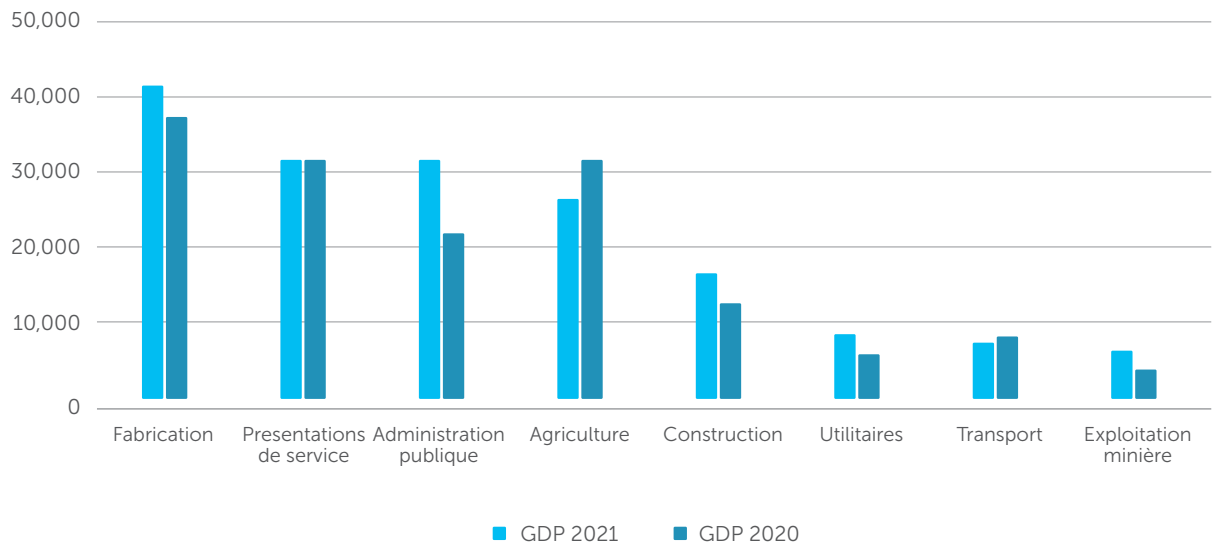
Plusieurs axes stratégiques de la SNDD marocaine s'articulent autour de l'économie verte. A titre d'exemple, l'axe 4 de l'enjeu 1, "Consolider la gouvernance du développement durable", vise à renforcer les instruments économiques et financiers et à mettre en œuvre une politique fiscale environnementale pour atteindre l'objectif 21, "Financer la transition vers une économie verte". Par ailleurs, en lien avec l'enjeu 2, "Réussir la transition vers une économie verte", la SNDD a identifié différents axes stratégiques à portée sectorielle (par exemple, l'agriculture, l'énergie, l'eau, les déchets, la forêt et la mobilité), comme l'axe 4 visant à inscrire l'accélération industrielle dans une trajectoire d'économie verte. Au moment de la rédaction du présent rapport, le ministère de l'énergie, des mines et du développement durable avait lancé une étude pour la révision de la SNDD afin d'intégrer des données et des perspectives nationales (par exemple, le nouveau modèle de développement) et internationales (par exemple, l'agenda 2030 pour le développement durable) plus récentes.

En outre, alors que l'importance de l'économie verte a été mise en évidence au Maroc au cours de la dernière décennie, la pandémie de COVID-19 et ses conséquences présentent une opportunité de soutenir la transition verte par le biais de paquets de relance conditionnels, d'un soutien ciblé aux entreprises vertes et du rôle plus important que les gouvernements jouent dans les économies en redressement. L'économie marocaine, qui, comme la plupart des autres économies, a été touchée par la pandémie de COVID-19 en 2020, a depuis démontré une croissance significative. En tenant compte de l'augmentation de 8,8% des taxes sur les subventions nettes sur les produits, le PIB du Maroc a enregistré une croissance de 15,6% en 2021, après une baisse de 7,2% un an plus tôt. Si l'on considère la répartition sectorielle, presque tous les secteurs de l'économie ont progressé en 2021, la plus forte hausse absolue (9,6 millions MAD) étant observée dans le secteur de l'administration publique. Cela peut s'expliquer par le besoin accru de dépenses gouvernementales pour faire face à l'impact de la pandémie. Ces changements, ainsi que la nécessité de soutenir une croissance supplémentaire dans les secteurs cruciaux pour la croissance économique et le développement durable, représentent une opportunité d'accélérer la transition verte.

⁴ Benmahane, M. (2018). L'économie verte et le développement durable au Maroc : Bilan et perspectives. *Revue d'économie, de gestion, d'environnement et de droit*, 1(1), 39-50. Disponible sur <https://www.semanticscholar.org/paper/%C3%89conomie-verte-et-d%C3%A9veloppement-durable-au-Maroc%3A-Benmahane/da469b3ced170098f5d999e741d688b3e33c3808>

Figure 3 : Ventilation sectorielle de l'économie marocaine

Millions de dirhams

(Source : Trading Economics, 2022)⁵

Les PME marocaines de l'économie verte sont au cœur des préoccupations de la "Stratégie nationale d'inclusion financière", qui vise à ne ménager aucun effort et aucun soutien pour assurer la continuité de leurs activités. En outre, ces PME bénéficient d'une série d'offres de financement internationales et nationales provenant de différents instruments, souvent couplées à une assistance technique pour mettre en œuvre des projets d'économie verte et réaliser des économies d'énergie (par exemple, en faisant bon usage des ER, en assurant une utilisation responsable des ressources naturelles et en gérant les déchets de manière circulaire, entre autres mesures).

Alors que l'offre de financement vert disponible pour les PME au Maroc est importante, le gouvernement est soucieux de s'assurer que la demande est adéquatement satisfaite et, par conséquent, de comprendre l'écart actuel entre le financement offert et la demande. Ceci est crucial pour s'assurer que les politiques et les mécanismes sont conçus de manière adéquate. En outre, une évaluation sectorielle de cet écart est essentielle pour garantir que les instruments ciblent les secteurs les plus pertinents pour la SNDD et la CDN du Maroc.

⁵ Trading Economics. (s.d.). Morocco GDP. [PIB du Maroc.] Disponible sur <https://tradingeconomics.com/morocco/gdp>

2. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'entreprendre une étude détaillée, comprenant à la fois une analyse de l'écart entre l'offre et la demande de financement vert ciblant les PME et la conception des contours initiaux d'un nouvel instrument qui pourrait partiellement répondre à la demande non satisfaite des PME dans l'espace vert au Maroc.

L'étude est divisée en deux WS :



Ce rapport, présentant les résultats du WS1 uniquement, délimite dans un premier temps le périmètre de l'économie verte au Maroc et ses secteurs et analyse la demande de financement des PME dans les limites des informations disponibles. Dans un deuxième temps, il caractérise l'offre existante de financement vert pour les PME au Maroc. Enfin, elle évalue l'écart existant entre la demande et l'offre afin d'identifier et de formuler des recommandations pour résoudre les contraintes d'accès au financement.

Plus précisément, ce rapport couvre les éléments suivants :



3. Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée dans cette étude a combiné la recherche documentaire, l'analyse de la littérature et la consultation des parties prenantes pour tirer des conclusions solides sur l'écart entre la demande et l'offre de financement vert aux PME au Maroc.

La Section 3.1 fournit des définitions et un cadre pertinent pour l'étude. La Section 3.2 décrit le processus de consultation des parties prenantes, couvrant la sélection des parties prenantes et les guides thématiques utilisés pour orienter la discussion.

3.1 Définir la portée de l'étude

3.1.1 Définition des PME

Les définitions des PME et TPE utilisées dans ce rapport sont celles de la Bank Al-Maghrib (BAM), adoptées par l'Observatoire marocain de la très petite et moyenne entreprise (OMTPME) pour ses statistiques. La définition de BAM prend en compte deux critères, à savoir le chiffre d'affaires annuel et le montant des crédits bancaires dont bénéficient les PME. Une PME est une entreprise classée comme répondant à l'une des deux conditions suivantes :

PME		TPE	
le chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise ou du groupement d'intérêt auquel appartient l'entreprise est supérieur à 10 millions MAD et inférieur ou égal à 175 millions MAD	le chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise ou du groupement d'intérêt auquel appartient l'entreprise est inférieur ou égal à 10 millions MAD et le montant total de la créance détenue par l'entreprise ou le groupement d'intérêt auquel appartient l'entreprise est supérieur à 2 millions MAD.	le chiffre d'affaires hors taxes de l'entreprise ou du groupement d'intérêt auquel appartient l'entreprise est inférieur ou égal à 10 millions MAD	le montant total de la créance détenue par l'entreprise ou le groupement d'intérêt auquel appartient l'entreprise est inférieur ou égal à 2 millions MAD

Tableau 2 : Critères de Bank Al-Maghrib pour définir les petites et moyennes entreprises

Type d'entreprise	Chiffre d'affaires	Crédits bancaires
PME	10 millions MAD < X ≤ 175 millions MAD	
	ou	
	≤ 10 millions MAD	> 2 millions MAD
MPME	≤ 10 millions MAD	≤ 2 millions MAD

(Source : basé sur le "Rapport annuel sur les infrastructures du marché financier et les paiements, leur surveillance et l'inclusion financière" de BAM, 2020).

3.1.2 Encadrer l'économie verte et ses secteurs

Le paysage de l'économie verte aux niveaux international et national est en constante évolution et devient de plus en plus structuré et reconnu. Voici une liste de références internationales et nationales encadrant les définitions de l'économie verte et de ses secteurs connexes.

Références internationales

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'économie verte est définie comme "une économie qui améliore le bien-être humain et renforce l'équité sociale tout en réduisant les risques et les pénuries environnementales."⁶ Il s'agit d'une économie à faible émission de carbone et économe en ressources qui facilite l'inclusion sociale et protège la biodiversité et les services écosystémiques. Elle concerne un certain nombre de secteurs, notamment la construction, l'agriculture, la sylviculture, l'approvisionnement en eau, la pêche, l'industrie, l'énergie, les déchets, les villes, les transports et le tourisme.

Au cours des dernières années, les pays et les régions ont développé des taxonomies afin de fournir une définition claire des actions et des initiatives qui peuvent être mises en œuvre pour promouvoir une économie verte et atteindre les objectifs climatiques et environnementaux. Les taxonomies augmentent la transparence et permettent aux parties prenantes (par exemple, les investisseurs) d'identifier clairement dans quelle mesure les projets, les entreprises ou les initiatives contribuent efficacement aux objectifs environnementaux. Elles contribuent également à l'harmonisation et à la normalisation des allégations vertes.⁷

L'UE a mis en place son règlement sur la taxonomie en juin 2020. Il indique les activités de différents secteurs et décrit leur contribution à la réalisation des six objectifs environnementaux suivants :



Références nationales⁹

Le champ sectoriel de l'économie verte au Maroc a été identifié dans la SNDD. En abordant l'enjeu 2, "Réussir la transition vers une économie verte", la SNDD identifie 11 axes stratégiques relatifs aux secteurs suivants : agriculture, pêche, sylviculture, industrie, énergie, mines, artisanat, mobilité, tourisme, déchets et urbanisme.

⁶ PNUE. (n.d.). About green economy. [À propos de l'économie verte.] Disponible sur <https://www.unep.org/explore-topics/green-economy/about-green-economy>

⁷ Banque mondiale. (2020, juin). Developing a National Green Taxonomy: A World Bank Guide, 9. [Développer une taxonomie verte nationale : Un guide de la Banque mondiale, 9.]

⁸ Commission européenne. (2022). Sustainable finance: EU taxonomy for sustainable activities. [La finance durable : Taxonomie européenne pour les activités durables.] https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

⁹ Voici un résumé des opinions des parties prenantes consultées au cours de cette étude.

Le Maroc développe actuellement sa taxonomie verte via une initiative menée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).¹⁰ Aux fins de cette étude, les définitions de la taxonomie de l'UE ont été utilisées pour classer les secteurs et les activités appartenant à l'économie verte. En outre, la consultation des parties prenantes a permis d'identifier les secteurs et les types d'activités pertinents pour l'économie verte au Maroc.

3.2 Consultation des parties prenantes

La liste des parties prenantes consultées au cours de cette étude a été discutée et validée par le MEF afin de s'assurer qu'elle inclut toutes les institutions pertinentes. Les parties prenantes ont été classées par type d'intervention et les consultations ont suivi des questionnaires adaptés, également validés par le MEF.

Le Tableau 3 énumère les parties prenantes consultées au cours de cette étude, présente leur catégorisation et met en évidence le thème central de leur processus consultatif spécifique (par exemple, la réglementation, l'offre, la demande ou le contexte politique et économique).

Tableau 3 : Parties prenantes identifiées pour les consultations et leurs catégories

Thème central	Catégorie	Parties prenantes
Règlement	Régulateurs	BAM
		OMTPME
		AMMC
Approvisionnement	Banques commerciales	Caisse de Dépôt et de Gestion Capital (CDG Capital)
		Groupe Banque d'Afrique - Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BOA-BMCE)
		Attijariwafa Bank (AWB)
		Crédit Agricole du Maroc (CAM)
		Banque Centrale Populaire (BCP)
	Investisseurs en capital	Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC)
		Azur Innovation Management
		Attijari Invest
	Investisseurs institutionnels	TAMWILCOM
	Donateurs	KfW
		BERD

¹⁰ L'AMMC a déjà publié des lignes directrices relatives à la promotion de l'économie verte, notamment : 1) la circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières concernant l'obligation pour les sociétés faisant appel public à l'épargne de communiquer un rapport ESG, à inclure dans le rapport financier annuel, afin d'informer le public sur l'impact des activités de l'émetteur sur l'environnement, ses relations avec les salariés et les parties prenantes externes et sa gouvernance ; 2) les lignes directrices sur les obligations vertes en 2017 ; et 3) Green, Social & Sustainability Bonds : Instruments de financement du développement durable en 2018.

Thème central	Catégorie	Parties prenantes
Demande	Clusters et soutien aux PME marocaines	AFD
		Maroc PME
		OMTPME
		Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) : Commission TPE-PME, Commission économie verte
		AMEE
	Société d'Ingénierie Energétique (SIE)	
	Autre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH [Coopération internationale allemande] (GIZ)
Contexte politique et économique	Acteurs publics	MEF

(Source : les auteurs, sur la base des consultations des parties prenantes pour cette étude, 2022)





Pour chaque thème central, un guide thématique spécifique a été élaboré et utilisé pour encadrer la discussion avec les parties prenantes. Ces guides sont présentés dans l'Annexe III.

4. Le paysage économique du Maroc

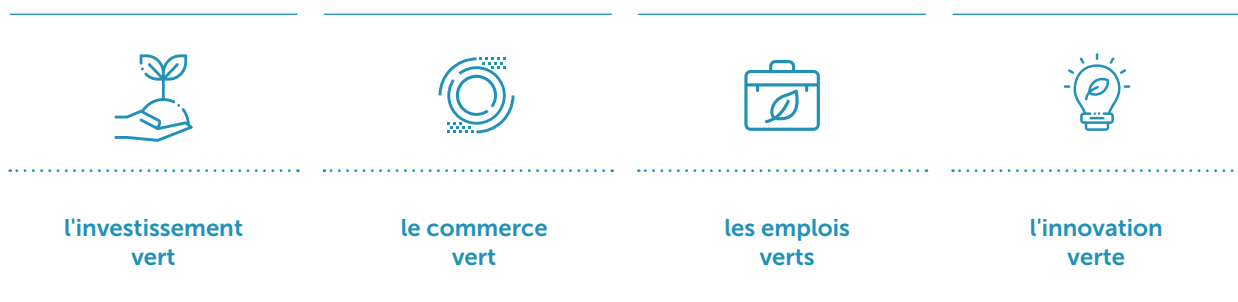
4.1 État de développement de l'économie verte au Maroc

4.1.1 Le développement de l'économie verte au Maroc

Au cours de la dernière décennie, le Maroc a mis en œuvre de multiples politiques visant à créer des conditions favorables dans le pays pour les entreprises et les pratiques commerciales vertes et durables. Selon les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE),¹¹ le Maroc présente globalement un niveau modéré de croissance verte, tandis que l'indice de croissance verte du Global Green Growth Institute (GGGI) a classé le Maroc au quatrième rang en Afrique, après le Botswana, la Tanzanie et l'île Maurice. Ce classement a été calculé en utilisant les indicateurs suivants :

	la productivité de l'environnement et des ressources
	base d'ingrédients actifs naturels
	la dimension environnementale de la qualité de vie
	les opportunités économiques et la réponse politique

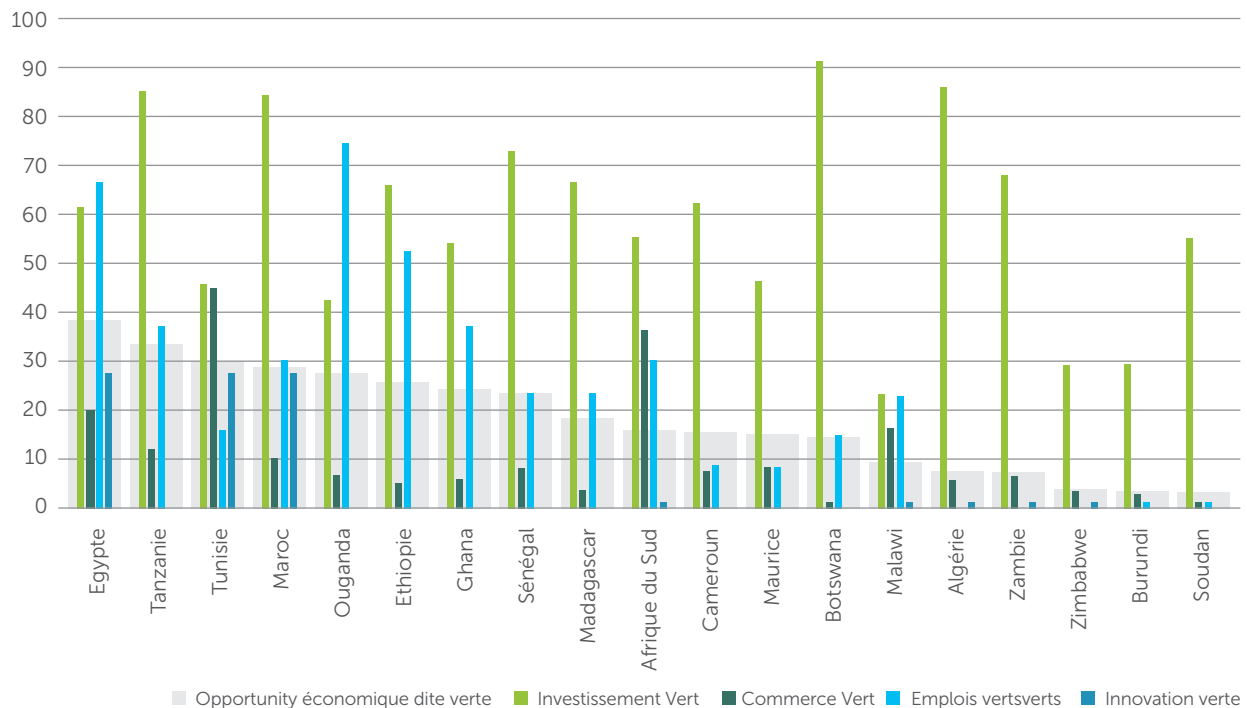
L'indicateur "opportunités économiques et réponse politique" est essentiel dans le contexte de cette analyse et repose sur les quatre sous-indicateurs suivants :



En appliquant ces indicateurs à la région d'Afrique du Nord, le classement pour 2019 est présenté dans la Figure 4.

¹¹ OCDE. (s.d.). Green Growth Indicators [Indicateurs de la croissance verte.] Disponible sur https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=GREEN_GROWTH

Figure 4 : Classement du Maroc parmi les pays d'Afrique du Nord en termes d'opportunités économiques vertes



(Source: Acosta et al., 2019)¹²

Selon la base de données des indicateurs de croissance verte de l'OCDE, le Maroc est classé quatrième dans la région pour les opportunités économiques vertes. Les scores détaillés pour chaque indicateur sont fournis dans l'Annexe IV.

Le classement du Maroc parmi les pionniers de l'économie verte, tant en Afrique du Nord spécifiquement que dans toute l'Afrique en général, reflète son engagement continu en faveur du développement d'une économie verte et sa sensibilité à la nécessité d'une gestion durable des ressources, d'une amélioration de la qualité de vie et de la création d'un environnement politique qui, en stimulant la création et la poursuite de la finance verte, est propice au développement de l'économie verte.

4.1.2 Les initiatives du Maroc en matière d'économie verte pour sensibiliser les citoyens et soutenir les entreprises

La sensibilisation du public, la participation des entreprises aux initiatives écologiques et l'adoption d'approches durables sont cruciales pour les pays qui cherchent à rendre leur économie plus verte. Dans le rapport "Économie verte : Opportunities for Wealth and Job Creation", publié en 2012, le CESE (anciennement Conseil économique et social) a proposé des recommandations transversales pour la transition vers une économie verte au Maroc (cf. Encadré 4).¹⁴ Sur les huit recommandations présentées, trois étaient axées sur divers aspects de la politique sociale et le développement des capacités techniques (mesures 4-6).

¹² Acosta, A. L., Maharjan, P., Peyriere, H., Galotto, L., Mamiit, R. J., Ho, C., Flores, B. H., & Anastasia, O. (2019). Green Growth Index: Concept, Methods and Applications. [Indice de croissance verte : Concept, méthodes et applications.] GGGI.

¹³ OCDE. (s.d.). Green Growth Indicators. [Indicateurs de croissance verte.] Disponible sur https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=GREEN_GROWTH

¹⁴ CESE. (2012). Economie Verte : Opportunités de création de richesses et d'emplois. <https://www.cese.ma/media/2020/10/Avis-du-Conseil-Economique-et-Social-Economie-Verte.pdf>

Encadré 4 : Recommandations transversales pour la transition vers une économie verte au Maroc

<p>MESURE 1</p> <p>Définir une stratégie globale pour la transition vers une économie verte.</p>	<p>MESURE 2</p> <p>Développer la gouvernance aux niveaux national et régional.</p>	<p>MESURE 3</p> <p>Développer des filières industrielles vertes nationales afin d'accompagner l'écologisation des secteurs économiques du pays.</p>	<p>MESURE 4</p> <p>Développer les compétences humaines nationales et les capacités d'innovation verte.</p>
<p>MESURE 5</p> <p>Développer l'éducation à l'environnement.</p>	<p>MESURE 6</p> <p>Développer la dimension sociale et les comportements sociétaux dans le contexte de l'économie verte.</p>	<p>MESURE 7</p> <p>Renforcer le cadre réglementaire pour l'environnement.</p>	<p>MESURE 8</p> <p>Développer le financement vert.</p>

(Source: CESE, 2012)

Dans sa SNDD,¹⁵ adoptée en 2017, le Maroc met l'accent sur l'aspect de la sensibilisation du public, notamment en termes de réduction des déchets. Cependant, ces initiatives ont eu une faible efficacité en raison de la capacité limitée des citoyens à aligner leurs choix de consommation sur les critères environnementaux, résultant principalement du manque de compréhension par rapport aux avantages des produits durables et de leurs prix élevés.¹⁶

Quant aux entreprises marocaines, la CGEM a mis en place une Commission Economie Verte pour accompagner la transition des entreprises vers les objectifs de l'économie verte. La CGEM travaille également avec le Centre Marocain de Production Propre pour aider les industries à adopter des méthodes de production propre via des offres d'assistance financière et technique. Par ailleurs, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a lancé le programme Qualit'air,¹⁷ qui vise à sensibiliser aux effets de la pollution atmosphérique dans les grandes villes et à créer un cadre de partenariat avec les entreprises qui souhaitent réduire leurs émissions ayant un impact sur la qualité de l'air ainsi que leur empreinte carbone.

Parmi les initiatives internationales ambitieuses qui soutiennent le Maroc dans la promotion de l'économie verte figure le partenariat entre le programme de coopération Maroc-UE et la GIZ, appelé l'initiative Ecostart. Elle vise à aider 45 entrepreneurs marocains dans leurs efforts pour aligner leur entreprise sur les principes de l'économie verte, a été lancée.¹⁸

¹⁵ La SNDD est donc un document stratégique de référence visant à consolider l'ensemble des politiques publiques en matière de développement durable et à corriger les dysfonctionnements institutionnels et réglementaires. A travers cette stratégie, le gouvernement aspire à mettre en œuvre les fondements d'une économie verte et inclusive à l'horizon 2030.

¹⁶ Diaco, M., Merrouni, M. A., Bougarrani, S., Koehler, J., Hemkhaus, M., Ahlers, J., Desmond, P., Van Hummelen, S., & McGovern, M. (2020, novembre). Circular Economy in Africa-EU Cooperation: Country Report Morocco. [L'économie circulaire dans la coopération Afrique-UE : Rapport pays Maroc.] 22. Commission européenne. https://trinomics.eu/wp-content/uploads/2020/12/Country-Report-Morocco_Final_20201218_EN.pdf

¹⁷ Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. (s.d.). Air & Climate: Qualit'air. [Air & Climat : Qualit'air.] Disponible sur <https://fm6e.org/programme/air-et-climat/>

¹⁸ Diaco, M., Merrouni, M. A., Bougarrani, S., Koehler, J., Hemkhaus, M., Ahlers, J., Desmond, P., Van Hummelen, S., & McGovern, M. (2020, novembre). Circular Economy in Africa-EU Cooperation: Country Report Morocco. [L'économie circulaire dans la coopération Afrique-UE : Rapport pays Maroc.] 22. Commission européenne. https://trinomics.eu/wp-content/uploads/2020/12/Country-Report-Morocco_Final_20201218_EN.pdf

Une autre initiative internationale active au Maroc est SwitchMed,¹⁹ qui fournit un soutien dans divers domaines afin de contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, notamment les ODD 8, 9, 12 et 17. En particulier, SwitchMed vise à créer un écosystème favorable aux entrepreneurs poursuivant des modèles d'affaires durables et fournit un soutien à la fois aux organisations commerciales et aux entrepreneurs pour favoriser la création, l'incubation et l'accélération de modèles d'affaires durables.

Par conséquent, au niveau national, on reconnaît l'importance de développer les compétences et les pratiques liées à l'économie verte parmi les entreprises et de sensibiliser le grand public au Maroc. Bien qu'il existe de nombreuses initiatives nationales et internationales visant à contribuer à ces développements, leurs résultats à ce jour sont limités, et un travail supplémentaire est nécessaire pour aider le pays à s'orienter vers des pratiques économiques plus vertes.

4.2 Institutional framework for SMEs development

Considerable efforts have been made by the government and the private sector to set up or strengthen institutions working for the development of SMEs, including improving their access to finance. Moroccan financial system actors that are relevant to SMEs can be split into four categories: regulators, finance providers, business facilitators and technical support providers.

Tableau 4 : Acteurs du système financier marocain

Catégorie	Institution	
Régulateurs	MEF	Ministère chargé des questions financières et monétaires et des politiques de crédit et de financement extérieur
	BAM	Banque centrale du Maroc
	AMMC	Autorité marocaine des marchés de capitaux
Prestataires de services financiers	TAMWILCOM	IF publique effectuant des interventions publiques dans le domaine des garanties des finances publiques
	GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
	Finéa	Société de financement ; filiale de la CDG
	IFD	Institutions financières internationales de développement
	AMIC	Association marocaine des investisseurs en capital
Facilitateurs d'affaires	Maroc PME	Instrument opérationnel des pouvoirs publics pour le développement des PME
	CGEM	Confédération générale des entreprises du Maroc : Commission TPE et PME ; Commission Compétitivité énergétique et économie verte
	OMTPME	Observatoire marocain des PME
Fournisseurs d'assistance technique	AMEE	Agence marocaine pour l'efficacité énergétique
	SIE	Société d'ingénierie énergétique

(Source : les auteurs, 2022)

¹⁹ Cette initiative est financée par l'UE et mise en œuvre par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, la Division de l'économie du PNUE et MedWaves (anciennement SCP/RAC), le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables du PNUE/PAM : <https://switchmed.eu>.

Les rôles des acteurs de chaque groupe sont résumés ci-dessous :

- **Régulateurs** : comprend le MEF, le BAM et l'AMMC, qui définissent le cadre politique et réglementaire des opérations des PME. Le MEF cherche à accélérer le développement et l'inclusion des PME dans les marchés financiers via des programmes intégrés de soutien et de financement et d'autres initiatives. Le BAM, quant à lui, met en œuvre des mécanismes financiers qui permettent le refinancement des prêts aux PME, assouplissent les conditions de crédit et améliorent la transparence de l'information, facilitant ainsi l'accès des PME au financement. Enfin, le rôle de l'AMMC est de fournir aux PME des offres publiques initiales (IPO) et de travailler au développement et à l'utilisation plus large des obligations vertes.
- **Fournisseurs de financement** : comprend TAMWILCOM, qui fournit des investissements publics ; le GPBM et Finéa, qui fournissent des financements privés ; les IFD internationales ; et l'AMIC. Ces acteurs aident à développer des solutions financières adaptées aux PME et leur fournissent des financements par le biais de ces solutions. Dans le même temps, nombre d'entre eux fournissent également un soutien technique et cherchent à renforcer les relations entre les banques et les PME.
- **Facilitateurs d'affaires** : comprend les organisations qui se concentrent sur le renforcement des capacités techniques et le soutien aux PME, ainsi que la représentation des intérêts des PME dans le paysage politique plus large. Ce groupe comprend Maroc PME, la CGEM et l'AMIC.
- **Fournisseurs d'assistance technique** : comprend les organisations qui se concentrent sur les programmes et services d'EE qui aident les PME à réduire leur consommation d'énergie. L'AMEE est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes d'EE, tandis que l'EEC se concentre sur l'aide à la réalisation de projets d'EE pour les PME.

La majorité des initiatives mises en œuvre par ces acteurs pour soutenir l'accès des PME au financement vert n'ont émergé qu'au cours des dernières années, ce qui, avec le grand nombre d'acteurs, rend l'écosystème financier au Maroc dynamique et prometteur. Cependant, une coordination étroite du travail de plusieurs de ces organisations sera nécessaire pour assurer une action conjointe.

4.3 Financement des PME

4.3.1 Aperçu des instruments de financement disponibles

Étant donné que 93% des entreprises au Maroc sont des PME, leur capacité à accéder aux ressources financières nécessaires est cruciale pour le développement économique et les efforts de transition vers des pratiques économiques plus vertes. Alors que l'autofinancement permet à une entreprise de faire face à ses engagements financiers et que le recours à des investisseurs peut permettre aux entreprises de maintenir leur indépendance financière, dans de nombreux cas, l'accès à des sources de financement externes sera nécessaire pour le développement des PME.

Dans la finance conventionnelle, il existe plusieurs modes de financement spécifiques aux PME lorsque l'autofinancement est insuffisant. Ces modes sont présentés dans l'Encadré 5.

Encadré 5 : Modes de financement disponibles pour les petites et moyennes entreprises au Maroc



Financement bancaire

Le financement des PME nécessite généralement des emprunts à long terme car il s'agit de financer des investissements qui sont amortis à moyen ou long terme. Or, les banques commerciales privilégient traditionnellement le financement à court terme ou exigent des garanties importantes, car leurs principales ressources proviennent de dépôts à vue ou à terme. Cependant, d'autres raisons expliquent la réticence des banques à prêter aux PME, comme l'exigence d'un montant minimum d'autofinancement pour chaque projet qui, en fonction de ses caractéristiques, peut ne pas être disponible pour certaines PME. De même, les banques exigent des documents comptables fiables et précis afin d'examiner le risque encouru, alors que le manque de capacité de gestion des PME conduit souvent à des informations financières faibles et à des documents peu fiables (c'est-à-dire à une asymétrie de l'information). En outre, les banques commerciales exigent des garanties et des taux d'intérêt élevés pour les PME car elles sont perçues comme des investissements risqués, ce qui devient souvent le principal obstacle au financement bancaire des PME.



Capital-risque

Le capital-risque est une forme de financement, principalement pour les entreprises non cotées, à haut risque et à fort potentiel de croissance, dans laquelle le risque plus élevé auquel sont confrontés les investisseurs sera compensé par des rendements exceptionnels. Le capital-risque est un investissement en actions à moyen ou long terme et représente une alternative au financement bancaire traditionnel. Les investissements en capital-risque sont considérés comme des activités d'intermédiation financière orientées vers l'investissement qui encouragent l'innovation et le développement technologique, permettant à l'économie d'atteindre son plein potentiel. Plusieurs fonds d'investissement impliqués dans ce type d'investissement sont également membres de l'AMIC.²⁰



Fonds subventionnés par l'État

Compte tenu de son importance pour le soutien de l'économie nationale, l'intervention de l'État est nécessaire pour résoudre le problème du financement des PME. À cette fin, les gouvernements nationaux ont introduit diverses mesures pour soutenir les PME, généralement en partenariat avec les IF qui servent d'intermédiaires entre l'État et l'entreprise. Cela signifie que les PME qui souhaitent accéder à ce financement doivent passer par les banques désignées. Grâce à ce mécanisme, l'État peut créer des programmes de financement spécialement dédiés à la création ou au développement des PME. Ce soutien est généralement accordé sous la forme d'un prêt assorti de conditions favorables ou d'une garantie.



Le marché boursier

Dans le cas où une PME peut accéder à un marché boursier, cette solution de financement peut présenter de multiples avantages. Une introduction en bourse peut être une option intéressante, compte tenu des problèmes de liquidité du système bancaire, tandis que la cotation d'une société permet de pérenniser l'entreprise et d'éviter son éclatement et sa dissolution en cas de crise. De plus, la cotation en bourse d'une PME lui permet de bénéficier de divers avantages fiscaux, tels qu'une réduction de l'impôt sur les sociétés.

²⁰ AMIC. (s.d.). L'AMIC en quelques mots. Disponible sur <https://amic.org.ma>

Encadré 5 : Modes de financement disponibles pour les petites et moyennes entreprises au Maroc



Financement participatif

Un autre mode de financement disponible au Maroc est la finance islamique, une forme de financement participatif basée sur le partage des profits et des pertes, par opposition au financement conventionnel basé sur la dette. Certains des produits offerts par ce type de financement peuvent être adaptés aux spécificités des PME.

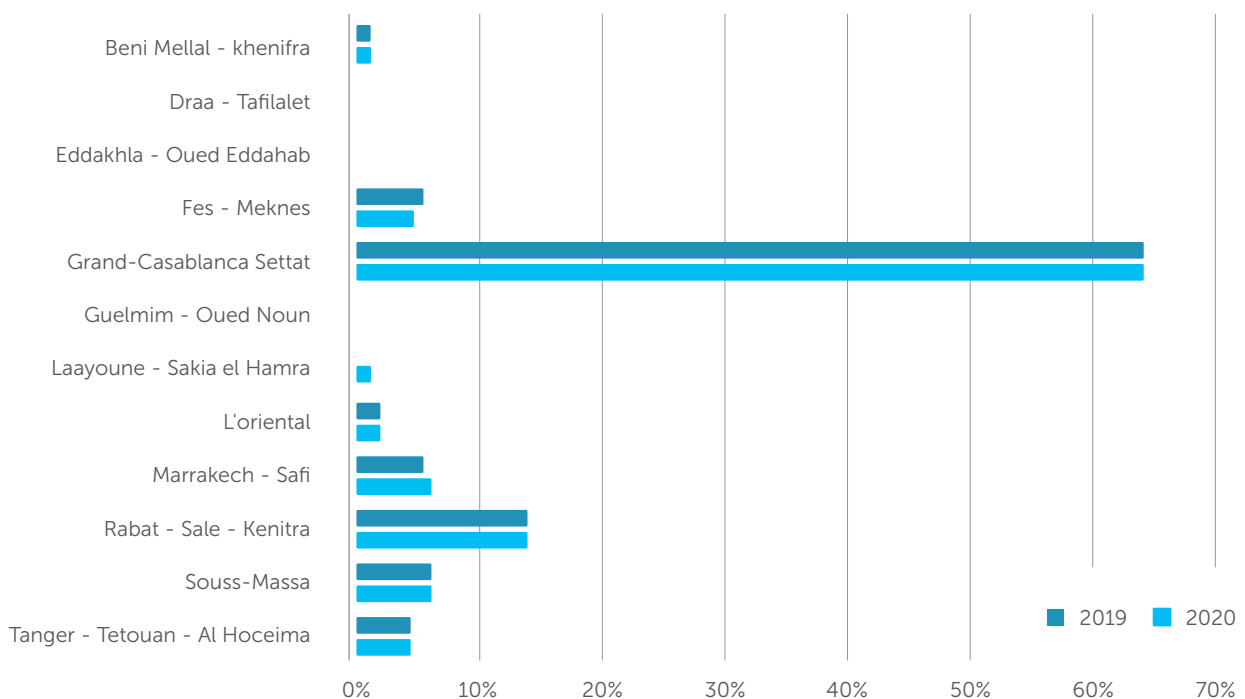
(Source : basé sur Hajarabi et al., 2021)²¹

4.3.2 Le recours des PME marocaines au financement bancaire

Le système financier marocain dispose d'une grande variété d'instruments financiers à la disposition des PME, leur permettant d'accéder aux marchés bancaires, boursiers et de la dette. Les PME et TPE marocaines privilégient les circuits de financement bancaire car elles ne peuvent pas recourir aux marchés boursiers aussi facilement que les grandes entreprises. Selon un rapport de BAM établi en 2020, l'encours total des crédits bancaires accordés aux PME, tant dans la catégorie des TPE que dans celle des PME, s'élève à 177,4 milliards MAD en 2020.

La Figure 5 montre la répartition régionale des prêts bancaires aux PME en fonction de l'encours pour 2019 et 2020.

Figure 5 : Répartition régionale des prêts bancaires aux petites et moyennes entreprises



(Source : Données OMPME ; base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC et la CNSS)

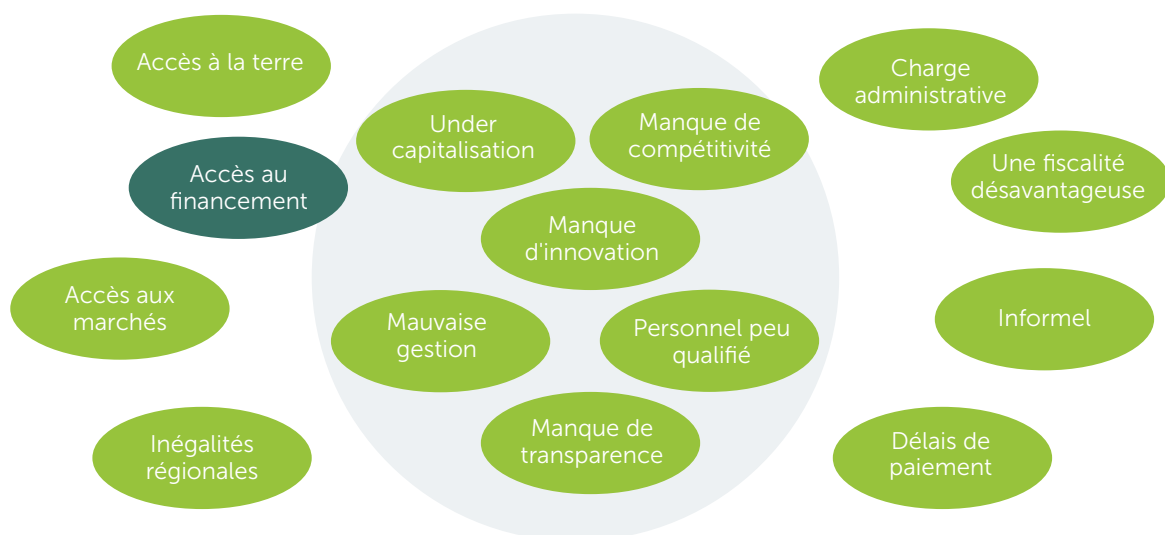
²¹ Hajarabi, H., & Achibane, M. (2021). Les difficultés d'accès au financement des PME marocaines, causes et alternative participative. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics, 2(6-1), 569-583. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5737125>

Le graphique ci-dessus montre que 64% du total des prêts accordés aux PME en 2019 et 2020 étaient concentrés sur la région du Grand-Casablanca Settat, ce qui suggère une opportunité potentielle de diversifier davantage la distribution régionale de ces flux financiers, conformément aux stratégies de développement régional du pays axées sur les provinces du sud.²² Le graphique démontre également que la part de chaque région est restée stable d'une année sur l'autre, ce qui montre que la pandémie n'a pas eu d'impacts régionaux significatifs.

4.4 Obstacles et défis au financement des PME

Malgré la prédominance des PME dans le système économique marocain, leur contribution à la croissance du pays reste faible. En effet, plusieurs contraintes les empêchent de jouer pleinement leur rôle et de saisir toutes les opportunités qui se présentent au niveau national et international. Ces contraintes peuvent être intrinsèques ou extrinsèques, comme le montrent la Figure 6.

Figure 6 : Contraintes au développement des petites et moyennes entreprises au Maroc



(Source : les auteurs)

Le problème de l'accès limité au financement est l'un des principaux défis auxquels sont confrontées les PME, entravant leurs processus de développement et les obligeant à se concentrer sur la survie au lieu d'innover et de conquérir de nouveaux marchés. Les difficultés rencontrées par les PME marocaines proviennent de la faiblesse des fonds propres et du manque d'intérêt des banques commerciales pour les investissements. Compte tenu des multiples contraintes imposées tant par les banques que par les PME (cf. Tableau 5), l'investissement dans les PME est perçu comme risqué. De ce fait, les banques exigent des garanties réelles, ce que les PME ne sont généralement pas en mesure d'offrir.

²² CESE. (2013, octobre). Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud. <https://www.cese.ma/docs/nouveau-modele-de-developpement-pour-les-provinces-du-sud/>

Tableau 5 : Contraintes à l'accès des petites et moyennes entreprises au financement bancaire

Contraintes du côté des banques	Contraintes du côté des PME
<ul style="list-style-type: none">• Mesures prudentielles• Manque d'adaptation de l'offre• Risque élevé• Processus longs et coûts opérationnels élevés• Garanties requises	<ul style="list-style-type: none">• Asymétrie de l'information et manque de transparence• Fragilité de la structure• Manque d'équité• Manque de connaissance des produits financiers disponibles• Faible niveau de connaissances financières

(Source : les auteurs, sur la base des consultations des parties prenantes, 2022)

La réticence des banques à financer les PME est encore accentuée par la structure financière déséquilibrée des PME, le manque de transparence et le faible niveau d'éducation financière.

Pour permettre le financement et l'écologisation des PME, une action conjointe des établissements de crédit et des PME est nécessaire pour aider à résoudre cette situation. Les initiatives publiques ont également un rôle important à jouer dans ce processus et devraient aider à lever ces contraintes, principalement du côté des PME, en aidant ces dernières à améliorer leurs connaissances financières, la transparence de leurs rapports financiers et la perception des risques liés à leurs activités. Dans le même temps, un travail ciblé avec les IF est nécessaire pour comprendre comment le gouvernement peut aider au mieux les banques à augmenter leurs investissements dans les PME, soit par le biais de crédits conjoints, soit par l'inclusion de fonds publics, de mécanismes de garantie et/ou d'autres mesures concernant le cadre réglementaire, fiscal et incitatif.

5. Analyse de la demande de financement vert par les PME

Si la transition vers une économie verte concerne tous les acteurs du tissu économique, une attention particulière doit être accordée aux petites et moyennes entreprises (PME) du Maroc, car ces entreprises représentent 93% de l'ensemble des sociétés du pays et emploient plus de 46% de sa main-d'œuvre. Cependant, ces entreprises ne génèrent que 40% du produit intérieur brut (PIB) du pays et 31% de ses exportations, ce qui démontre le potentiel de croissance des PME marocaines et la nécessité de les aider à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. Pour réaliser ce potentiel, ces entreprises ont besoin d'une assistance financière diversifiée et accessible qui leur permette de se développer conformément à la vision verte du Maroc, ce qui profitera à l'économie nationale, renforcera la compétitivité des PME marocaines sur les marchés internationaux et permettra au pays d'atteindre ses objectifs en matière de climat et de durabilité.

Cette section analyse l'échelle et les modèles sectoriels de la demande de financement vert des PME au Maroc en observant la demande de financement climatique des PME qui peut être déclenchée par les politiques nationales et internationales axées sur le climat (Section 5.1). Il analyse également le potentiel de verdissement des PME dans divers secteurs de l'économie marocaine (Section 5.2), avant de présenter les conclusions générales de l'analyse de la demande (Section 5.3).

5.1 Opportunités de financement vert présentées aux PME

Étant donné la difficulté d'obtenir des chiffres qui identifient la demande de financement vert pour les PME au Maroc, il a été jugé approprié d'analyser la CDN du Maroc, ses marchés publics et le CBAM pour évaluer le potentiel de développement du financement vert pour les PME, en prenant les actions combinées prévues dans le cadre de ces politiques comme un indicateur de la demande de financement vert.²³ L'analyse des sections suivantes démontrera que, bien que chacune de ces initiatives soit très différente, elles constituent toutes une opportunité de verdir les PME marocaines.

5.1.1 Opportunités présentées aux PME dans le cadre de la CDN

La CDN révisée du Maroc, publiée en juin 2021, rassemble des actions visant à atténuer les émissions de GES et à s'adapter aux différents types d'effets du changement climatique, notamment :

1	2	3	4
Un programme d'infrastructure*	Des règles et normes	Les subventions et les incitations	La diffusion de l'information

*mise en œuvre de nouvelles technologies, pratiques, processus, financement et investissement.

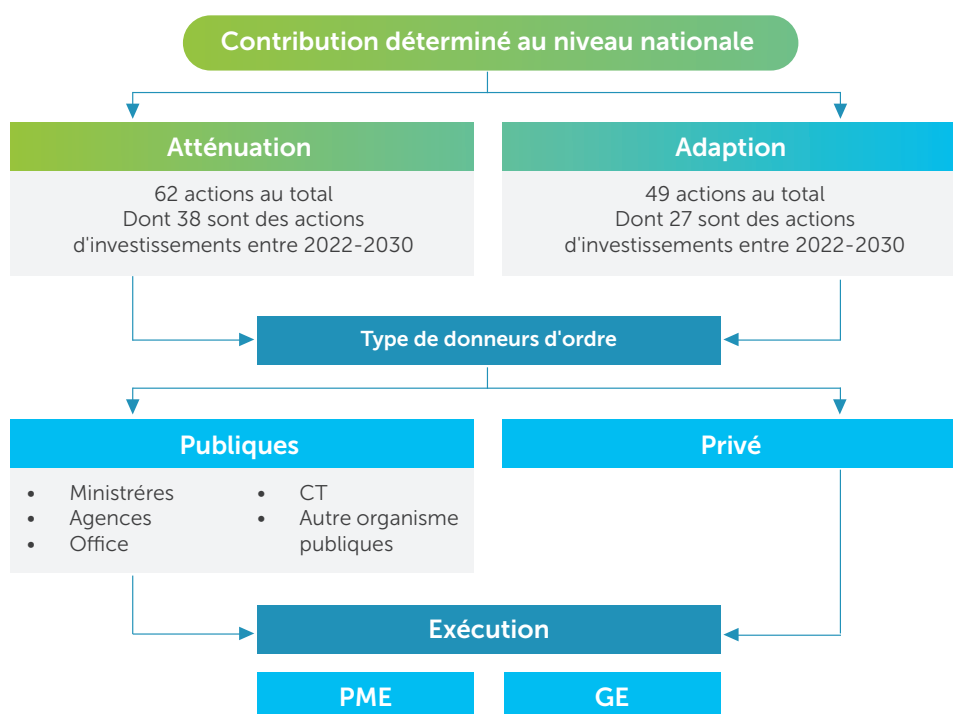
²³ Ces analyses ont été réalisées à l'initiative de l'ECl.

Il a été estimé que la composante d'atténuation de la première CDN du Maroc nécessiterait 50 milliards USD, dont 24 milliards USD de financement international pour l'engagement conditionnel de la CDN. En outre, les actions d'adaptation prévues dans la CDN nécessiteront 35 milliards USD supplémentaires.²⁴ Les chiffres de l'estimation des investissements ont ensuite été révisés en utilisant la CDN actualisée du Maroc à partir de 2021, ce qui a donné lieu à un besoin de 38,8 milliards USD pour les actions d'atténuation, dont 21,5 milliards USD pour les actions conditionnelles, et 40 milliards USD pour les actions d'adaptation.

Les marchés publics représenteraient 70% de ces coûts, tandis que l'investissement du secteur privé devrait couvrir les 30% restants. Les grands volumes d'investissement qui seront dirigés vers des projets alignés sur le climat devraient donc créer des conditions favorables pour que les entreprises marocaines, y compris les PME, se développent dans des directions alignées sur le climat.

La CDN du Maroc comprend 62 actions d'atténuation, dont 38 sont des actions d'investissement devant avoir lieu entre 2022 et 2030, et 49 actions d'adaptation, dont 27 sont des actions d'investissement prévues entre 2022 et 2030.²⁵ Certaines de ces actions visent des entités publiques, telles que des ministères, des agences publiques, des offices publics, des autorités locales ou d'autres organismes publics, tandis que d'autres se concentrent sur des organisations privées. Leur exécution engagera directement des PME ou impliquera des GE ayant des PME comme sous-traitants. La Figure 7 résume cette vue d'ensemble des actions de la CDN mise à jour et comprend la planification, la gestion de projet et la mise en œuvre.

Figure 7 : Analyse de la contribution nationale déterminée actualisée du Maroc du point de vue des donneurs d'ordre et des entrepreneurs



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

²⁴ BAD. (2021, mars). NDC implementation in Morocco through green investments by private sector: A scoping study. [La mise en œuvre des CDN au Maroc à travers les investissements verts du secteur privé : Une étude de cadrage.] <https://www.africandchub.org/sites/default/files/2021-06/Morocco%20Scoping%20Study-31.03.pdf>

²⁵ À l'exception du secteur de l'eau, qui présente des actions pour trois horizons temporels différents : 2030, 2040 et 2050.

Les sections suivantes fournissent un examen détaillé de ces actions en termes de volume d'investissement et du potentiel que les composantes d'atténuation et d'adaptation ont à être mises en œuvre par les entreprises, y compris les PME.

Composante d'atténuation

Mise en œuvre des actions d'investissement de la CDN par les PME et les GE, l'ONU : en juin 2021, le Maroc a publié sa CDN actualisée, augmentant son ambition de décarbonisation à 45,5% par rapport au scénario de statu quo et marquant 18,3% de cette réduction comme inconditionnelle. La composante d'atténuation de la CDN couvre sept secteurs, à savoir la production d'énergie, les déchets, l'industrie, la foresterie et l'utilisation des terres, l'agriculture, le transport et le résidentiel, et inclut désormais deux nouveaux secteurs industriels : le ciment et les phosphates. L'inclusion de ces secteurs englobe également des actions sectorielles novatrices, telles que le stockage du carbone dans les phosphates et la capture et le stockage du carbone dans l'industrie du ciment.

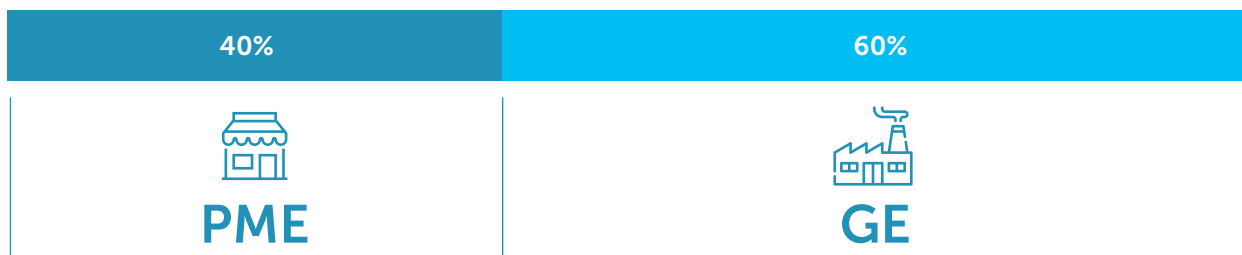
Cet objectif actualisé de la CDN s'appuie fortement sur les réductions d'émissions dans le secteur de l'énergie, en réduisant la dépendance du Maroc à l'égard des sources d'énergie exportées et en augmentant de manière significative la production d'ER à 52% d'ici 2030. L'efficacité énergétique est également essentielle, puisque des mesures seront mises en œuvre dans divers secteurs. Les mesures dans le secteur industriel devraient entraîner la deuxième plus grande réduction des émissions, suivies par celles dans l'agriculture.

La mise en œuvre de la CDN est soutenue par des stratégies sectorielles pertinentes, notamment :

- Génération verte 2020-2030 ;
- le plan Halieutis ;
- le Plan solaire marocain ;
- le programme intégré pour l'énergie éolienne ;
- EE dans les bâtiments et l'industrie du transport ;
- le programme national d'économie d'eau pour l'irrigation ;
- le programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés ; et
- le plan national d'assainissement liquide.

Dans le cadre de la composante "atténuation" de la CDN, 40% des actions d'investissement, correspondant à 11,1 milliards USD, seraient mises en œuvre par des PME, tandis que les 60% restants (représentant 16,6 milliards USD) seraient mis en œuvre par des GE (cf. Figure 8).

Figure 8 : Mise en œuvre des actions d'investissement dans la composante atténuation de la contribution nationale marocaine actualisée par type d'entreprise



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

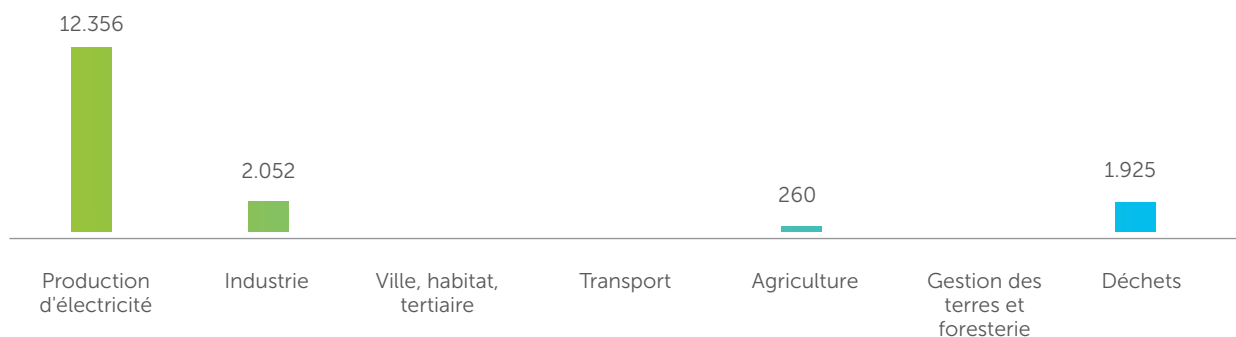
La répartition sectorielle des investissements qu'il est prévu de faire réaliser par des PME et des GE est indiquée dans les Figure 9 et Figure 10 respectivement. Ces graphiques montrent que la majorité des investissements dans des secteurs tels que l'industrie, le développement urbain et l'habitat, l'agriculture, la gestion des terres et des forêts devraient être réalisés par des PME, tandis que les GE devraient réaliser des investissements dans les secteurs de l'énergie et des déchets.

Figure 9 : Volume des actions d'investissement des petites et moyennes entreprises dans le compartiment d'atténuation de la contribution actualisée du Maroc déterminée au niveau national (millions USD)



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Figure 10 : Volume des actions d'investissement réalisées par les grandes entreprises dans la section d'atténuation de la contribution nationale actualisée du Maroc (millions USD)



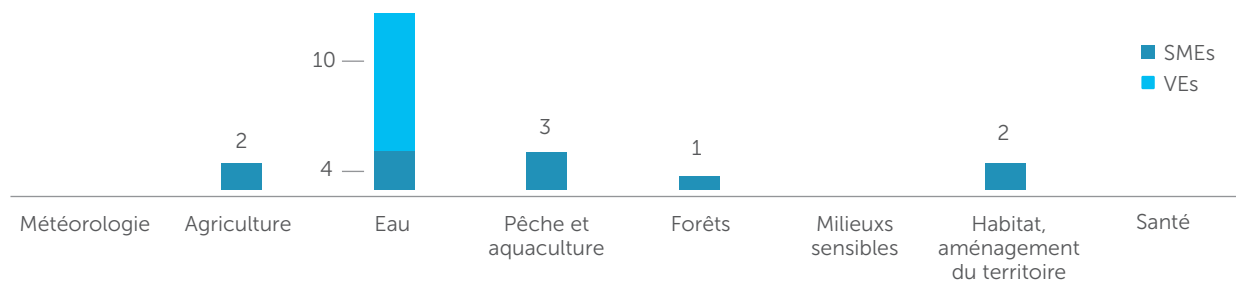
(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Composante d'adaptation

Mise en œuvre des actions d'investissement de la CDN par les PME et les GE : la section adaptation de la CDN du Maroc s'appuie sur le Plan national d'adaptation du Maroc, en faisant référence à de nouveaux secteurs et à des objectifs plus complets par rapport à la CDN 2015. Les secteurs couverts par la composante adaptation du Maroc comprennent l'agriculture, l'eau, la pêche, la foresterie et la santé, entre autres.

Parmi les actions d'adaptation prévues qui représentent des actions d'investissement provenant de marchés publics, 12 seraient mises en œuvre par des PME, tandis que 10 des actions restantes seraient mises en œuvre par des GE (cf. Figure 11). Cette répartition montre que les actions d'adaptation dans tous les secteurs, à l'exception de l'eau, devraient être mises en œuvre par des PME, l'eau étant plutôt dominée par les actions des GE. En outre, l'action restante de la mise en service privée serait entièrement mise en œuvre par des PME.

Figure 11 : Répartition des actions d'investissement de la composante adaptation de la contribution déterminée au niveau national par type d'entreprise (marchés publics)



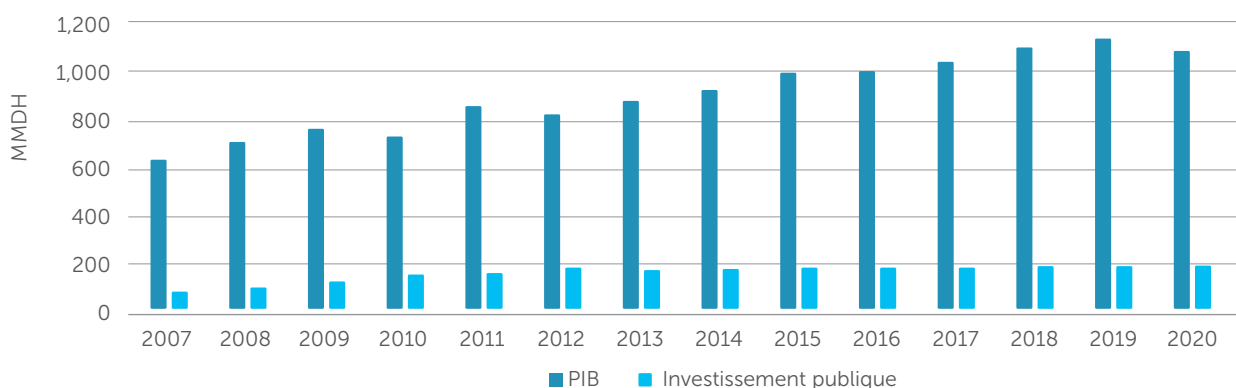
(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

On s'attend à ce que 55% de toutes les actions soient associées à de nouveaux investissements, tandis que 81% de ces investissements liés à l'adaptation seront fournis par le biais de marchés publics. Étant donné que le coût estimé de la mise en œuvre de la composante adaptation de la CDN marocaine (40 milliards USD) ne couvre que certains secteurs quantifiés dans le cadre de la composante adaptation, la part des nouveaux investissements provenant des marchés publics est susceptible de dépasser 17 milliards USD. Comme plus de la moitié de toutes les actions de la CDN devraient être réalisées par des PME, le projet d'adaptation représentera également une opportunité importante pour les PME marocaines, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de l'eau. Cela confirme une fois de plus que la mise en œuvre des CDN, catalysée par des investissements publics dans des actions à faible émission de carbone, créera des opportunités importantes pour les PME marocaines.

5.1.2 Opportunités pour les PME dans les marchés publics

Les investissements et les marchés publics contribuent à de multiples objectifs, tels que la création d'emplois dans le secteur privé, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et l'amélioration du climat d'investissement au Maroc, l'attractivité des investissements et la résilience du système économique national au sens large. Au cours de la dernière décennie, les dépenses publiques au Maroc ont continué à croître de manière constante en ligne avec la croissance du PIB, contribuant ainsi au développement de l'économie nationale (cf. Figure 12).

Figure 12: Part de l'investissement public dans le produit intérieur brut du Maroc, 2007--2020^{26,27}



(Source : les auteurs, sur la base de données de Trading Economics et de la "Note sur la répartition régionale de l'investissement" dans le "Projet de loi de finances 2020")

²⁶ Trading Economics. (s.d.). Morocco GDP. [PIB du Maroc.] Disponible sur <https://tradingeconomics.com/morocco/gdp>
²⁷ MEF. (2020, 8-9 juin). Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2020 : Note sur la répartition régionale de l'investissement. https://www.chambredesrepresentants.ma/sites/default/files/nrri_fr.pdf

Le rôle crucial des PME et des entreprises de création récente dans la création d'emplois a été démontré par de nombreuses expériences internationales. Les PME sont particulièrement cruciales dans les pays en développement et les économies en transition, car elles ont la capacité de s'adapter rapidement, en travaillant avec moins de capital mais une main-d'œuvre plus intense et en ayant un coût de gestion plus faible (Keskin et al., 2010).²⁸ En outre, certaines études montrent que les PME créent généralement de "meilleurs" emplois si l'on mesure le bien-être des employés (Vroonhof et al., 2011).²⁹ Au Maroc, la faiblesse persistante des PME expliquerait en grande partie la faiblesse de la croissance économique et de la création d'emplois, malgré un taux d'investissement remarquablement élevé.^{30,31} Parmi les nombreux facteurs contribuant à cette faiblesse structurelle figure l'approche de l'évaluation des marchés publics qui, dans sa forme actuelle, n'est pas favorable aux PME et tend à donner la priorité aux grandes entreprises. En outre, la concentration des opportunités d'investissement est plus élevée dans l'axe géographique Tanger-Safi, ce qui peut entraver la possibilité de croissance des PME dans d'autres régions moins exposées ou informées de ces opportunités.

Les marchés publics marocains se caractérisent par un degré élevé de concentration dans un petit nombre d'entreprises et d'organismes publics nationaux. 73% du total des marchés publics de l'État et des collectivités locales sont destinés à 700 entreprises, soit seulement 3% de l'ensemble des entreprises marocaines. En outre, plus de la moitié des marchés publics sont attribués à une centaine d'entreprises.

Globalement, la structure des marchés publics n'est pas particulièrement défavorable aux TPE, représentant 64% des entreprises marocaines,³³ puisque les marchés de moins d'un million MAD représentent environ 75% des marchés de l'État et des collectivités locales (dont 65% sont des marchés de services). Cependant, en termes de valeur, ces contrats de moins d'un million MAD ne constituent que 8% et 18% des volumes d'achats de l'État et des collectivités locales, respectivement. Ceci démontre l'accès réduit des PME à ces commandes, d'où le taux d'accès actuel de 10% pour les marchés publics de l'État et des collectivités locales.

Le Pacte d'exemplarité de l'État : un levier pour verdir les PME

Au Maroc, l'administration publique est tenue de donner l'exemple en matière de mise en œuvre de la SNDD. Pour atteindre cet objectif, le Pacte d'exemplarité de l'État (ci-après le Pacte) a été élaboré afin de promouvoir la gouvernance du développement durable et de définir les exigences auxquelles doivent se conformer les administrations nationales et locales pour donner l'exemple en matière de mise en œuvre des principes de durabilité. Créé dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDD, le Pacte représente une opportunité pour les PME d'écologiser leurs activités et de développer leur offre en matière de durabilité.³⁴

²⁸ Keskin, H., Şentürk, C., Sungur, O., & Kiriş, H. M. (2010). The Importance of SMEs in Developing Economies. 2nd International Symposium on Sustainable Development [L'importance des PME dans les économies en développement. 2e Symposium international sur le développement durable], Sarajevo, Bosnie-Herzégovine. <https://core.ac.uk/download/pdf/153446896.pdf>

²⁹ Vroonhof, P., de Kok, J., Verhoeven, W., Timmermans, N., Kwaak, T., Snijders, J., & Westhof, F. (2011). Do SMEs create more and better jobs? [Les PME créent-elles des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ?] EIM Business & Policy Research. https://www.researchgate.net/publication/216757815_Do_SMEs_create_more_and_better_jobs

³⁰ GIZ, Trésorerie Générale du Royaume, & Comité National de l'Environnement des Affaires. (2020). Rapport de diagnostic de l'impact des marchés publics sur le développement économique.

³¹ IFC, & Groupe de la Banque mondiale. (2019, juin). Creating Markets in Morocco: Country Private Sector Diagnostic. [Créer des marchés au Maroc : Diagnostic du secteur privé du pays.]

³² Ici, la TPE est définie comme une entreprise dont le chiffre d'affaires est inférieur à 3 millions MAD et dont l'effectif est inférieur à 10 personnes.

³³ El Amine, Soukaina. (2020). Distressed SMES in Morocco: Study on Common Characteristics. [Les PME en difficulté au Maroc : Étude sur les caractéristiques communes.] Quest Journals Journal of Research in Business and Management, vol. 08, no. 01, 2020, pp 36-44. <https://www.questjournals.org/jrbm/papers/vol8-issue1/E08013644.pdf>

³⁴ Le Pacte d'exemplarité de l'État traduit l'engagement formel de l'administration marocaine en faveur de l'exemplarité dans le domaine du développement durable et sert de référence pour l'élaboration des plans ministériels d'exemplarité. Royaume du Maroc. (2019). Pacte de l'Exemplarité de l'Administration. <http://www.mhvp.gov.ma/wp-content/uploads/2020/04/Pacte-Exemplarite-Administration.pdf>

Le Pacte poursuit les objectifs suivants :

Objectif 1 : généraliser les démarches environnementales dans les bâtiments publics.

Objectif 2 : inclure les administrations publiques dans la logique de la gestion et de la valorisation des déchets.

Objectif 3 : renforcer les initiatives d'un État employeur responsable.

Objectif 4 : intégrer une approche participative et améliorer la transparence.

Objectif 5 : promouvoir des marchés publics durables et responsables.

Objectif 6 : développer l'exemplarité des acteurs publics dans le domaine de la mobilité durable.

Certains de ces objectifs, tels que les objectifs 1, 2, 5 et 6, ont un fort potentiel pour stimuler les investissements verts, l'objectif 5 en particulier offrant une opportunité de verdir les investissements publics en intégrant des exigences et des critères d'adaptation, de décarbonisation, de dépollution et de résilience dans les clauses générales et spéciales du décret marocain sur les marchés publics.

Dans ce contexte, la réforme a été initiée en mai 2022 avec l'amendement du décret régissant les marchés publics. La mise en œuvre du nouveau décret permettra, outre la circulaire n° 15/2020 relative à "l'opérationnalisation de la préférence nationale et l'encouragement des produits marocains, dans le cadre des marchés publics", la création d'un groupe de travail PME axé sur les secteurs de l'économie verte, notamment les technologies d'EE et le développement de la petite et moyenne production d'ER, les zones industrielles vertes et les technologies d'efficacité, d'épuration et de réutilisation de l'eau épurée, entre autres.

La mise en œuvre de ce pacte n'en est qu'à ses débuts puisque la plupart des départements sont en train de finaliser leurs diagnostics (par exemple, des audits énergétiques et environnementaux) afin de définir les actions d'investissement à mettre en œuvre. Ainsi, la valeur de ce marché est encore inconnue. Néanmoins, une fois que la mise en œuvre du Pacte commencera, il représentera une autre opportunité pour soutenir le développement des PME vertes au Maroc.

5.1.3 Opportunités présentées aux PME dans le cadre du CBAM comme levier d'écologisation

L'UE joue un rôle de premier plan dans l'effort international de lutte contre le changement climatique. Le "Green Deal" européen trace une voie claire vers l'objectif ambitieux que s'est fixé l'UE de réduire ses émissions de GES de 55% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2030 et de devenir un continent climatiquement neutre d'ici à 2050.³⁵

Le CBAM fait partie du paquet de réformes "Fit for 55" proposé par la Commission européenne dans le cadre du Green Deal européen. Les secteurs qui sont à la fois couverts par le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) et fortement exposés au commerce international avec des partenaires extérieurs à l'UE, comme l'acier et l'aluminium, affirment depuis longtemps que le SEQE-UE les désavantage par rapport à leurs concurrents des pays dont les objectifs de réduction des émissions de GES sont moins élevés et les politiques de tarification du carbone moins ambitieuses. Pour compléter le SEQE-UE, le CBAM, qui doit entrer en vigueur en 2023, couvrira les émissions directes intégrées dans les marchandises importées dans l'UE afin de créer des conditions de concurrence équitables entre les entreprises européennes relevant du SEQE-UE et leurs concurrents non européens.

³⁵ Commission européenne. (2021, juillet). Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : Questions et réponses. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_21_3661

Le système CBAM est basé sur l'achat de certificats d'émission par les importateurs vers l'UE pour compenser l'empreinte carbone des produits importés dans l'UE. Dans sa première phase, le CBAM sera appliqué aux marchandises des secteurs suivants, représentant les produits présentant un risque élevé de fuite d'émissions :



Compte tenu des liens économiques étroits entre le Maroc et l'UE, le CBAM, une fois adopté, pourrait avoir un impact significatif sur le commerce Maroc-UE. Bien qu'il vise à lutter contre le changement climatique, une question d'intérêt vital pour le Maroc, le CBAM imposera des coûts substantiels aux exportations marocaines, surtout s'il est étendu à d'autres secteurs à l'avenir.³⁶

Le CBAM souligne le sérieux avec lequel l'UE, le plus grand partenaire commercial du Maroc, considère la nécessité de s'attaquer au changement climatique et la probabilité de mesures réglementaires et autres visant à réduire les produits à forte intensité d'émissions. Le Maroc devrait tenir compte de ce message et accélérer ses propres efforts de décarbonisation, notamment en mettant en œuvre diverses mesures d'atténuation qui seront bénéfiques pour le Maroc lui-même (c'est-à-dire des mesures dites "sans regret").

Le gouvernement marocain a déjà commencé à mettre en œuvre certaines actions pour relever ce défi, telles que l'introduction de la loi-cadre n° 18-95 établissant une nouvelle Charte des investissements, visant à faciliter l'accès à de nouveaux financements pour la relance économique après la pandémie et à soutenir l'utilisation des ER par les entreprises (voir la Section 5.1 pour plus d'informations). Cependant, il faut davantage d'incitations pour les améliorations techniques et les mesures d'EE.³⁷ Cela implique d'élaborer et de mettre en œuvre des actions de réduction des émissions de GES axées sur l'EE et la réduction des émissions de processus des entreprises manufacturières exportatrices. Ceci constitue à son tour une opportunité d'écologisation des entreprises qui exportent vers la zone européenne, bien que la plupart d'entre elles soient de grandes entreprises.

5.2 Analyse du potentiel de verdissement des secteurs économiques marocains

L'objectif de l'analyse de la demande de financement vert parmi les PME au Maroc est d'identifier les secteurs qui présentent un fort potentiel à la fois de verdissement et d'expansion. L'analyse a été entreprise en utilisant les données et la méthodologie décrites dans la sous-section suivante.

5.2.1 Données et méthodologie

Données

The analysis relies on statistics from the OMTPE for 2019 and 2020, drawn from the following sources:

- la Direction générale des impôts (DGI), qui collecte des informations nationales agrégées sur les impôts des sociétés ;

³⁶ Berahab, R., & Dadush, U. (2021). What will be the effect of the EU's Carbon Border Tax on Morocco, and how should Morocco react? [Quel sera l'effet de la taxe carbone aux frontières de l'UE sur le Maroc, et comment le Maroc doit-il réagir ?]

³⁷ Berahab, R. et al.

- l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), qui reçoit les bilans annuels des entreprises ; et
- la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), qui reçoit les déclarations de couverture sociale des salariés des entreprises.

Les statistiques socio-économiques de l'OMTPME concernent un certain nombre d'entreprises et leur typologie (par exemple, GE, PME et/ou TPE), le nombre de salariés, le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée et la part des investissements.

Ces données sont fournies en fonction des activités économiques du Maroc telles que décrites dans la Nomenclature Marocaine des Activités (NMA)³⁸ et structurées par secteur d'activité, sous-secteur et activité économique.

Méthodologie

La méthodologie proposée se compose de deux étapes principales, la première se concentrant sur le potentiel d'écologisation tandis que la seconde évalue le potentiel de mise à l'échelle. Ces étapes sont les suivantes :

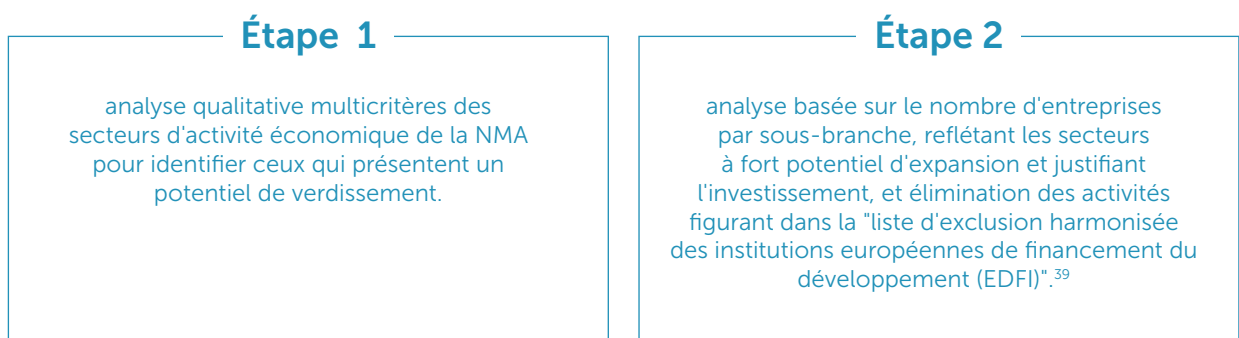
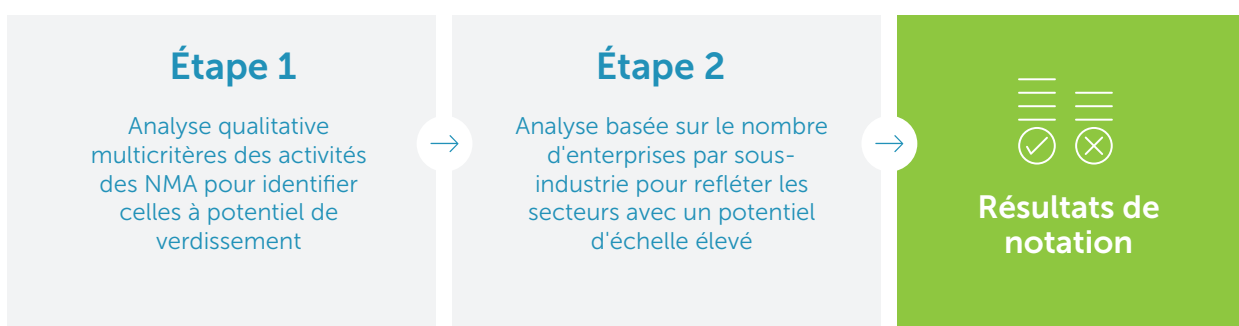


Figure 13 : Méthodologie de sélection des zones à fort potentiel de verdissement et de mise à l'échelle



(Source : les auteurs, 2022)

³⁸ La Nomenclature Marocaine des Activités 2010. Disponible sur http://www.sgg.gov.ma/portals/0/AvantProjet/3/nomenclature_marocaine_Fr.pdf

³⁹ EDFI. (2020, octobre). Harmonized EDFI Exclusion List. [Liste harmonisée des exclusions EDFI.] <https://www.ifu.dk/wp-content/uploads/2021/09/EDFI-exclusion-list.pdf>

Étape 1 : Analyse qualitative pour refléter le potentiel d'écologisation

La première étape de la méthodologie vise à mettre en évidence les secteurs économiques à fort potentiel de verdissement. L'analyse est effectuée en fonction de six critères permettant de définir le potentiel d'écologisation :



Ces critères sont construits de manière à ce que les mesures internationales (c'est-à-dire la taxonomie verte de l'UE et les secteurs CBAM) et nationales (c'est-à-dire la CDN et la SNDD du Maroc) soient combinées pour refléter à la fois les progrès mondiaux vers les principes de l'économie verte et la situation et les priorités spécifiques du Maroc.

L'évaluation des secteurs d'activité économique marocains a été entreprise en utilisant une qualification binaire, c'est-à-dire répond aux critères = 1/ne répond pas aux critères = 0. Le score final est compté sur six points possibles pour chaque secteur économique. Seules les sections ayant obtenu un score de trois ou plus (c'est-à-dire répondant à au moins la moitié des critères) sont retenues pour l'étape suivante de l'analyse. La méthodologie complète et les options d'évaluation pour chaque critère sont présentées dans l'Annexe VII.

Étape 2 : Analyse du potentiel de mise à l'échelle

Le but de cette étape est d'identifier les branches et les sous-branches qui contiennent un nombre significatif d'entreprises pour chacune des neuf sections d'activité sélectionnées à l'Étape 1. Cela permettra de mettre en évidence les sous-branches qui ont un fort potentiel d'expansion, justifiant ainsi l'investissement dans des instruments financiers qui soutiennent leurs composantes vertes.

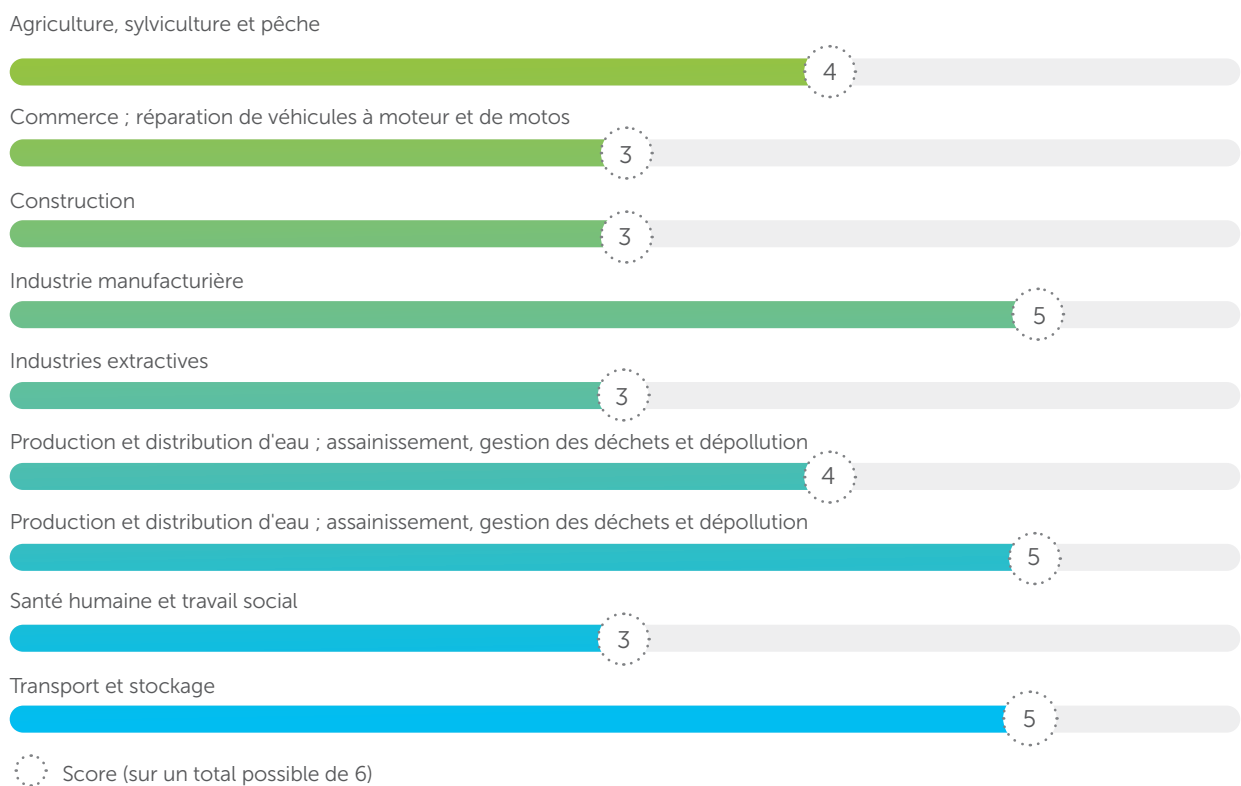
Pour procéder à cette évaluation, une valeur minimale pour le nombre d'entreprises a été fixée pour chaque secteur afin de ne retenir que celles ayant un plus grand potentiel d'extension. Dans le cas de l'industrie manufacturière, qui comprend un large éventail de secteurs, une valeur minimale pour le nombre d'entreprises a été fixée pour chaque secteur, afin de garantir que toute solution fournie puisse être étendue à d'autres entreprises du secteur. Le chiffre d'affaires des secteurs analysés a également été examiné afin de comprendre la part de l'économie qu'ils représentent.

Ensuite, conformément aux "Principes EDFI pour un financement responsable du développement durable" publiés en 2020, les activités exclues par l'EDFI ont été éliminées de l'évaluation (cf. Annexe X).

5.2.2 Résultats de l'évaluation

Étape 1 : au cours de l'Étape 1 de l'évaluation, neuf des 21 activités/secteurs économiques analysés ont été sélectionnés, ayant obtenu un score de trois et plus. Les secteurs qui ont obtenu les scores les plus élevés en matière de potentiel d'écologisation sont l'industrie manufacturière, la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné et le transport et le stockage. Ces secteurs ont obtenu des scores élevés principalement en raison de leur forte consommation d'énergie absolue, ce qui rend les gains d'efficacité particulièrement importants et les amène à être prioritaires dans de multiples politiques climatiques marocaines et internationales. La liste des secteurs sélectionnés et leurs notes respectives sont présentées dans le Tableau 6, tandis que la liste complète des évaluations de l'Étape 1 se trouve dans l'Annexe VII.

Tableau 6 : Résumé des sections retenues après application de l'Étape 1 de l'analyse



(Source : les auteurs, 2022)

En outre, une étude de cas portant sur les demandes d'un autre secteur qualifié, l'agriculture, est présentée dans l'Encadré 6 ci-dessous.

Encadré 6 : Étude de cas : évaluation de la demande d'un secteur sélectionné : l'agriculture

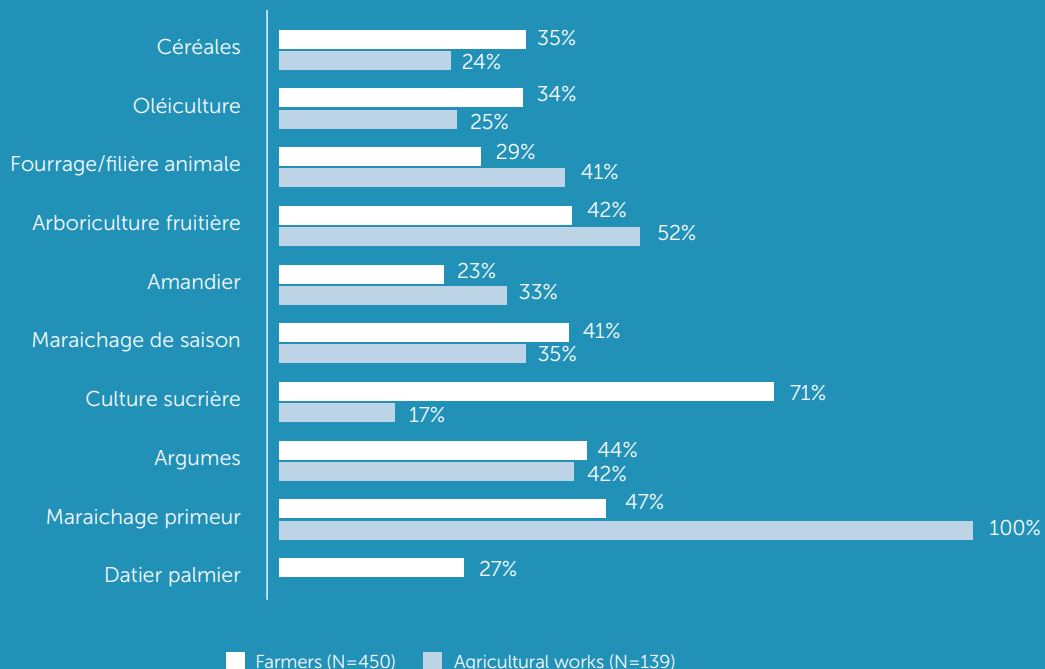
Le secteur agricole, en représentant près de 15% du PIB du Maroc, est particulièrement important pour l'analyse de l'accès des PME au financement car de nombreuses entreprises de ce secteur ont tendance à être de petite taille. Une étude entreprise par la Société financière internationale (SFI)⁴⁰ et interrogeant des groupes d'agriculteurs a cherché à identifier les tendances d'investissement et les besoins de financement dans le secteur. L'enquête a montré qu'il existe une corrélation entre le niveau de structuration du secteur et son taux d'accès aux services bancaires (cf. Figure 14). Les conclusions suivantes peuvent être mises en évidence :

le taux de bancarisation par secteur, déterminé par la proportion d'agriculteurs de ce secteur possédant un compte bancaire, est plus élevé pour le secteur des cultures sucrières, qui est le secteur le plus organisé

les secteurs des fourrages et des amandiers sont les moins structurés et présentent le taux d'accès aux banques le plus faible

les grands groupes agricoles déclarent leurs salariés à la CNSS, d'où la nécessité d'ouvrir un compte bancaire. Par conséquent, tous les travailleurs agricoles échantillonnés dans le secteur des légumes primeurs ont eu accès aux services bancaires.

Figure 14 : Taux de détention des comptes bancaires par filière agricole au Maroc



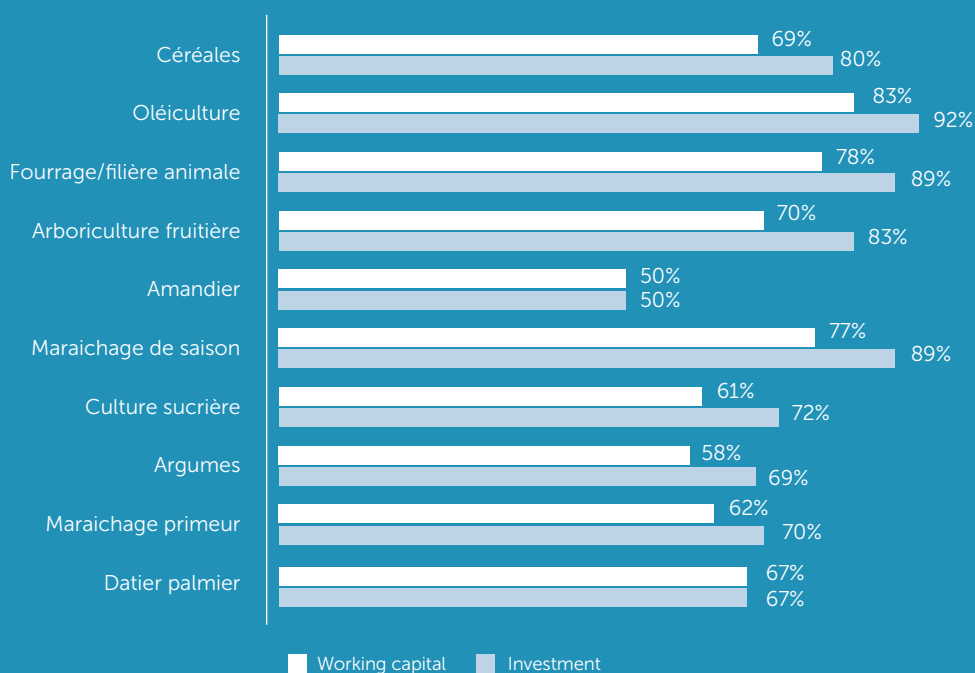
(Source: IFC, 2022)

⁴⁰ IFC. (2022). Agri-Finance Demand Assessment in Morocco. [Evaluation de la demande d'agri-finance au Maroc.]

Box 6: Case study: demand assessment from a selected sector: agriculture (continued)

L'étude de la SFI a également évalué les besoins spécifiques par secteur agricole, qui comprennent le financement des fonds de roulement et des investissements (par exemple, l'achat d'équipements) en fonction des secteurs qui représentent différents stades de maturité au sein du marché économique (cf. Figure 15). L'analyse a démontré que tous les secteurs étudiés présentaient des niveaux élevés de besoins de financement, les secteurs de l'oléiculture, du fourrage et des légumes saisonniers affichant des taux particulièrement importants de besoins d'investissement.

Figure 15 : Besoin de financement des agriculteurs par secteur agricole



(Source: IFC, 2022)

(Source : les auteurs, 2022)

Étape 2 : en appliquant l'approche méthodologique de cette étape, 34 branches et 73 sous-branches ont été sélectionnées. Le tableau d'évaluation complet est présenté dans l'Annexe VII, tandis que la liste des branches sélectionnées contenant au moins une sous-branche sélectionnée est présentée dans le Tableau 7. L'évaluation a démontré que le plus grand nombre d'entreprises qualifiées sont concentrées dans les secteurs du commerce de gros et de détail, du transport terrestre et par pipeline et, dans le secteur plus large de la construction, de la construction de bâtiments et des travaux de construction spécialisés. Ces secteurs ont également tendance à avoir le chiffre d'affaires le plus important.

Tableau 7 : Résultats de l'évaluation de l'Étape 2 : secteurs et sous-secteurs qualifiés

Secteur	Sous-secteur	Nombre d'entreprises dans le sous-secteur	Chiffre d'affaires des entreprises du sous-secteur (millions MAD)
Agriculture, sylviculture et pêche	Production végétale et animale, chasse et services connexes	6,688	7,406
Commerce ; réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce de détail, sauf pour les véhicules à moteur et les motos	21,169	47,769
	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos	60,877	418,667
	Commerce et réparation de véhicules à moteur et de motos	13,380	44,794
Construction	Construction de bâtiments	21,693	76,729
	Travaux de construction spécialisés	19,263	137,609
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1,693	24,662
	Fabrication d'équipements électriques	559	33,490
	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	407	4,183
	Fabrication de meubles	757	4,371
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	555	7,055
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	119	372
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3,784	23,512
	Fabrication de textiles	1,208	6,504
	Impression et reproduction de documents	4,648	9,870
	Industrie automobile	239	9,039
	Industrie chimique	881	40,128
	Industrie de l'habillement	5,574	15,565
	Industrie pharmaceutique	117	16,933
	Industries extractives	Autres industries extractives	922
Extraction de minerais métalliques		659	60,627
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et distribution de l'eau	412	15,644

Secteur	Sous-secteur	Nombre d'entreprises dans le sous-secteur	Chiffre d'affaires des entreprises du sous-secteur (millions MAD)
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	506	56,876
Santé humaine et travail social	Activités pour la santé humaine	18,044	9,581
Transport et stockage	Services d'entreposage et services auxiliaires des transports	8,287	28,563
	Transport aérien	541	1,474
	Transport terrestre et par pipeline	37,628	37,395

(Source : les auteurs (2022) sur la base de données extraites le 13 juin 2022, 13.15 UTC [GMT] de OECD.Stat)

Ces secteurs présenteront un intérêt particulier pour la stratégie marocaine de décarbonisation compte tenu de leur potentiel de réduction des émissions, des opportunités de démultiplication associées et de leur importance pour les politiques climatiques nationales et internationales. L'analyse recommande donc que cette liste étendue d'activités économiques soit prise en compte dans l'analyse de l'offre de financement vert (Section 6) et, par la suite, l'analyse de l'écart existant (Section 7), en plus de guider les recommandations autour desquelles l'instrument sera structuré (Section 8).

Malgré le potentiel important de l'écologisation et la demande qui y est associée, il existe un certain nombre d'obstacles qui empêchent cette demande d'accéder efficacement à l'offre de financement vert disponible. Ces obstacles sont les suivants :

- **Faible intérêt et sensibilisation des PME** : de nombreuses PME ne sont pas conscientes des opportunités d'écologisation et n'envisagent donc pas et ne cherchent pas à mettre en œuvre des projets verts. En outre, une grande partie des PME ne sont pas au courant des offres de financement vert qui leur sont proposées sur le marché marocain. Lors de la consultation des parties prenantes entreprise dans le cadre de ce projet, ce constat a été soulevé principalement par les banques commerciales consultées, dont certains clients n'étaient pas informés des solutions vertes et ne savaient même pas qu'elles existaient.
- **Caractéristiques inhérentes aux PME** : les PME sont généralement moins structurées et insuffisamment équipées pour être éligibles aux offres existantes dans le cadre d'exigences des investisseurs parfois inadaptées à la particularité des PME marocaines. A cela s'ajoute le manque de solvabilité et la sous-capitalisation des PME, les offres actuelles exigeant un minimum de 20% de fonds propres. Au Maroc, les investisseurs en capital sont également confrontés à un pipeline limité de PME viables prêtes à ouvrir leur capital. Un soutien ciblé visant à améliorer la gouvernance des PME pourrait potentiellement contribuer à une augmentation du nombre de PME pouvant répondre aux exigences des investisseurs.

- **Caractéristiques inhérentes aux projets verts** : l'évolution des flux de trésorerie des projets verts tend généralement à être différente de celle des investissements ordinaires, ce qui entraîne des besoins d'investissement spécifiques. Les projets verts sont relativement coûteux au départ et leur rentabilité n'intervient qu'à moyen ou long terme, ce qui augmente encore les coûts de transaction. Un cadre d'incitation fiscale favorisant les projets verts et les PME pourrait être mis en place pour résoudre ce problème.

5.3 Principales conclusions

Les développements politiques qui ont lieu à la fois au Maroc et au niveau international indiquent un engagement fort envers les principes de l'économie durable et de la transition économique verte. Cela se traduira par des opportunités croissantes pour les PME de développer leurs activités en termes de fourniture de produits et services verts et d'écologisation de leurs propres opérations. Les principaux résultats associés à l'analyse de la demande de financement vert sont les suivants :

1

Augmentation des achats publics de produits et services verts : conformément à la CDN marocaine, les actions prévues dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation nécessiteront respectivement 38 et 40 milliards USD. 70% de ce financement sera assuré par le gouvernement.

2

Part des PME dans la mise en œuvre de la CDN : les PME devraient jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la CDN du Maroc, étant donné qu'elles doivent mettre en œuvre, soit directement, soit par le biais de la sous-traitance aux GE, environ 40% et 52% des actions d'atténuation et d'adaptation proposées dans la CDN, respectivement.

3

Principes durables dans les marchés publics : le gouvernement marocain cherche à mieux intégrer les principes du développement durable dans son fonctionnement et ses marchés publics, conformément au Pacte d'exemplarité de l'État de la SNDD, qui devrait entrer en vigueur prochainement.

4

Participation des PME aux marchés publics : si le gouvernement représente une grande opportunité pour les PME, il existe des défis inhérents pour les petites entreprises qui cherchent à s'impliquer dans le système marocain des marchés publics, les GE étant souvent privilégiées pour la passation des marchés.

5

Pression internationale croissante en faveur de la décarbonisation : l'évolution de la politique climatique internationale, telle que le CBAM, crée des raisons supplémentaires pour les entreprises marocaines de décarboniser leurs activités par le biais de mesures d'EE et d'énergie à faible teneur en carbone.

6

Secteurs à fort potentiel d'écologisation : l'évaluation de l'économie marocaine a permis d'identifier les secteurs qui, sur la base des développements nationaux et internationaux, devraient avoir la plus forte demande de financement vert. Cette sélection a permis d'identifier neuf secteurs prioritaires, dont la production d'énergie, l'industrie manufacturière et les transports.

7

Secteurs présentant le plus fort potentiel d'extension : l'évaluation a également démontré que les secteurs présentant le plus fort potentiel d'extension (c'est-à-dire le plus grand nombre d'entreprises qualifiées) sont concentrés dans les secteurs du commerce de gros et de détail, du transport terrestre et par pipeline et, dans le secteur plus large de la construction, de la contraction de bâtiments et des travaux de construction spécialisés. Ces secteurs ont également tendance à avoir le chiffre d'affaires le plus important, représentant ainsi des domaines de grande importance pour la croissance économique marocaine.

8

Obstacles existants à la croissance de la demande de financement vert : alors que les PME auraient intérêt à rechercher des financements verts, et compte tenu du potentiel important d'écologisation de l'économie marocaine, la demande reste à ce jour limitée. Cela est dû principalement à un manque de sensibilisation aux possibilités existantes d'accès au financement vert. La difficulté de financer les PME et les projets verts qui ont des caractéristiques moins attrayantes pour les fournisseurs de financement traditionnels représente également un défi important.

6. Analyse de l'offre de financement vert par les PME

6.1 Cadre politique pour le financement des PME

La promotion de l'accès au financement des PME ne peut se faire sans des cadres réglementaires et institutionnels efficaces et des mesures de soutien. La mise en place de ces cadres a permis de pallier certains problèmes d'accès au financement des PME. A cet effet, plusieurs projets ont été initiés par les pouvoirs publics au Maroc pour améliorer l'environnement de financement des PME. En l'absence d'un cadre politique spécifique pour le financement vert des PME, l'analyse qui suit présentera les dispositions générales relatives au financement des PME, avec un accent particulier sur les mesures qui ont été mises en place spécifiquement pour la promotion du financement vert des PME.

6.1.1 Cadre législatif et réglementaire

Le cadre législatif et réglementaire du financement des PME au Maroc repose sur les trois composantes suivantes. Ces composantes et, en particulier, leurs éléments verts récemment mis en œuvre seront analysés plus en détail dans cette section.

Figure 16 : Cadre législatif et réglementaire



(Source: the authors, 2022)

Charte des PME

La loi n° 53-00 portant Charte des PME constitue le cadre de référence mis en place par l'État pour promouvoir les activités et soutenir la création des PME. Pour atteindre ses objectifs, plusieurs dispositions sont incluses dans la Charte des PME. En matière de financement, la charte prévoit la mise en place d'un certain nombre d'organismes de financement qui font l'objet d'une législation spécifique : fonds de placement collectif de capitaux, sociétés d'investissement en capital, sociétés régionales de financement, organismes de crédit mutuel et coopératif, organismes de capital-risque et fonds de garantie. En plus de cette charte existante, une nouvelle charte d'investissement devrait être approuvée prochainement en vertu de la loi-cadre n° 18-95, actuellement en cours de révision par le gouvernement. Cette charte devrait renforcer le soutien au financement des PME (cf. Encadré 7) en mettant l'accent sur la réforme du secteur de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, en apportant une perspective de durabilité au financement des PME et en aidant les PME à rendre leurs activités plus écologiques.

Encadré 7 : Loi-cadre n° 18-95 - nouvelle Charte des investissements

La loi-cadre n°18-95, actuellement en cours de révision par le gouvernement dans le cadre de la nouvelle Charte de l'investissement, renforce le dispositif d'appui spécifique destiné aux PME. Cette charte permettra d'accélérer la relance économique post-COVID et de réaffirmer la position du Maroc en tant que destination attractive pour les investissements internationaux. Dans le cadre de cette loi-cadre, une disposition spécifique pour les TPE et PME est prévue avec la réduction des programmes d'investissement nécessitant un soutien de l'Etat de 100 millions MAD à 50 millions MAD. En matière d'accès au financement, il est prévu de diversifier les modes de financement, de faciliter l'accès au marché des capitaux et de mettre en place des solutions de financement innovantes. La nouvelle charte prévoit également des mesures pour réformer le secteur de l'énergie et promouvoir l'utilisation des ER.

(Source : les auteurs, 2022)

Réglementation bancaire

Les réglementations du secteur bancaire sont cruciales pour le financement des PME. Il s'agit en particulier de la réglementation de la BAM, ainsi que de la réglementation du secteur bancaire au sens large dans le pays.

Règlement BAM sur le financement des PME : La réglementation BAM prévoit des mesures de soutien au financement des PME depuis 2012. Les principales mesures mises en œuvre par la BAM au cours de la dernière décennie comprennent l'octroi d'avances aux banques commerciales finançant les PME, l'extension ou le refinancement des prêts aux PME et une ligne de refinancement spécial. Cela démontre le rôle actif de la BAM dans le soutien du plus grand système bancaire avec la fourniture d'une assistance aux PME marocaines.

La BAM est membre de l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI) et a été désignée pour coprésider un groupe de travail sur la finance verte inclusive (FVI). Ce groupe de travail vise à promouvoir le déploiement de politiques visant à renforcer la résilience des populations rurales et des femmes face au changement climatique et le financement de projets verts et durables par le secteur bancaire. Ce groupe de travail se concentre également sur la promotion du "4P Framework of Inclusive Green Finance" de l'AFI, à savoir la fourniture, la promotion, la protection et la prévention. Par exemple, la BAM a récemment co-organisé un atelier de l'AFI à Rabat visant à accroître la compréhension du cadre des 4P parmi les parties prenantes marocaines en ce qui concerne les demandes de financement pour les entreprises marocaines.⁴¹ Le BAM pilote également les travaux du sous-groupe dédié aux mécanismes de garantie de crédit vert pour les PME.

Directive sur le cadre de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement la directive réglementaire n° 5/W/2021 sur la gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement a été signée par le BAM le 5 mars 2021. Cette directive constitue un référentiel de bonnes pratiques pour les établissements de crédit et organismes assimilés en vue d'établir un système de gestion des risques financiers liés à l'environnement (dont le changement climatique) et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.

Les articles 7 et 8 de cette directive prévoient des incitations pour les projets verts, tandis que l'article 2 invite les IF à se référer à des taxonomies internationalement reconnues pour identifier les activités durables, étant donné l'absence d'une taxonomie nationale ou d'autres références. En outre, la BAM travaille en interne sur une

⁴¹ AFI. (2019, octobre). Bank Al-Maghrib co-hosts first-ever IGF member training in Rabat. [Bank Al-Maghrib co-organise la toute première formation des membres de la FVI à Rabat.] <https://www.afi-global.org/newsroom/news/bank-al-maghrib-co-hosts-first-ever-igf-member-training-in-rabat/>

taxonomie verte simplifiée à adopter par le secteur bancaire au Maroc, en prenant la CDN comme référence et en reconnaissant les projets qui contribuent directement ou indirectement aux objectifs de la CDN.

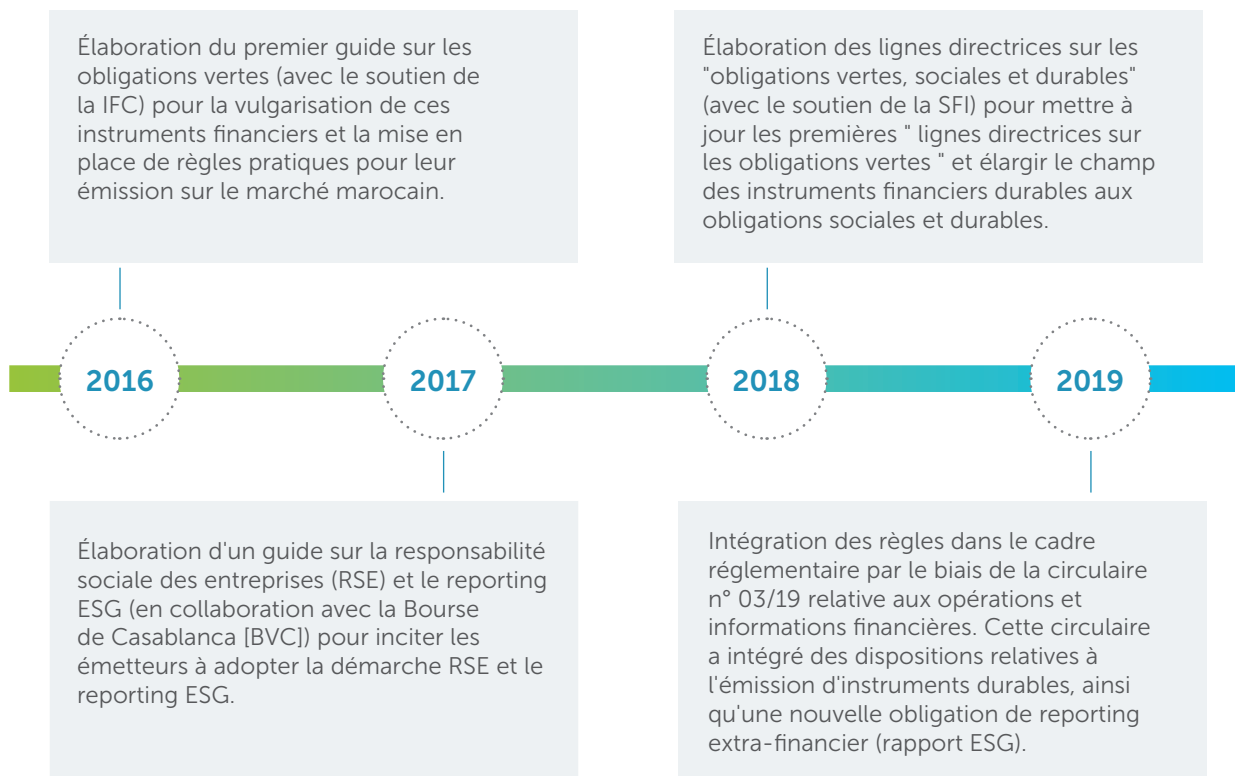
Réglementation des marchés de capitaux

L'AMMC a mis en place des dispositions pour faciliter l'accès des PME aux marchés de capitaux, en se concentrant sur la création d'un marché alternatif pour les PME et les obligations vertes.

Marché alternatif des PME : marché d'actions où les actions des PME sont négociées à travers trois compartiments : "Alternative A", "Alternative B" et "Alternative C" (réservé aux investisseurs qualifiés). Ce marché alternatif est régi par des conditions simplifiées.

Obligations vertes : la mise en œuvre du cadre réglementaire marocain pour l'émission d'obligations vertes a commencé en 2016 et a depuis suivi les meilleures normes internationales, ce qui a conduit à l'élaboration des lignes directrices de l'AMMC sur les "obligations vertes, sociales et durables" en 2018 et des orientations d'accompagnement pour le reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG) des entreprises (cf. Figure 17).

Figure 17 : Cadre réglementaire des obligations vertes au Maroc



(Source : les auteurs sur la base de l'AMMC, 2022)

S'appuyant sur les lignes directrices précédemment publiées pour les "obligations vertes, sociales et durables", les "lignes directrices de l'AMMC sur les obligations de genre" ont également été élaborées grâce au soutien du partenariat élargi entre la FSD Africa et l'AMMC. Avant cela, des obligations vertes et des obligations de genre étaient déjà émises au Maroc.

Les émetteurs qui ont franchi le pas de l'émission d'obligations vertes comprennent Masen, AWB, Banque Populaire (BP), BOA, Al Omrane et Casablanca Finance City. Leur émission totale d'obligations vertes a dépassé 4 milliards MAD, dont 1,5 milliard libellé en EUR. Récemment, en juillet 2022, la BERD a annoncé un investissement de 200 millions MAD (équivalent à 19,2 millions EUR) dans une émission d'obligations vertes certifiées d'une valeur de 1 milliard MAD (équivalent à 95 millions EUR) à l'Office national des chemins de fer marocains, l'opérateur ferroviaire national du Maroc, pour refinancer la dette utilisée pour construire une ligne ferroviaire à grande vitesse électrifiée dans le pays. Cette obligation verte sera alignée sur les critères de transport terrestre à faible émission de carbone du Climate Bonds Standard, vérifiés par une partie indépendante et certifiés par le Climate Bonds Standard Board. Elle bénéficiera également d'une garantie de TAMWILCOM.

Encadré 8 : Activités internationales de l'Autorité marocaine du marché des capitaux

Pour mieux aligner ses activités au Maroc sur les meilleures pratiques internationales, l'AMMC participe à des groupes de travail internationaux dédiés à la finance verte. Elle est membre et coprésidente du Sustainable Banking Network et membre du groupe de travail sur la finance durable de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV). L'AMMC a fourni une assistance aux régulateurs d'autres pays (par exemple, le Nigeria et le Congo), en les aidant à mettre en place des cadres pour la finance verte et durable.

(Source : les auteurs, 2022)

Organismes de placement collectif en valeurs mobilières : les Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC) sont des fonds d'investissement dont l'objectif est de financer les PME. Au Maroc, ils sont régis par la loi n° 41-05, promulguée par décret le 14 février 2006, modifiée et complétée par la loi n° 18-14, promulguée par décret le 19 février 2015. La loi n° 41-05 définit le régime juridique applicable à l'activité de capital-risque lorsqu'elle est exercée par des organismes d'investissement en capital-risque qui souhaitent opter pour ledit régime juridique et dont la gestion doit être assurée par une société de gestion.

Une comparaison des caractéristiques d'une société anonyme et d'un OPCC est présentée dans le Tableau 8. Cette comparaison montre les avantages réglementaires du statut d'OPCC axé sur les PME, introduit pour encourager davantage de fonds à opter pour ce statut, par rapport à un fonds plus traditionnel.

Tableau 8 : Comparaison des sociétés anonymes et des organismes de placement collectif en capital

	PLC	OPCC
Investissements	Tous les actifs	Un statut restrictif qui exige au moins 50% de valeurs mobilières, de fonds représentatifs et de quasi-fonds propres de sociétés non cotées et réglementées dans le cadre de "l'allocation minimale" du droit marocain. Des règles prudentielles de diversification des investissements à respecter.
Investisseurs	Aucune restriction	Restrictions pour certaines personnes physiques
Société de gestion	Pas de société de gestion	Obligatoire
Approbation	Aucune approbation	Agrément de la société de gestion par le MEF et de l'OPCC par l'AMMC.

	PLC	OPCC
Contrôle	Contrôle habituel, c'est-à-dire audits de CAC International, actionnaires, comité de surveillance (le cas échéant) et administrateurs. Aucune autorité de contrôle et aucun rapport obligatoire.	Contrôle commun/AMMC (garantie supplémentaire pour les investisseurs).
Capacité d'endettement	Aucune limitation	Limiter la capacité d'emprunt
Fiscalité	Régime de common law	Transparence fiscale

(Source : les auteurs, 2022)

Sur les 28 sociétés de gestion opérant au Maroc, 13 ont été agréées par le MEF après avis de l'AMMC. Par ailleurs, sur un total de 60 fonds de capital investissement, 8 ont été agréés comme OPCC par l'AMMC.

Afin d'encourager davantage les opérateurs de capital investissement à adopter le statut d'OPCC pour leurs fonds, l'AMMC et le MEF travaillent actuellement sur de nouveaux amendements à la loi n° 18-14. Ces amendements portent notamment sur la facilitation des procédures d'agrément (i.e. l'agrément des sociétés de gestion par l'AMMC au lieu du MEF) et la délimitation d'une nouvelle catégorie d'investisseurs disposant des moyens financiers, humains et techniques pour être autorisés à souscrire à des OPCC. L'accompagnement des fonds d'investissement et des opérateurs de fonds propres dans l'adoption du titre OPCC peut contribuer à ouvrir de nouvelles sources de financement pour les PME.

Cadre réglementaire pour les ESCO

- Le soutien à la décarbonisation de l'économie marocaine et de ses PME repose également sur la disponibilité des compétences techniques nécessaires et des services énergétiques de qualité dans le pays, chacun d'entre eux ayant connu un développement rapide ces dernières années. Le décret n° 2-18-165, adopté fin 2019 dans le cadre de la loi n° 47-09 sur l'EE, définit le cahier des charges des ESCO et régit leur création, leur organisation et leur fonctionnement. Ce décret prévoit trois types de contrats de performance énergétique (CPE) :
 - Un CPE à économies partagées** : un CPE dans lequel l'ESCO assure le financement de la conception, de la réalisation et de la mesure du projet. L'ESCO est rémunérée pour ses services et pour les travaux réalisés sur la base d'une fraction des économies d'énergie annuelles démontrées pour chaque année du contrat.
 - Un CPE avec des économies garanties** : un CPE dans lequel le client fournit le financement d'un projet d'EE dans ses installations. L'ESCO est payée pour ses services et pour ses travaux au fur et à mesure de la réalisation du projet, comme dans un contrat de construction traditionnel. Une fois les travaux terminés, l'ESCO doit garantir les économies d'énergie au client et, le cas échéant, rembourser tout manque à gagner en termes d'économies d'énergie annuelles (démontrées par un processus de mesure et de vérification) pour la durée du contrat.
 - Un CPE à rabais garanti** : un CPE dans lequel une ESCO prend en charge l'infrastructure d'une installation énergétique et réalise une étude et un projet technique et économique de niveau investissement pour améliorer l'EE du site. L'ESCO offre un service énergétique à un client avec une économie garantie par rapport à son coût d'exploitation avant le début du projet.

Le SIE est devenu un ESCO public en octobre 2018 et est désormais chargé de mettre en œuvre divers projets d'EE dans les secteurs du bâtiment, de l'éclairage public, de la mobilité et de l'industrie. Il est habilité à agir en tant que "Super ESCO" financier et à soutenir les PME et ESCO locales, contribuant ainsi à renforcer l'écosystème national en tandem avec les autres acteurs du secteur.

Cependant, malgré le développement récent du cadre réglementaire autour des ESCO, les incitations créées restent insuffisantes. Malgré l'adoption du décret sur les ESCO, le processus d'accréditation des ESCO doit être amélioré et rationalisé afin d'accélérer la mise en œuvre des projets d'EE, tandis que les entreprises ayant des projets d'ER sont toujours confrontées à des réglementations défavorables en termes de soutien à l'autoproduction d'électricité. En outre, les audits énergétiques et la mise en œuvre de mesures d'EE ne sont pas obligatoires, ce qui mine l'intérêt que les entreprises pourraient avoir à utiliser les services des ESCO.

6.1.2 Cadre fiscal et incitatif

En dehors des dispositions prévues par la Charte des PME et des mesures fiscales énumérées dans la Loi de Finances couvrant l'ensemble des secteurs économiques selon les conditions et limites précisées par le Code Général des Impôts, il n'existe actuellement aucun régime favorable dédié au financement des PME au Maroc. En parallèle, les premières mesures mises en place dans le cadre du financement de la transition écologique et du développement durable du Maroc bénéficient indirectement aux PME et aux autres catégories d'entreprises. Ce système fiscal, bien qu'encore en construction, introduit de plus en plus de mécanismes favorisant la fiscalité verte et la loi-cadre n° 99-12 relative à la "Charte nationale de l'environnement et du développement durable" comme première loi intégrant la protection de l'environnement dans le régime fiscal. Si cela représente déjà une dynamique d'écologisation du système fiscal marocain, une réforme fiscale globale, incluant l'intégration de la gouvernance environnementale, de la comptabilité et de la tarification du carbone, n'est pas encore envisagée.

Mesures fiscales

Dispositions fiscales générales applicables aux PME : la Charte des PME comprend des articles qui visent spécifiquement les PME. Ces articles prévoient des dispositions de réduction d'impôt qui, tout en réduisant la charge fiscale des PME marocaines, ne contiennent actuellement pas de dispositions associées à la décarbonisation ou à d'autres priorités vertes. Ces dispositions sont présentées dans le Tableau 9.

Tableau 9 : Dispositions fiscales de la Charte des PME

Article sur la Charte des PME	Mesures fiscales
Article 51	Déduction de la base imposable à l'impôt général sur le revenu égale ou inférieure au montant de leur souscription, accordée aux personnes physiques qui ont souscrit en numéraire au capital d'une PME en liquidation dans les cinq ans de sa constitution ou de son redressement.
Article 52	Réduction de l'impôt général sur le revenu accordée aux personnes physiques qui souscrivent en numéraire au capital initial ou aux augmentations de capital d'une PME, en plus de celles qui souscrivent en numéraire au capital initial ou aux augmentations de capital d'une société d'investissement en capital, d'une société régionale de financement des PME ou aux actions d'un fonds collectif de placement en capital.
Article 53	Déductibilité des charges correspondant à la valeur des dons en argent ou des subventions en nature effectués par des personnes physiques ou morales à des associations reconnues d'utilité publique et dédiées au soutien des PME, comme le prévoit l'article 20 de la Charte des PME.
Article 54	Exonération de TVA pour les équipements, outils et biens d'équipement importés ou acquis localement, directement ou par l'intermédiaire d'une société de crédit-bail, par un groupement d'intérêt économique composé exclusivement de PME.
Article 55	Régime fiscal dédié au financement par les contreparties centrales, c'est-à-dire les fonds communs de placement à risque et les sociétés de capital-risque, tel que détaillé au paragraphe 1.1.3.

(Source : les auteurs sur la base de la Charte des PME, 2002)

Principales mesures de la loi de finances 2022 concernant le financement des PME et la fiscalité verte : le Code Général des Impôts (CGI) pour l'année 2022, accepté dans le cadre de la loi de finances 2022, comprenait un certain nombre de nouvelles mesures, dont beaucoup étaient axées sur le soutien au développement durable et à faible émission de carbone des PME marocaines. Les principales mesures fiscales axées sur l'écologisation et l'innovation sont énumérées ci-dessous :

1	révision du montant de la participation donnant droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés au profit des entreprises qui prennent des participations dans le capital de nouvelles entreprises innovantes dans les nouvelles technologies (start-ups). Le plafond a été porté de 200 00 à 500 000 MAD.
2	réduction du seuil du montant des projets d'investissement de 100 millions MAD à 50 millions MAD, bénéficiant de l'exonération de la TVA avec droit à déduction. ⁴² L'exonération en régime intérieur et en régime d'importation concerne les entreprises existantes qui réalisent des projets d'investissement d'un montant égal ou supérieur à 50 millions MAD dans le cadre d'une convention conclue avec l'État. Cette exonération concerne également les droits de douane applicables à l'importation de biens d'équipement, de matériels et d'outillages pour le compte des entreprises concernées, nécessaires à la réalisation du programme d'investissement.
3	rétablissement de la neutralité de la TVA pour les opérations de vente de panneaux photovoltaïques (PV) et de chauffe-eau solaires. ⁴³ Cette mesure comprend l'application du taux unique de 10% aux panneaux photovoltaïques et aux chauffe-eau solaires nationaux et importés et l'exonération avec droit à déduction des produits et matériaux utilisés pour la fabrication des panneaux photovoltaïques. Les produits et matériaux exonérés peuvent être acquis localement ou importés par les fabricants et comprennent les cellules PV, le verre solaire, les cadres de panneaux, les crochets et les structures de support des panneaux, les coins des panneaux en plastique et autres.
4	exonération de la TVA sans droit à déduction pour les matériaux de récupération et les pompes à eau fonctionnant avec des ER utilisés dans le secteur agricole. ⁴⁴
5	taux de TVA réduit avec droit à déduction sur les ventes d'énergie électrique. ⁴⁵
6	exonération fiscale pour les véhicules à moteur électrique et hybride. ⁴⁶
7	assujettissement à la taxe de certains articles et équipements électriques et des batteries de véhicules. Les produits concernés sont les articles, appareils et équipements électriques, les dispositifs électroniques et les batteries de véhicules. ⁴⁷

⁴² Articles 92-I-6° and 123-22°-b) of the CGI and Article 164-1°-p) of the Customs and Indirect Taxation Code (CDII).

⁴³ Articles 92-I-54°, 99-2°, 123-59° and 124 -I of the CGI.

⁴⁴ Article 91-I-C-5 et 6° du CGI.

⁴⁵ Article 99-III-a° du CGI.

⁴⁶ Article 252-I-c° du CGI.

⁴⁷ Article 182-1° du CDII.

Loi-cadre n° 69-19 relative à la réforme fiscale :⁴⁸ suite aux recommandations de la Conférence nationale sur la fiscalité tenue en 2019, la loi-cadre n° 69-19 a été établie le 26 juillet 2021, présentant les dispositions de la réforme fiscale. Cette réforme, qui constitue un levier structurant pour le financement de l'économie nationale, sera mise en œuvre progressivement sur cinq ans en fonction des priorités nationales. Certaines des mesures fiscales édictées par cette loi permettraient d'accélérer le développement durable au Maroc, notamment les suivantes :

- la protection de l'environnement, notamment par l'introduction d'une taxe sur le carbone ;
- la promotion de l'économie sociale ; et
- fournir des incitations au développement d'entreprises innovantes, y compris les start-ups, les structures de soutien (par exemple, les incubateurs et les accélérateurs) et les agrégateurs d'entrepreneurs indépendants.

Cette réforme fiscale, ainsi que les mesures CGI nouvellement introduites, démontrent une évolution continue du cadre fiscal marocain vers le soutien aux entreprises vertes.

Fiscalité des OPCC : cruciales pour le financement du développement des PME, les OPCC sont soumises à des dispositions fiscales spéciales sur les transactions. Alors que l'impôt sur les transactions pour la plupart de leurs types de transactions est de 0% par rapport aux autres véhicules d'investissement, les OPCC bénéficient en outre d'un impôt de 0% sur les plus-values de cession de titres (cf. Tableau 10).

Tableau 10 : Comparaison du traitement fiscal des transactions entre les organismes de placement collectif en capital et les autres fonds

Transactions imposables	Régime classique ⁴⁹	Régime fiscal de l'OPCC
Droits d'enregistrement sur les acquisitions d'actions	0% ^{*50}	0%*
Contributions au compte courant	0%*	0%*
Dividendes reçus ou enregistrés en compte courant	0% ^{**51}	0%**
Plus-values sur les ventes de titres	Taux d'échelonnement (%) ^{***}	0%****

*Articles 129-IV-11° / 23° et 25° du CGI, **Article 6-I-C-1° du CGI, ***Article 19 du CGI, ****Article 6-I-A-18° du CGI.

(Source : les auteurs, d'après le CGI, 2022)

Autres incitations

Le système de garantie et de cofinancement de TAMWILCOM : TAMWILCOM joue un rôle crucial dans le paysage du financement marocain. En 2021, le total de ses engagements accordés en faveur des entreprises et des particuliers a atteint 24,9 milliards MAD, permettant de mobiliser un volume de crédit de 43,7 milliards MAD.⁵² Son soutien est spécifiquement important pour les PME car le cofinancement accordé réduit le risque pour les banques, les incitant ainsi à accorder des crédits aux PME. Les programmes de TAMWILCOM destinés aux PME comprennent des garanties de crédit, des cofinancements avec les banques et des financements en fonds propres par le biais de fonds d'investissement et de garanties de capital-risque.

⁴⁸ Décret n° 1-21-86 du 26 juillet 2021.

⁴⁹ Sous réserve des régimes applicables à des secteurs/véhicules particuliers.

⁵⁰ A l'exclusion des sociétés immobilières et des sociétés à prépondérance immobilière.

⁵¹ A condition que la société bénéficiaire fournisse à la société distributrice ou à l'établissement bancaire délégué une attestation de propriété des actions, ainsi que son numéro d'identification à l'impôt sur les sociétés.

⁵² Ceci exclut les produits spécifiques mis en place lors de la crise du COVID-19.

En termes de financement vert, TAMWILCOM a mis en place une offre de cofinancement pour les projets verts appelée "Green Invest", qui sera mise en œuvre conjointement avec les banques locales. TAMWILCOM a également signé un accord avec la BERD pour optimiser les synergies entre leurs offres, produits et expertises respectifs en matière de finance verte. Ces actions conjointes seront menées dans le domaine de la transition énergétique et de l'inclusion financière.

Programme Maroc PME : Maroc PME est un instrument des pouvoirs publics pour promouvoir le développement des PME. Il comprend deux programmes phares visant à accompagner les PME dans leur processus de modernisation et à améliorer leur compétitivité. Il s'agit de :

- **le programme IMTIAZ :** offre des primes à l'investissement aux PME ayant un projet de développement favorisant la croissance et la création de valeur ajoutée et d'emplois ; et
- **le programme Moussanada :** vise à soutenir 700 entreprises par an dans leurs efforts de modernisation et d'amélioration de leur productivité en prenant en charge 60 à 80% des coûts des services.

Plus de 2 530 projets ont été soutenus par les programmes de Maroc PME en 2021, contre 819 projets en 2020, tandis que le nombre d'emplois directs et indirects créés par les projets d'investissement approuvés en 2021 a atteint 29 249.

En 2021, Maroc PME a lancé son programme "Tatwir Green Growth" pour soutenir les start-ups et les PME vertes avec une offre intégrée pour différents types de projets de décarbonation (ex : prime à l'investissement, aide remboursable et assistance technique).⁵³

Protocole d'accord entre l'AMMC, la BVC, Maroclear⁵⁴ et l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse pour faciliter l'accès des PME au marché des capitaux : le protocole d'accord, signé en décembre 2021, a marqué le lancement d'une offre intégrée, appelée "Offre PME", pour faciliter l'accès des PME au financement sur le marché des capitaux et soutenir les entreprises qui souhaitent être cotées sur le nouveau Marché Alternatif de la BVC. L'offre repose sur les trois composantes suivantes :

Figure 18 : Composantes de l'offre intégrée des petites et moyennes entreprises pour le marché boursier



(Source : les auteurs, 2022)

Cette initiative, ainsi que tous les autres programmes d'incitation et dispositions fiscales évoqués précédemment, témoigne de l'intérêt croissant du paysage réglementaire et financier marocain pour le soutien aux PME et, en particulier, pour leurs activités et approches commerciales durables.

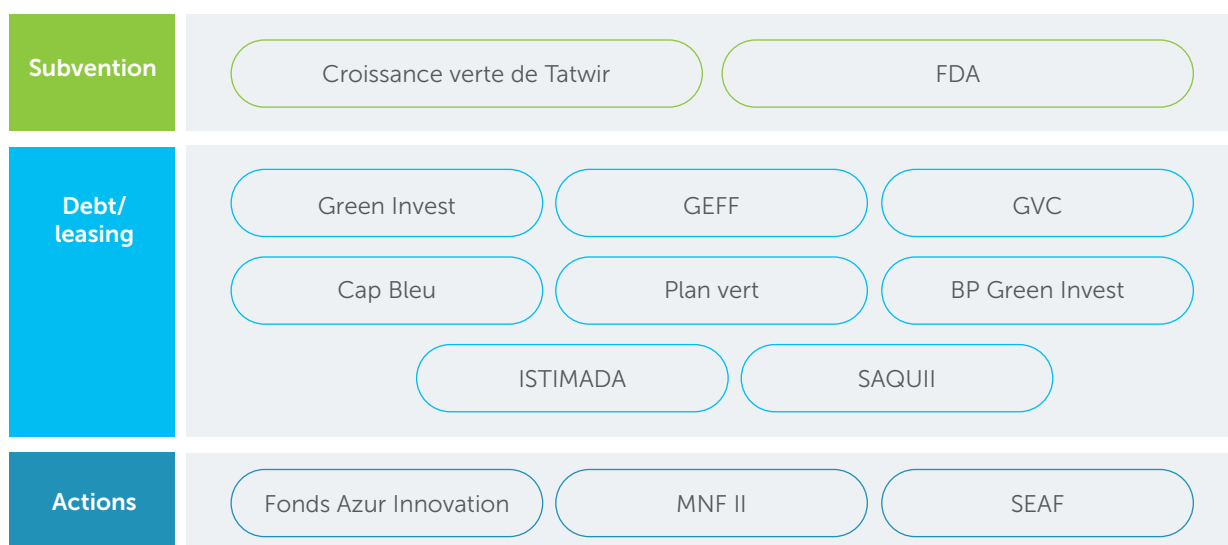
⁵³ Voir plus de détails dans la Section 5.2.

⁵⁴ Maroclear est le dépositaire central de titres au Maroc depuis 1997, conformément à la Loi n° 35-96 du 9 janvier 1997.

6.2 Cartographie des financements verts disponibles pour les PME

Au cours des dernières années, plusieurs offres de financement dédiées aux projets verts ont vu le jour au Maroc. Elles ont été initiées à la fois par des organismes publics de soutien aux entreprises, tels que Maroc PME et TAMWILCOM, et par des IFD en partenariat avec des banques commerciales locales. Cette section présente les différents produits et sources de financement verts actuellement proposés, ainsi que leurs principales caractéristiques. Ces sources de financement seront réparties en trois groupes en fonction du type d'instrument de financement, comme indiqué dans la Figure 19.

Figure 19 : Cartographie des offres actuelles de financement vert pour les petites et moyennes entreprises



(Source : les auteurs, 2022)

6.2.1 Subventions

Dans le cadre de son Plan de relance industriel 2021-2023, Maroc PME, en partenariat avec l'AMEE, a mis en place son premier produit pour les projets verts en 2021. Les principales caractéristiques de cette offre, dénommée programme "Tatwir Green Growth", sont présentées ci-dessous.

Tableau 11 : Offre du Maroc PME : Tatwir Green Growth

Maroc PME		
Tatwir Green Growth		
Investissement global promis dans la première phase : 1 milliard MAD		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
Chiffre d'affaires < 200 millions MAD	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'EE et intégrer les ER Optimisation des processus de fabrication et des flux de matériaux 	Prime de 30% au programme d'investissement TTC, avec un plafond de 5 millions MAD TTC pour les PME et de 1,5 millions MAD TTC pour les TPE.
Secteur industriel	<ul style="list-style-type: none"> Innovation et développement de produits éco-conçus Lancement de secteurs industriels verts 	
Projet durable	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de secteurs industriels verts 	Aide remboursable : 5% du programme d'investissement TTC pour les PME et 10% pour les TPE pour le financement du fonds de roulement.
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'EE et intégrer les ER Optimisation des processus de fabrication et des flux de matériaux Innovation et développement de produits éco-conçus 	Conseil et expertise technique : soutien financier jusqu'à 1 million MAD TTC pour les TPE et PME.
	<ul style="list-style-type: none"> Innovation et développement de produits éco-conçus 	Soutien à l'innovation/éco-conception : soutien jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement de produits, avec un plafond de 3 millions MAD TTC pour les PME et de 2 millions MAD TTC pour les TPE.

(Source : les auteurs, sur la base des données de Maroc PME, 2022)

Principal instrument de mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le secteur agricole, le Fonds de développement agricole (FDA) offre une série de subventions, y compris celles accordées aux PME à des fins de protection de l'environnement. En particulier, le Tableau 12 montre le type de soutien que les PME du secteur agricole peuvent demander afin d'augmenter l'économie des ressources, de contrôler l'érosion des sols et de soutenir la valorisation des sous-produits agricoles.

Tableau 12 : Offre du Fonds de développement agricole

FDA		
Subventions pour la protection des ressources en agriculture		
Financement global : N/A		
Entreprises éligibles	Projets cibles	Modalités de financement
Agriculteurs de toutes tailles et structures visant à économiser les ressources, à lutter contre l'érosion des sols et à valoriser les sous-produits agricoles.	Aménagements hydro-agricoles et collecte des eaux de pluie	<ul style="list-style-type: none"> L'irrigation localisée (projets individuels) : 80% (plafonné à 36 000 MAD/hectare (ha) équipé et 16 000 MAD/ha équipé dans le cas des bassins de stockage d'eau. Irrigation localisée (projets collectifs, petits agriculteurs ou projets d'agrégation) : 100% plafonné à 45 000 MAD/ha équipé et 20 000 MAD/ha équipé supplémentaire dans le cas des bassins de stockage d'eau. Ameublement profond : 30% avec un maximum de 7 000 MAD/ha. Récupération des eaux de pluie : 50% avec un plafond de 2 500 MAD/ha.
	Culture fruitière (contrôle de l'érosion des sols et piégeage du carbone)	<ul style="list-style-type: none"> Palmiers dattiers : 100% du prix d'achat des plantes. Extension de la palmeraie : 70% du prix des plants, avec un plafond de 35.000 MAD/ha. Oliviers : de 500 à 4 000 MAD/ha. Arbres fruitiers rosacés : 60% du prix d'achat des plants, avec un plafond de 3 500-MAD 17 000 selon la densité minimale et le type. Arganiers : 80% du prix d'achat des plants, avec un plafond de 6 000 MAD et de 9 000 MAD en irrigué. Autres espèces fruitières : 60% du prix d'achat des plants, avec un plafond de 3 500 à 10 000 MAD selon la densité minimale et le type.
	Matériel agricole	<ul style="list-style-type: none"> Semoirs directs : 50% plafonné à 50 000-MAD 100 000 selon la largeur de travail.
	Valorisation des sous-produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Unités de traitement et de valorisation des grignons d'olive : 10% plafonnés à 50 000 - 100 000 MAD selon la largeur des travaux. Unités de séchage du fumier de volaille : plafonnées à 600 000 MAD. Nouvelle unité de valorisation : prise en charge des investissements liés aux équipements de réduction de l'impact environnemental.

(Source : les auteurs, sur la base des données de la FDA, 2022)

Si les subventions jouent un rôle important pour stimuler le développement des PME, certaines difficultés procédurales nuisent à leur efficacité pour soutenir les petites entreprises. La complexité des exigences en matière de demande et la longueur de la procédure d'examen des demandes rendent le processus compliqué pour les PME. En outre, les subventions sont souvent débloquées après la mise en œuvre du projet, ce qui crée des problèmes de trésorerie. Le volume de la subvention est également souvent calculé sur la base du crédit éligible et non du coût de l'investissement. Tous ces éléments qui limitent le potentiel des subventions pour soutenir les petites entreprises devraient être pris en compte pour optimiser le paysage du financement des PME.

6.2.2 Financement par emprunt et crédit-bail

En 2019, TAMWILCOM a mis en place le produit de cofinancement "Green Invest" pour les investissements dans l'économie verte avec les banques commerciales. Dans le cadre de ce programme, la part de TAMWILCOM s'élève à 45 millions EUR sur 3 à 5 ans. D'autres fonds pourront être mobilisés en fonction des besoins.

Tableau 13 : Offre de TAMWILCOM : Green Invest

TAMWILCOM		
Green Invest		
Financement global : 45 millions EUR		
Banques locales : toutes les banques		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> TPE, PME et GE. Viable et solvable. Secteurs : agriculture, industrie, secteur des services, fournisseurs de technologies vertes et ESCO. 	<ul style="list-style-type: none"> EE. ER. Contrôle de la pollution. Gestion des déchets. La fabrication d'équipements verts. 	<ul style="list-style-type: none"> Crédit à long terme dans le cadre du cofinancement. Part de TAMWILCOM : max 40%, plafonnée à 10 millions MAD. Durée : 12 ans maximum ; report de quatre ans en principal. Autofinancement/fonds propres : min 20%. * Part de la banque : variable, pour autant que cette part ne soit pas inférieure à celle de TAMWILCOM. Taux librement négociable.
		<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique (prévue)**

* Les aides, subventions et subventions d'investissement provenant d'autres donateurs peuvent être considérées comme des fonds propres.

** L'expertise technique est actuellement financée par le client ou fournie par d'autres parties prenantes dans le cadre de programmes verts, par exemple le GEFF, le GVC, la Ligne Bleue et/ou Maroc PME.

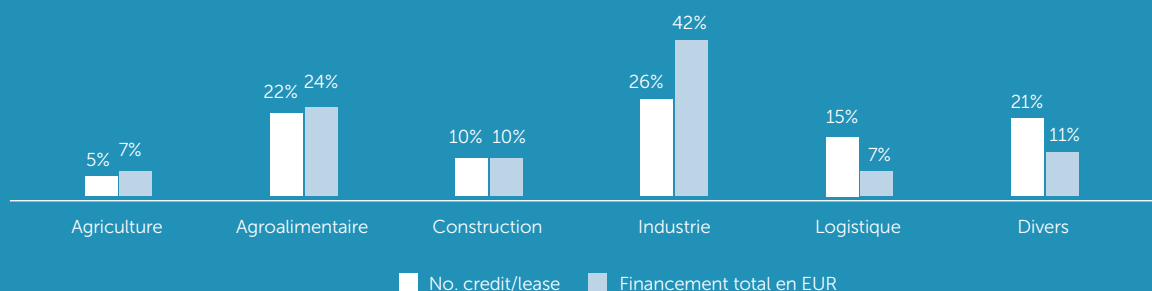
(Source : les auteurs, sur la base des données de TAMWILCOM, 2022)

Les partenariats avec les IFD ont permis de mettre en place des lignes de crédit pour des projets d'entreprises vertes axés sur les PME. La première ligne labellisée verte, le mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc (MorSEFF), a été lancée en 2015 avec un financement global de 110 millions EUR. Elle a été développée par la BERD en coopération avec la Banque européenne d'investissement (BEI), l'AFD et la KfW, avec une distribution locale par la BMCE, BP, Maghrebail et Maroc Leasing. Destiné principalement aux projets d'EE et d'ER, le MorSEFF a offert des prêts ou des locations allant jusqu'à 100% du coût d'investissement avec une subvention de 10-15% de l'investissement, en plus d'une assistance technique gratuite. Plus de 900 entreprises, principalement des PME, ont été financées par ce programme. Cette ligne a été fermée après le déploiement de son financement. Les réalisations du programme MorSEFF sont présentées dans l'Encadré 9.

Encadré 9 : Aperçu des réalisations du Mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc

Over its lifetime, MorSEFF distributed investments totalling EUR 110 million to more than 900 companies with sustainable energy projects, with more than 50% of those companies being SMEs. Almost 40% of these projects were financed by leasing. MorSEFF financed companies operating in different sectors, with the industry and agribusiness sectors receiving 42% and 24% of the financing granted (in value), respectively.

Figure 20 : Répartition du portefeuille du mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc par secteur

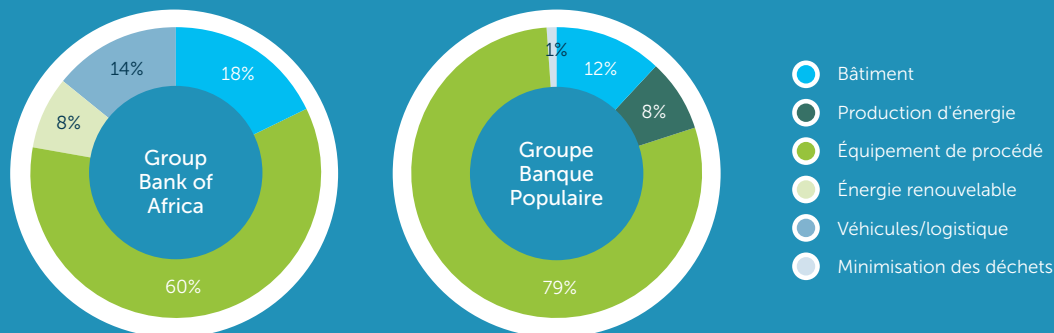


(Source : équipe du MorSEFF et la BERD)

Encadré 9 : Aperçu des réalisations du Mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc

Les investissements du MorSEFF ont été principalement dirigés vers une variété de programmes d'ER (en particulier le PV) et d'EE (par exemple, des projets de modernisation, de rénovation et d'extension des capacités).

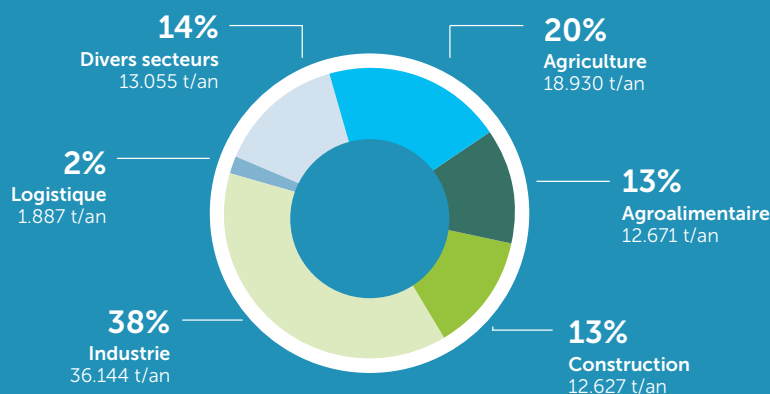
Figure 21 : Répartition du portefeuille du mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc par type de projet



(Source : équipe du MorSEFF et la BERD)

Le MorSEFF, tout en ayant un impact mesurable en termes d'économies d'énergie et de réduction des émissions de GES (cf. Figure 22), a également permis un retour sur investissement efficace, améliorant à son tour la compétitivité des entreprises bénéficiaires en diminuant leurs coûts de production, en améliorant leur image RSE et en leur permettant de pénétrer de nouveaux marchés, notamment à l'international.

Figure 22 : Réduction des émissions de dioxyde de carbone du portefeuille du mécanisme de financement de l'énergie durable au Maroc



(Source : équipe du MorSEFF et la BERD, année)

Dans l'ensemble, les performances de MorSEFF ont dépassé les attentes initiales, faisant de lui le programme de référence pour la finance verte au Maroc et ouvrant la voie aux programmes qui ont été développés par la suite.

(Source : les auteurs, 2022)

Grâce au succès du programme MorSEFF, d'autres lignes de crédit vertes ont été créées par la BERD et d'autres banques de développement opérant au Maroc. Elles sont présentées ci-dessous.

Tableau 14 : Offre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement : Mécanisme de financement de l'économie verte

BERD		
Mécanisme de financement de l'économie verte (GEFF)		
Financement global : 163 millions EUR		
Les banques locales : BOA, Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH Bank), Crédit du Maroc, Société Générale, BP et la Banque du Commerce et de l'Industrie du Maroc.		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> TPE, PME et GE. Viable et solvable. Au moins 75% du capital est détenu par des investisseurs privés. Activités conformes aux normes nationales en matière sociale, environnementale, de santé, de sécurité et de travail. Secteurs : industrie, tertiaire, agriculture, ESCO et producteurs d'équipements éligibles. 	<ul style="list-style-type: none"> EE. ER. Bâtiments durables. Économie d'eau. Efficacité des ressources. Gestion durable des terres. 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt ou crédit-bail à long terme. Objet : dépenses d'investissement (CAPEX). Quota : jusqu'à 100%. Montant : 5 millions EUR maximum par projet et par emprunteur. Taux/maturité : dépend de la banque partenaire. Subvention : 10% du crédit éligible avant impôt. 15% pour les projets de co-génération ou de tri-génération. Conditions de remboursement : après vérification de l'installation des équipements ou de l'achèvement du projet. Assistance technique : gratuite

(Source : les auteurs, sur la base des données de l'offre de la BERD et du GEFF, 2022)

Tableau 15 : Offre de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement : Chaîne de valeur verte

BERD		
Chaîne de valeur verte (CVV)		
Financement global : 90 millions EUR		
Les banques locales : BOA, Crédit du Maroc, Société Générale et BP		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> PME, selon la définition de l'UE.⁵⁵ Viable et solvable. Au moins 75% du capital est détenu par des investisseurs privés. Activités conformes aux normes nationales en matière sociale, environnementale, de santé, de sécurité et de travail. PME appartenant à une chaîne de valeur, c'est-à-dire ayant au moins un fournisseur local et/ou un client national ou international opérant dans les secteurs suivants : agriculture, industrie, eau, assainissement, déchets, logistique, télécoms et informatique. 	<ul style="list-style-type: none"> EE. ER. Économie d'eau. Efficacité des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt ou crédit-bail à long terme. Sujet : CAPEX. Quota : jusqu'à 100%. Montant : 0,3 million EUR maximum pour les équipements pré-approuvés et 1 million EUR pour les projets intégrés nécessitant une évaluation. Max. 5 millions EUR par emprunteur. Taux/maturité : dépend de la banque partenaire. Subvention : 10% du crédit éligible avant impôt. 15% pour les projets de co-génération ou de tri-génération. Conditions de remboursement : après vérification de l'installation des équipements ou de l'achèvement du projet. Assistance technique : gratuite

(Source : les auteurs, sur la base des données de la BERD GVC, 2022)

⁵⁵ La définition communautaire d'une PME est une entreprise qui emploie moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions EUR ou dont le total du bilan est inférieur à 43 millions EUR. L'analyse de la taille de l'entreprise porte également sur le groupe, le cas échéant.

Tableau 16 : Offre de la Banque d'Afrique/Agence française de développement/Banque européenne d'investissement : Cap Bleu

BOA/AFD/BEI		
Cap Bleu		
Financement global : 20 millions EUR		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> TPE, PME et GE. Viable et solvable. Secteurs : agriculture, hôtellerie, immobilier, industrie et assainissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Prétraitement et traitement des eaux usées. Réutilisation des eaux usées traitées. Économie d'eau dans le processus de fabrication. Réduction des fuites d'eau potable. Travaux et équipements d'assainissement. Dessalement. 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt à long terme. Maturité : jusqu'à 10 ans. Taux bonifié : différence d'intérêt entre le taux appliqué (sur la base de la tarification habituelle) et le taux avec un bonus de 90 points de base sous forme de cash back annuel.
		<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique : gratuite

(Source : les auteurs, sur la base des données de la BOA/AFD/BEI et Cap Bleu, 2022)

Tableau 17 : Offre Crédit Agricole du Maroc/Agence française de développement : ISTIDAMA

CAM/AFD		
ISTIDAMA		
Financement global : 10 millions EUR		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> Particuliers, TPE et PME. Agriculture, agro-industrie et traitement et valorisation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> EE. ER. Gestion des déchets. L'agriculture biologique. 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt à long terme. Sujet : CAPEX. Taux bas. Échéance : 12 ans avec un délai de grâce de deux ans.
		<ul style="list-style-type: none"> Subvention : 10% du prêt.
		<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique : gratuite

(Source : les auteurs, sur la base des données de la CAM/AFD et de l'ISTIDAMA, 2022)

Tableau 18 : Offre du Crédit Agricole du Maroc : SAQUII

CAM		
SAQUII, SAQUII Solaire et SAQUII Optimisé		
Financement global : N/A		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> • Individus, TPE, PME, GE et groupes. • Secteur : agriculture. 	Optimisation des ressources en eau (SAQUII).	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt à long terme. • Quota : jusqu'à 100% de l'investissement. • Durée : jusqu'à 10 ans, avec quatre ans de report. • Remboursements souples. • Offres de préfinancement d'aides financières publiques ou d'avances sur les subventions de l'AFD.
	L'énergie solaire (SAQUII Solaire).	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt à long terme. • Quota : jusqu'à 85% de l'investissement. • Durée : jusqu'à 10 ans, avec un an de report. • Remboursements souples. • Cofinancement de TAMWILCOM Green Invest et garanties (par exemple, Damane Express/Damane Istitmar).
	Optimisation de l'utilisation des ressources en eau dans l'irrigation localisée (SAQUII Optimisé).	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt à long terme. • Quota : jusqu'à 85% de l'investissement. • Durée : jusqu'à 10 ans, avec deux ans de report. • Remboursements souples. • Cofinancement de TAMWILCOM Green Invest et garanties (par exemple, Damane Express/Damane Istitmar).

(Source : les auteurs, sur la base des données de la CAM, 2022)

Tableau 19 : Offre d'Attijariwafa Bank : Plan vert

AWB		
Plan vert		
Financement global : N/A		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> • TPE, PME et GE. • Tous les secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • EE. • ER. • Gestion des déchets. • Contrôle de la pollution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt à long terme. • Sujet : CAPEX. • Durée : jusqu'à 12 ans, avec un report de capital de trois ans maximum. • Quota : jusqu'à 80% pour l'extension ou la modernisation d'un projet ou 70% pour un nouveau projet. • Taux fixe ou variable, avec possibilité de passer de l'un à l'autre une fois pendant la durée du prêt. • 50% de réduction sur les frais de dossier pour les entreprises industrielles.
		<ul style="list-style-type: none"> • Leasing. • Durée : jusqu'à cinq ans (biens meubles) et dix ans (biens immeubles). • Jusqu'à 100% de l'investissement. • Déductibilité des loyers de la base imposable et possibilité de récupérer la TVA sur le montant du loyer. • Option d'achat à l'échéance. • Exemption des frais de dossier pour les entreprises industrielles.

(Source : les auteurs, sur la base des données du Plan vert AWB, 2022)

Tableau 20 : Offre de la Banque Populaire : BP Green Invest

BP		
BP Green Invest		
Financement global : N/A		
Critères d'éligibilité	Projets cibles	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> TPE, PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI) (c'est-à-dire < 500 millions MAD). Tous les secteurs (à l'exception de la promotion immobilière). 	<ul style="list-style-type: none"> EE. ER. Gestion des déchets. Conservation des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt à long terme. Sujet : CAPEX. Quota : jusqu'à 90% pour les projets d'extension et 80% pour les nouveaux projets. Taux : taux fixe ou variable, avec possibilité de le modifier une fois pendant la durée du prêt. Durée : jusqu'à 12 ans, avec un maximum de quatre ans de report. Frais de dossier gratuits. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> Assistance technique : sensibilisation et formation technique par le biais du Cluster Solaire (via le partenariat BCP-Cluster Solaire) ; et évaluation de l'éligibilité des candidatures par les experts de l'AMEE (via le partenariat BCP-AMEE).

(Source : les auteurs, sur la base des données de l'offre de BP et de BP Green Invest, 2022)

Parmi les instruments de financement par la dette, le développement des obligations vertes, lancées au Maroc en 2016, est également important. Plus de 4 milliards MAD d'obligations vertes ont été émis à travers six opérations : Masen, AWB, BP, BOA, Al Omrane et Casablanca Finance City. Cependant, les PME n'ont pas la taille critique pour recourir à ce type de financement, qui n'est actuellement accessible qu'aux grands opérateurs. Une façon d'accéder à cet instrument est d'utiliser un mécanisme d'agrégation afin de structurer une émission commune pour un pool de projets portés par des PME. Cependant, de telles initiatives n'ont pas encore été actives.

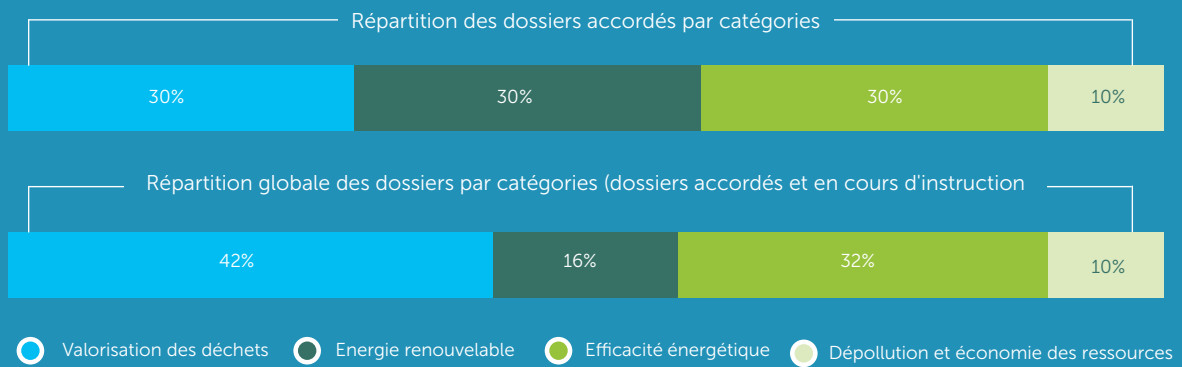
6.2.3 Financement par capitaux propres

Actuellement, il n'existe pas d'instruments de fonds propres ou de quasi-fonds propres dédiés exclusivement à l'économie verte au Maroc. Cependant, les fonds de capital-investissement créés dans le cadre du Fonds Innov Invest consacrent une partie de leurs investissements à des projets innovants dans le domaine des technologies vertes. Ce programme a été mis en place par le gouvernement marocain et est géré par TAMWILCOM. Il vise à promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des PME à travers une structure de financement combinant des financements publics et privés. L'objectif du programme est d'accompagner ces entreprises dans leur développement, avec une attention particulière pour celles opérant dans des secteurs innovants et essentiels à la diversification économique du Maroc.

Encadré 10 : Réalisations de Green Invest

Depuis son lancement en 2019, le produit de cofinancement "Green Invest" de TAMWILCOM a permis de financer 10 entreprises pour un investissement total de 44,7 millions MAD. Des informations sur neuf de ces entreprises, représentant un investissement global de 25,2 millions MAD, sont présentées ci-dessous.

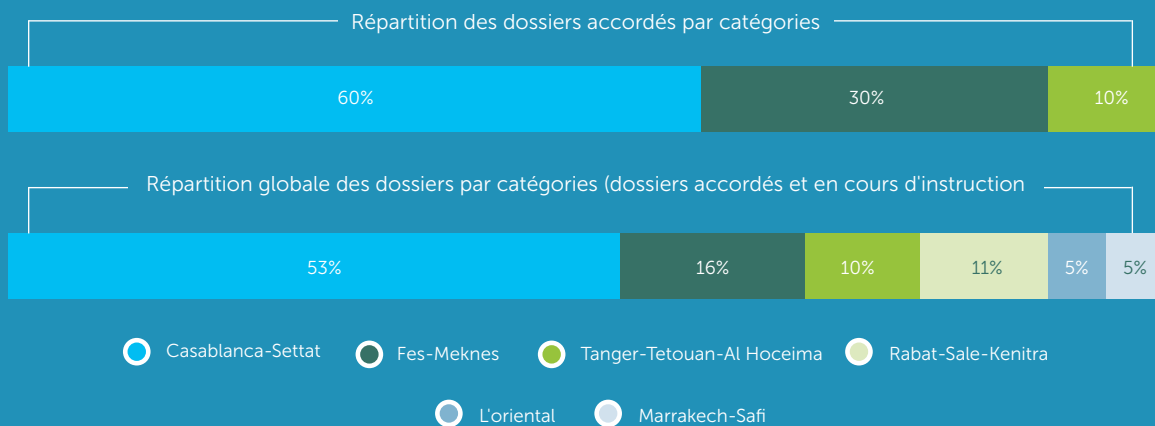
Figure 23 : Répartition du financement Green Invest par type de projet



(Source: TAMWILCOM)

Au cours des premières années du programme, une répartition égale du financement a été observée entre les projets d'EE, d'ER et de valorisation des déchets. Toutefois, en tenant compte de l'échantillon d'entreprises disponible en 2022, la part de financement accordée aux projets de valorisation des déchets a augmenté à 42%, tandis que le financement des projets d'ER a diminué à 10%.

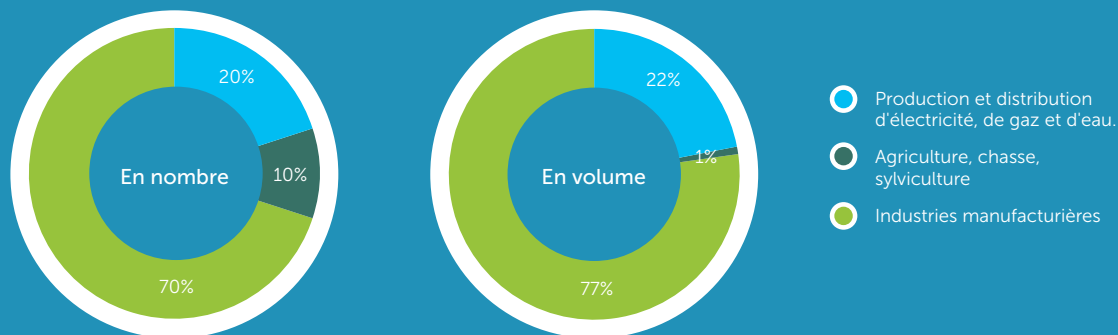
Figure 24 : Répartition géographique du financement Green Invest



(Source: TAMWILCOM, 2022)

La région de Casablanca-Settat représente 53% du portefeuille global des investissements de Green Invest, contre 60% au début du programme. La diversité des régions géographiques bénéficiaires des financements s'est également accrue avec le temps.

Figure 25 : Répartition du financement Green Invest par secteur d'activité



(Source: TAMWILCOM)

Le financement fourni par le fonds favorise le secteur manufacturier, qui a reçu 77% du financement distribué.

(Source: the authors, 2022)

Les fonds qui font partie du Fonds Innov Invest comprennent le Fonds Azur Innovation, le Maroc Numeric Fund II (MNF II) et le Small Enterprises Assistance Funds (SEAF) Morocco Growth Fund (SMGF). De plus amples informations sur ces fonds sont présentées ci-dessous.

Tableau 21 : Offre du Fonds Azur Innovation

Fonds Azur Innovation		
Donateurs : TAMWILCOM, BOA, BAD, CIH Bank, Masen, Saham Assurance, KfW et le Fonds néerlandais pour la bonne croissance.		
Financement global : 350 millions MAD (dont un tiers dans des projets verts)		
Critères d'éligibilité	Projets cibles (pour la poche verte)	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> Les start-ups et les PME. Chiffre d'affaires <100 millions MAD. 	<ul style="list-style-type: none"> ER. Eau et EE. Systèmes de réduction des émissions de carbone ou transformation du carbone. L'économie circulaire. Cleantech. 	<p>Capital d'amorçage :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de 18 mois d'activité, un concept ou un produit/service novateur éprouvé, un prototype pour le soutenir et un premier lancement réussi sur le marché ; et investissement moyen : 2,5 millions MAD/opération et 6,8 millions MAD pour l'investissement complémentaire. <p>Capital de départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> 18 mois à 3 ans d'activité, produit/service innovant lancé sur le marché et enregistrant des commandes, même si les ventes sont irrégulières investissement moyen : 4 millions MAD/opération et 10,9 millions MAD pour l'investissement complémentaire. <p>Le capital-risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3-5 ans d'activité, produit/service innovant en production et disponible sur le marché avec des perspectives de croissance et de rentabilité significatives ; le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement est proche de l'équilibre ; et investissement moyen de 7 millions MAD par opération et de 19 millions MAD pour l'investissement complémentaire.

(Source : les auteurs, sur la base des données du Fonds Azur Innovation, 2022)

Tableau 22 : Offre du Maroc Numeric Fund II

MNF II		
Prêteurs : TAMWILCOM, BOA, AWB, BP, Société marocaine de technologie de l'information.		
Financement global : 128 millions MAD (20% dans les technologies libres et les biotechnologies)		
Critères d'éligibilité	Projets cibles (pour la poche verte)	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> Les start-ups. Exclusions : les start-ups dédiées au commerce électronique, à la distribution, à l'importation de produits ou de services, à la formation et au conseil technologique en concurrence avec les entreprises du portefeuille du fonds. 	Greentech	<p>Capital d'amorçage et de démarrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de trois ans d'activité, en phase de développement de ses produits ou ayant déjà développé un produit et nécessitant une contribution financière pour développer les ventes ; et investissement : 1 million à 4 millions MAD. <p>Le capital-risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de cinq ans d'activité, avec un historique de croissance significative du chiffre d'affaires et un besoin de soutien financier pour accélérer la croissance ; et investissement : entre 4 millions et 10 millions MAD.

(Source : les auteurs, sur la base des données de MNF II, 2022)

Tableau 23 : Offre du SEAF Morocco Growth Fund

SMGF		
Donateurs : TAMWILCOM, Caisse de retraite marocaine, Asma Invest, Agence américaine pour le développement international, BOA-BMCE et SEAF.		
Enveloppe : 235 millions MAD		
Critères d'éligibilité	Projets cibles (pour la poche verte)	Modalités de financement
<ul style="list-style-type: none"> Les start-ups et les PME. Healthtech, edtech, fintech, greentech, agritech, nouveaux médias et technologies "as a service". 	Greentech	<p>Capital d'amorçage :</p> <ul style="list-style-type: none"> les jeunes entreprises ayant un concept innovant éprouvé ou un produit/service dont le premier lancement sur le marché a été couronné de succès ; et investissement allant de 2 à 5 millions MAD. <p>Capital d'amorçage/de risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> les jeunes entreprises ayant un concept innovant éprouvé ou un produit/service dont le premier lancement sur le marché a été couronné de succès ; et investissement allant de 8 à 20 millions MAD.

(Source: the authors, based on data from SMGF, 2022)

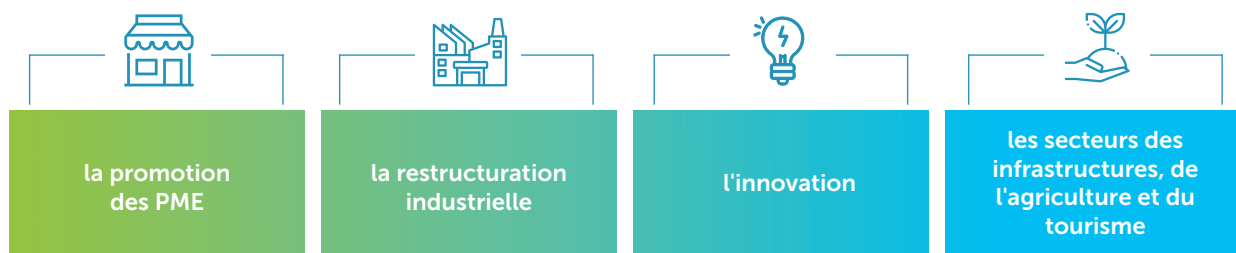
Les entretiens menés dans le cadre de ce projet ont également démontré que les gestionnaires de fonds, qui ont besoin de lever des fonds pour mettre en place des instruments de capitaux propres, rencontrent des difficultés pour obtenir des financements pour des fonds verts axés sur les PME. Cela est dû au fait que les IFD préfèrent généralement fournir des ressources à des fonds ayant une cible plus large (c'est-à-dire ne se limitant pas aux PME, au Maroc, aux prises de participation ou aux éléments verts) en raison de leurs politiques de gestion des risques. Ceci, à son tour, entrave le développement de l'offre de financement en fonds propres pour les PME.

6.2.4 Autres projets en cours

En plus des offres de financement susmentionnées qui sont actuellement opérationnelles et accessibles aux entreprises, d'autres initiatives qui devraient renforcer l'offre actuelle sont en cours de développement. C'est le cas du Fonds Africain pour l'Efficacité Énergétique qui sera lancé par Attijari Invest, filiale du Groupe AWB, en partenariat

avec Suma Capital, une société d'investissement espagnole. Des investisseurs nationaux et internationaux participeront au premier tour de financement de 200 millions MAD, l'objectif étant d'atteindre au moins 500 millions MAD lors du deuxième tour. Ce fonds est développé selon le modèle ESCO, qui permet de financer des investissements pour le compte de clients industriels ou tertiaires souhaitant réduire leur consommation d'énergie dans le cadre d'un mix de solutions technologiques très diversifié.

Un autre fonds pertinent est le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, créé en 2021 suivant les hautes orientations royales et considéré comme un levier stratégique pour la relance durable et inclusive du Maroc. Dans le cadre de ce fonds, des fonds d'investissement sectoriels et thématiques seront générés avec l'objectif de contribuer au financement de projets structurants et au renforcement des fonds propres des PME. Les domaines prioritaires de ces fonds sont notamment :

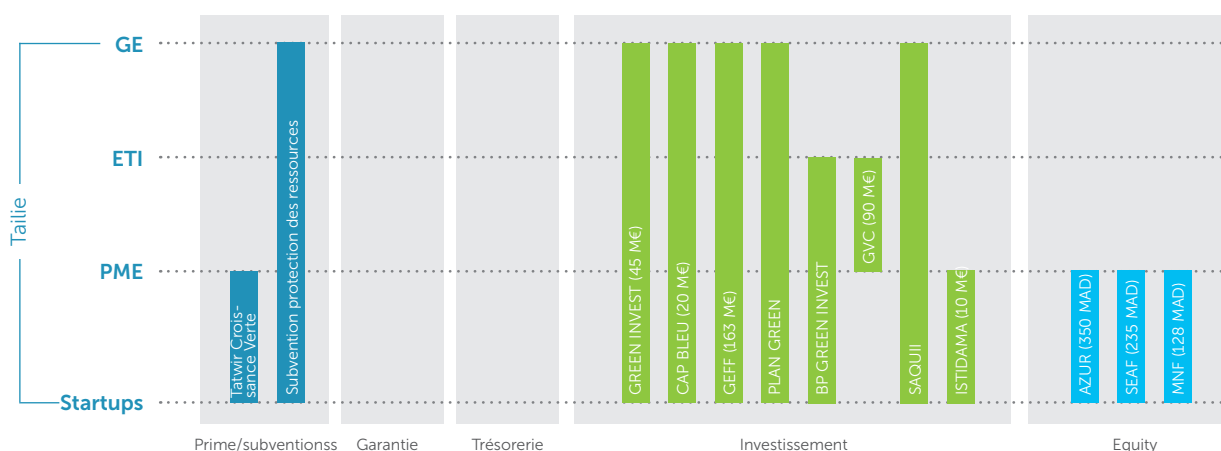


6.2.5 Résumé du financement vert pour les PME

L'examen de l'offre de financement axé sur le vert pour les PME au Maroc démontre qu'il existe de multiples sources de financement et instruments de financement disponibles sur le marché. Sur les 13 principales offres de financement analysées dans cette étude, 10 fournissent des informations sur plus de 4,9 milliards USD de financements disponibles prévus pour être distribués entre 2019 et 2024.⁵⁶ Ce chiffre ne comprend pas le volume de financement de trois programmes (à savoir les offres CAM SAQUII, AWB Green Plan et BP Green Invest) qui n'ont pas divulgué leur financement global disponible.

Le financement disponible, réparti par type d'instrument et par éligibilité de l'entreprise, est présenté dans la Figure 26. Contrairement aux autres catégories d'entreprises, les PME peuvent demander l'accès à toutes les sources de financement examinées.

Figure 26 : Offres de financement vert par type d'instrument et par taille d'entreprise



(Source : les auteurs, 2022)

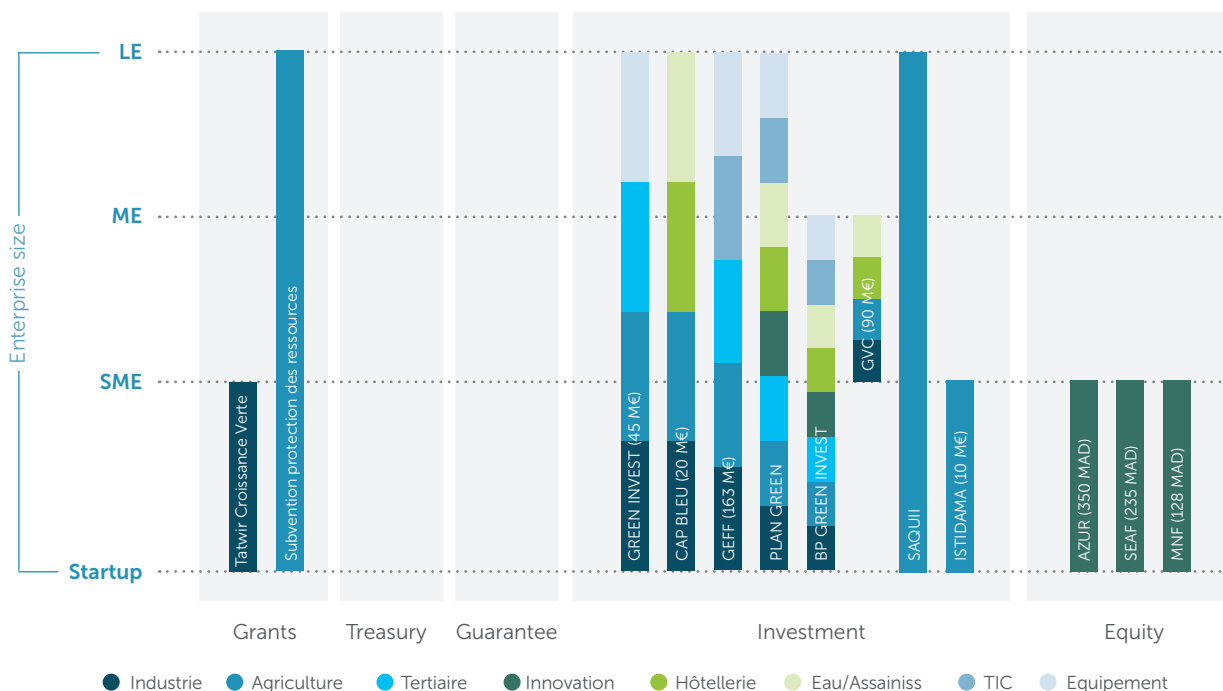
⁵⁶ Les délais de distribution sont spécifiques aux programmes et varient selon les programmes considérés.

En ce qui concerne les types spécifiques d'instruments de financement, les conclusions suivantes peuvent être tirées :

- **Les subventions** sont principalement disponibles par le biais du programme Maroc PME, qui offre un financement public et démontre l'orientation politique du gouvernement marocain sur l'écologisation des PME dans la période post-pandémique et au-delà. Des subventions sont également disponibles pour les PME du secteur agricole par le biais de la Banque de développement agricole créée par le gouvernement marocain.
- **Le financement de la dette** est assuré par les IFD, soutenues dans de nombreux cas par des fonds publics marocains via TAMWILCOM, et est encouragé par le succès des programmes de cofinancement précédents. Actuellement, le financement par emprunt concessionnel et patient est disponible pour les PME dans une variété de secteurs qui cherchent à financer leur développement commercial et/ou des solutions de décarbonisation. Les obligations vertes restent largement inaccessibles aux PME et aucune initiative proposant une offre groupée de PME aux fins de l'émission d'obligations vertes n'a encore été envisagée.
- **Le financement par fonds propres** ciblant le financement vert reste rare au Maroc car il n'existe pas d'instruments de fonds propres ou de quasi-fonds propres dédiés exclusivement à l'économie verte. Toutefois, les fonds de capital-investissement mis en place dans le cadre du fonds Innov Invest cherchent à investir dans des start-ups et des PME prometteuses axées sur le développement durable.
- **D'autres fonds** soutenant les investissements en matière d'EE et de décarbonisation et la promotion de secteurs industriels spécifiques présentant des caractéristiques durables sont également en cours de création. Leur financement sera bientôt disponible pour les entreprises marocaines, y compris les PME.
- **Des garanties** sont envisagées par TAMWILCOM. Cependant, cet instrument n'est actuellement pas disponible sur le marché.

Ventilation sectorielle : le diagramme ci-dessous présente la ventilation sectorielle des 13 sources de financement considérées. Il montre que les PME des secteurs agricole et industriel peuvent accéder à neuf et huit de ces sources, respectivement, soit le plus grand nombre de tous les secteurs observés.

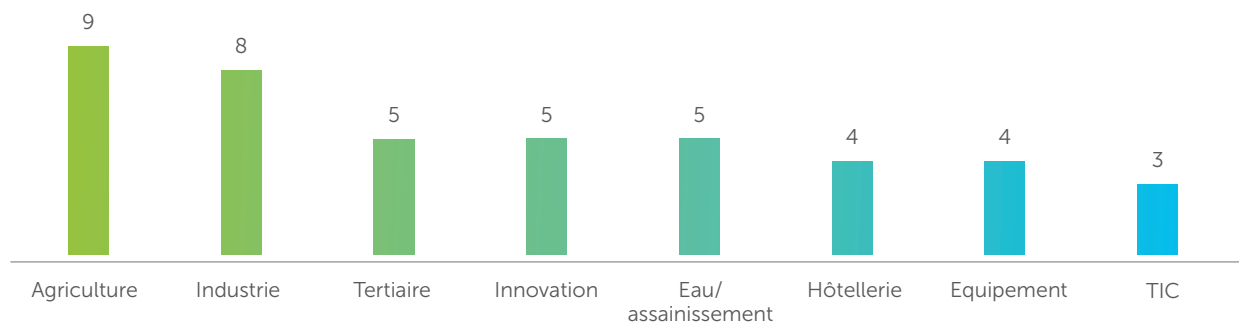
Figure 27 : Analyse sectorielle des offres de financement vert



(Source : les auteurs, 2022)

Dans le même temps, d'autres secteurs ou sous-branches présentant un potentiel de verdissement sont soit peu couverts par les offres actuelles, soit pas du tout. Il s'agit notamment de la pêche et de l'immobilier, identifiés comme des secteurs à forte demande verte dans l'analyse de la demande. Une analyse des écarts de l'interaction entre l'offre et la demande est présentée dans la Section 7.

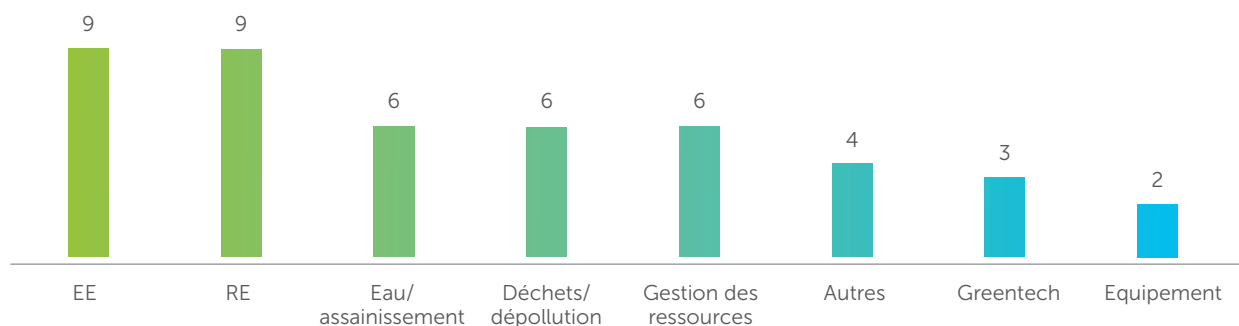
Figure 28 : Nombre d'offres de financement vert par secteur



(Source : les auteurs, 2022)

Parmi les types de projets pouvant bénéficier d'un financement dans le cadre de l'offre de financement envisagée, les composantes EE et ER restent les plus populaires avec 9 des 13 sources de financement, suivies de l'efficacité/ de l'approvisionnement en eau, de la gestion des ressources et de la gestion des déchets (cf. Figure 29).

Figure 29 : Nombre d'offres de financement vert par type de projet



(Source : les auteurs, 2022)

Cela suggère que les solutions énergétiques et les technologies de décarbonisation sont actuellement en tête en termes d'offre de financement, étant donné leur importance croissante dans la lutte contre le changement climatique, leur place prépondérante dans la politique climatique internationale et les avantages financiers évidents de la mise en œuvre de ces technologies à la lumière des coûts énergétiques croissants. Néanmoins, il est important de s'assurer que d'autres types de technologies vertes cruciales pour la durabilité et les objectifs sociaux du Maroc aient également accès au financement.

6.3 Principales conclusions

Sur la base de l'analyse des offres de financement vert existantes pour les PME au Maroc et en tenant compte des différents échanges lors des consultations avec les parties prenantes, certains constats caractérisant l'offre actuelle et devant être pris en considération pour le choix et la conception du nouvel instrument financier ont été mis en évidence :

1

Disponibilité des financements : il existe plusieurs lignes de crédit pour les investissements verts, dont certaines sont financées par les IFD avec des conditions favorables, des subventions et une assistance technique gratuite. Néanmoins, à moins qu'un partenaire local ne décide de les soutenir, il est probable que ces lignes de crédit disparaissent progressivement en raison de leur nature temporaire.

2

Financement global disponible : sur les 13 principales offres de financement analysées dans cette étude, 10 fournissent des informations sur plus de 4,9 milliards USD de financement disponible prévu pour la distribution entre 2019 et 2024.⁵⁷

3

Éligibilité : contrairement aux autres catégories d'entreprises (par exemple les TPE, les ESI et les GE), les PME sont éligibles à toutes les offres vertes actuelles. Elles prédominent également dans les projets éligibles aux lignes de crédit vertes. Cependant, ce sont surtout les "grosses" PME en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs et de ressources organisationnelles qui ont bénéficié des premières offres de financement mises sur le marché, comme le MorSEFF. Ainsi, il est important de veiller à ce que les TPE aient également accès au financement, compte tenu de leur importance pour l'économie et du nombre élevé de personnes qu'elles emploient.

4

Technologies préférées : les lignes de crédit vertes financent principalement des projets d'EE et d'ER à l'heure actuelle. Si ces dernières sont cruciales pour lutter contre le changement climatique et sont importantes pour le commerce international du Maroc compte tenu des politiques émergentes comme le CBAM, il existe un besoin pour d'autres catégories de projets verts (par exemple, l'optimisation des flux, les produits éco-conçus, la séquestration du dioxyde de carbone [CO₂], l'économie circulaire et la mobilité durable). Toutefois, la mise en place récente de certaines initiatives, telles que la ligne de crédit de l'AFD dédiée à l'adaptation, indique que cette situation a commencé à changer.

5

Secteurs privilégiés : à l'heure actuelle, le financement vert est principalement orienté vers les secteurs industriel et agricole, de sorte que certains secteurs présentant un fort potentiel d'atténuation, d'adaptation et de durabilité au sens large, tels que le logement ou la pêche, ne reçoivent que peu ou pas d'attention.

6

On observe également une tendance à l'automatisation des processus et à la simplification des procédures pour les projets ne nécessitant pas de technologie avancée, comme les bases de données relatives aux équipements et aux fournisseurs éligibles.

⁵⁷ Les délais de distribution sont spécifiques aux programmes et varient selon les programmes considérés.

Types de financement disponibles :

1

Financement par subventions : des subventions pour les PME sont récemment devenues disponibles grâce aux programmes mis en œuvre par le gouvernement marocain à la suite de la pandémie. Ces subventions couvrent spécifiquement les projets verts.

2

Financement par l'emprunt : si les produits Green Invest (cofinancement) et Tatwir Green Growth (prime à l'investissement) ont été peu utilisés, les lignes de crédit vertes proposées par les IFD, qui, outre le crédit, fournissent une subvention et une assistance technique gratuite et sont consommées dans un délai limité, ont connu un certain succès. La ligne MorSEFF a été la plus réussie de ces lignes.

- On observe une tendance à l'harmonisation des critères d'éligibilité entre les différentes offres vertes (par exemple, Green Invest avec les lignes de la BERD).
- Pour les lignes de crédit vertes des IFD, l'analyse de la viabilité financière et du risque des entreprises reste de la responsabilité des banques locales. Cela montre la nécessité de renforcer le mécanisme de garantie.
- En dehors des lignes financées par les IFD, les banques commerciales sont réticentes à investir dans le vert en raison d'un manque d'expertise technique et du coût élevé des transactions vertes.

3

Financement par capitaux propres :

- Seuls trois fonds d'investissement consacrent une partie de leurs investissements à des entreprises vertes. De plus, ces fonds ciblent principalement les solutions et technologies "greentech".
- Les sociétés de gestion de fonds de capital-investissement ont exprimé leur intérêt pour la structuration de fonds d'actions et de fonds mezzanine verts, certaines ayant déjà commencé à y réfléchir.
- Au niveau des fonds d'actions généralistes existants, la présence des IFD à la table ronde permet d'orienter les investissements vers des projets verts.

4

Marché boursier : Les investissements verts des PME n'ont pas la masse critique pour utiliser les obligations vertes afin d'attirer les investisseurs institutionnels, le principal acteur du marché boursier, à moins qu'un mécanisme d'agrégation soit utilisé pour structurer des émissions conjointes pour un pool de projets de PME.

5

Garanties : TAMWICOM dispose d'un programme générique ciblant les PME et couvrant les garanties de crédit sans ciblage spécifique (note : le SIE travaille avec TAMWILCOM et Maroc PME sur un nouveau système de garantie dédié, bien que celui-ci ne soit pas encore opérationnel).

6

La multitude de sources de financement offre la possibilité de bénéficier de plusieurs offres pour un même projet, sans toutefois cumuler les subventions.

7

Types de projets n'ayant pas accès au financement : actuellement, on observe un manque de financement pour les besoins en fonds de roulement. Les nouveaux projets ne sont pas éligibles aux offres vertes actuelles.

8

Assistance technique :

- Seules les offres financées par l'IFD fournissent une assistance technique gratuite.
- Certaines offres acceptent l'expertise fournie par d'autres offres (par exemple, TAMWILCOM avec les lignes de la BERD et Tatwir Green Growth avec Maroc PME et AMEE).
- Les banques commerciales s'appuient sur l'assistance technique des IFD avec un transfert relatif de connaissances.

7. Analyse de l'écart entre l'offre et la demande et les défis du financement vert pour les PME

A la suite de l'analyse entreprise dans la Section 5.2, les sous-secteurs économiques ayant le plus fort potentiel de verdissement au Maroc ont été identifiés. En outre, la Section 6.2 a cartographié les sources de financement vert au Maroc. Dans cette section, une analyse croisée de ces résultats permet d'évaluer quelles sources de financement vert couvrent quels secteurs économiques, permettant ainsi d'identifier le déficit de financement.

Le Tableau 24 montre les activités ou les composantes vertes au sein de chaque secteur qui bénéficieraient d'un financement et comment l'offre actuelle de financement vert couvre ces activités, ainsi que la contribution de chaque secteur au PIB du Maroc. Cela permet d'évaluer leur échelle et leur importance pour l'économie nationale et, à son tour, de visualiser les secteurs qui ont un fort potentiel d'écologisation tout en étant actuellement mal desservis par l'offre disponible de financement vert.

Basé sur les résultats de cette analyse croisée, le Tableau 25 résume l'offre de financement vert, en mettant en évidence les composantes vertes qui sont couvertes et, surtout, le déficit de financement qui doit être comblé pour chaque secteur.

Encadré 11 : Principales conclusions de l'analyse des lacunes

Une couverture sectorielle limitée

Les secteurs agricole et industriel présentent un potentiel élevé de EVA et d'écologisation, ce qui en fait les secteurs les plus sûrs et les plus évidents pour l'octroi de subventions et de primes à l'investissement. Ces deux secteurs sont également prédominants en termes de lignes de crédit vertes auxquelles ils sont systématiquement éligibles en raison de leur importance économique et de leur potentiel d'écologisation.

Certains secteurs à fort potentiel d'écologisation (par exemple, le transport, l'eau et la production d'électricité) ou qui sont les plus importants pour l'économie nationale (par exemple, la construction, le commerce et la santé) restent mal couverts par l'offre actuelle de financements verts. Le fait que ces secteurs présentent également une valeur ajoutée économique plus faible a probablement contribué à ce qu'ils soient mal desservis par l'offre actuelle de financements verts. Le financement vert ciblé sur ces secteurs (par exemple, par le biais de subventions, de prêts, d'incitations fiscales et/ou d'aides) peut contribuer à améliorer leur compétitivité et à augmenter leur valeur ajoutée.

Couverture limitée des différentes composantes et activités vertes

L'offre de financement vert est encore principalement axée sur les projets d'EE et d'ER, malgré le potentiel considérable et inexploité d'écologisation de l'économie que recèlent diverses composantes (par exemple, la pêche et le logement durable) insuffisamment couvertes par l'offre actuelle de financement vert.

Offre limitée d'instruments financiers avec une offre verte dédiée

Alors que l'analyse des lacunes entreprise dans cette section se concentre principalement sur la manière dont l'offre actuelle (c'est-à-dire les subventions, les lignes de crédit et les fonds propres) aborde les différents secteurs et les composantes vertes, une lacune plus large dans la disponibilité des produits verts a également été identifiée. Actuellement, l'offre de produits de garantie n'adresse pas les projets verts spécifiquement, et même les fonds d'actions disponibles ne sont pas exclusivement dédiés aux activités vertes, les couvrant plutôt par le financement de start-ups axées sur l'économie verte.

Figure 24 (A) : Offre de financement vert disponible par secteur économique

Classification selon la NMA			Potentiel d'écologisation	Indicateurs quantitatifs	
Secteur	Sous-secteur	Activité*	Composants verts	Nombre d'entreprises**	Chiffre d'affaires cumulé (millions de MAD)
Agriculture, sylviculture et pêche	Production végétale et animale, chasse et services connexes	Cultures non permanentes	EE des bâtiments ; ER ; technologies pour l'agriculture intelligente, les économies d'eau et les cultures résilientes ; reboisement et activités du Programme alimentaire mondial (PAM) ; techniques de piégeage du CO2 .	2,803	221.4
		Cultures permanentes		2,689	293.3
		Production animale		1,196	6,891.5
	Pêche et aquaculture	Pêche		14,522	2,717.4
Commerce ; réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce de détail, sauf pour les véhicules à moteur et les motos	Autre vente au détail en magasin spécialisé	Mobilité douce ; mobilité électrique ; électrification des transports publics ; EE et ER dans les bâtiments	36,219	32,562.8
		Vente au détail de produits alimentaires dans des magasins spécialisés		12,363	5,438.4
		Commerce de détail d'autres équipements ménagers en magasin spécialisé		11,956	12,091.3
		Vente au détail de carburants dans des magasins spécialisés		2,415	27,793.8
		Vente au détail dans des magasins non spécialisés		18,754	19,974.8
		Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos		Autres commerces de gros spécialisés	5,954
	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos	Commerce de gros d'articles ménagers	5,245	15,326.9	
		Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	6,362	28,294.1	
		Commerce de gros non spécialisé	7,123	102,560.7	
		Intermédiaires du commerce de gros	42,555	179,861.7	
		Commerce et réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce d'équipements automobiles	5,546	15,389.7
	Commerce et réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce de véhicules à moteur	794	23,823.1	
		Commerce et réparation de motos	1,818	1,092.2	
		Entretien et réparation de véhicules à moteur	5,222	4,489.4	

Classification selon la NMA			Potentiel d'écologisation	Indicateurs quantitatifs		
Secteur	Sous-secteur	Activité*	Composants verts	Nombre d'entreprises**	Chiffre d'affaires cumulé (millions de MAD)	
Construction	Construction de bâtiments	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	EE et ER dans les bâtiments ; économie d'eau ; gestion et valorisation des déchets	4,020	7,350.2	
		Développement immobilier		21,291	69,378.8	
	Travaux de construction spécialisés	Autres travaux de construction spécialisés		38,440	109,465.8	
		Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres		8,405	21,540.4	
		Travaux de finition		7,014	6,602.7	
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	Fabrication n.c.a.	Autoproduction d'énergie à partir de sources renouvelables et cogénération ; EE ; technologies de refroidissement efficaces ; gestion durable des ressources et de l'eau ; gestion des déchets/ économie circulaire.	376	14,435.1	
		Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques		Fabrication de produits en béton, en ciment et en plâtre	301	4,365.8
				Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre	260	13,553.8
				Fabrication de matériaux de construction en argile	596	4,100.1
				Fabrication de verre et d'articles en verre	108	1,651.9
				Taille, façonnage et finition de la pierre	428	989.9
	Fabrication d'équipements électriques	Fabrication d'autres équipements électriques		191	6,575.2	
		Fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique		204	26,082.4	
		Fabrication de moteurs électriques, de générateurs, de transformateurs et de matériel de distribution et de commande électrique		164	832.0	
	Fabrication de boissons	Fabrication de boissons		150	10,087.9	
	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	Fabrication d'autres machines d'usage général		110	1,559.5	
		Fabrication d'autres machines à usage spécial		297	2,623.2	
	Fabrication de meubles	Fabrication de meubles		757	4,371.0	

Classification selon la NMA			Potentiel d'écologisation	Indicateurs quantitatifs	
Secteur	Sous-secteur	Activité*	Composants verts	Nombre d'entreprises**	Chiffre d'affaires cumulé (millions de MAD)
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Fabrication de produits en plastique		331	2,904.1
		Fabrication de produits en caoutchouc		224	4,151.2
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Fabrication de produits électroniques grand public		119	371.9
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Fabrication d'autres produits métalliques		543	9,202.1
		Fabrication de composants métalliques pour le secteur de la construction		1,636	9,226.5
		Traitement et revêtement des métaux ; usinage		1,605	5,083.1
	Fabrication de textiles	Fabrication d'autres textiles		683	1,555.3
		Préparation et filage des fibres textiles		525	4,948.8
	Impression et reproduction de documents	Impression et services connexes		2,324	6,351.6
		Reproduction d'enregistrements		2,324	3,518.0
	Industrie automobile	Fabrication d'équipements automobiles		102	6,349.1
		Fabrication de carrosseries et de remorques		137	2,689.6
	Industrie chimique	Fabrication d'autres produits chimiques		613	15,493.0
		Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique		268	24,634.6
	Industrie de l'habillement	Fabrication de vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure		5,574	15,565.1
	Industrie pharmaceutique	Fabrication de préparations pharmaceutiques		117	16,932.5

Classification selon la NMA			Potentiel d'écologisation	Indicateurs quantitatifs	
Secteur	Sous-secteur	Activité*	Composants verts	Nombre d'entreprises**	Chiffre d'affaires cumulé (millions de MAD)
	Industrie alimentaire	Fabrication d'aliments pour animaux		84	10,957.5
		Fabrication d'autres produits alimentaires		279	12,834.4
		Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales		530	10,940.1
		Fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie		3,942	6,253.1
		Fabrication de produits laitiers		537	8,361.6
		Transformation et conservation des fruits et légumes		356	10,113.9
		Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande		202	2,640.1
		Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques		106	1,025.2
		Traitement des céréales ; fabrication de produits amylacés		929	17,280.0
		Métallurgie		Fonderie	
	Réparation et installation de machines et d'équipements	Réparation de produits métalliques, de machines et d'équipements		1,843	5,012.5
Industries extractives	Autres industries extractives	Extraction de pierres, de sables et d'argiles	EE des bâtiments et des processus ; ER ; séquestration du CO2 ; recyclage des eaux usées	922	5,173.2
		Extraction de pierres, de sables et d'argiles		922	5,173.2
	Extraction de minerais métalliques	Exploitation du minerai de fer		659	60,626.5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et distribution de l'eau	Collecte, traitement et distribution de l'eau	Économie d'eau ; gestion et valorisation des déchets	412	15,643.8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production, transmission et distribution d'électricité	ER ; EE dans les bâtiments ; biogaz ; biocarburant ; hydrogène vert	506	56,875.8

Classification selon la NMA			Potentiel d'écologisation	Indicateurs quantitatifs	
Secteur	Sous-secteur	Activité*	Composants verts	Nombre d'entreprises**	Chiffre d'affaires cumulé (millions de MAD)
Santé humaine et travail social	Travail social sans hébergement	Travail social sans hébergement pour personnes âgées et handicapées	EE ; ER et économie d'eau ; recyclage des déchets dans les bâtiments de l'administration de la santé ; mobilité électrique pour le transport public du personnel ; voitures de service pour les fonctionnaires.	23	0.0
		Autre action sociale sans hébergement		659	308.5
	Activités pour la santé humaine	Activité des médecins et des dentistes		14,851	2,337.5
		Activités hospitalières		778	5,943.7
		Autres activités pour la santé humaine		2,415	1,299.9
Transport et stockage	Activités de poste et de courrier	Activités postales dans le cadre d'une obligation de service universel	Rénovation ; transport durable	1	0.0
		Autres activités de poste et de courrier		99	757.1
	Services d'entreposage et services auxiliaires des transports	Entreposage et stockage		5,421	15,808.2
		Services auxiliaires des transports		2,866	12,754.8
	Transport aérien	Fret aérien et transport spatial		541	1,473.6
	Transport terrestre et par pipeline	Autres transports terrestres de passagers		17,676	7,488.1
		Services de transport routier de marchandises et services de déménagement		19,952	29,906.9

* Les activités surlignées en **bleu** sont celles qui pourraient englober des activités figurant dans la "liste d'exclusion harmonisée des IEFD" (cf. Annexe X).

** Nombre total d'entreprises tel que fourni par l'OMTPME.

(Source : les auteurs, 2022)

Figure 24 (B) : Offre de financement vert disponible par secteur économique

Classification selon la NMA			Initiatives de financement vert (institutions et fonds)													
Secteur	Sous-secteur	Activité*	Internationaux					Nationaux								
			GIEFF	GVC	AFD/EIB Cap Bleu	AFD/CAM ISTIDAMA	AFD/CAM Maroc PME	FDA	TAMWILCOM Green Invest	TAMWILCOM Renovotel	TAMWILCOM Solaire/ Optimisé	Plan vert AWB	BP Green Invest	Azur	MNF II	SEAF
			Crédit/leasing	Crédit/leasing	Crédit	Crédit	Subvention	Subvention	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit/leasing	Crédit	Actions	Actions	Actions
Agriculture, sylviculture et pêche	Production végétale et animale, chasse et services connexes	Cultures non permanentes														
		Cultures permanentes														
		Production animale														
	Pêche et aquaculture	Pêche														
Commerce ; réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce de détail, sauf pour les véhicules à moteur et les motos	Autre vente au détail en magasin spécialisé														
		Vente au détail de produits alimentaires dans des magasins spécialisés														
		Commerce de détail d'autres équipements ménagers en magasin spécialisé														
		Vente au détail de carburants dans des magasins spécialisés														
		Vente au détail dans des magasins non spécialisés														
	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos	Autres commerces de gros spécialisés														
		Commerce de gros d'articles ménagers														
		Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac														
		Commerce de gros non spécialisé														
		Intermédiaires du commerce de gros														
	Commerce et réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce d'équipements automobiles														

Classification selon la NMA			Initiatives de financement vert (institutions et fonds)															
			Internationaux					Nationaux										
Secteur	Sous-secteur	Activité*	GEFF	GVC	AFD/EIB Cap Bleu	ISTIDAMA	AFD/CAM	Maroc PME	FDA	TAMWILCOM Green Invest	Renovotel	TAMWILCOM	CAM SEQUII/ Solaire/ Optimisé	Plan vert AWB	BP Green Invest	Azur	MNE II	SEAF
			Crédit/leasing	Crédit/leasing	Crédit	Crédit	Subvention	Subvention	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit/leasing	Crédit	Crédit	Actions	Actions	Actions	
		Commerce de véhicules à moteur																
		Commerce et réparation de motos																
		Entretien et réparation de véhicules à moteur																
Construction	Construction de bâtiments	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels																
		Développement immobilier																
	Travaux de construction spécialisés	Autres travaux de construction spécialisés																
		Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres																
		Travaux de finition																
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	Fabrication n.c.a.																
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Fabrication de produits en béton, en ciment et en plâtre																
		Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre																
		Fabrication de matériaux de construction en argile																
		Fabrication de verre et d'articles en verre																
		Taille, façonnage et finition de la pierre																
	Fabrication d'équipements électriques	Fabrication d'autres équipements électriques																
		Fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique																

Classification selon la NMA			Initiatives de financement vert (institutions et fonds)															
			Internationaux					Nationaux										
Secteur	Sous-secteur	Activité*	GEFF	GVC	AFD/EIB Cap Bleu	ISTIDAMA	AFD/CAM	Maroc PME	FDA	TAMWILCOM Green Invest	Renovotel	TAMWILCOM	CAM SEQUII/ Solaire/ Optimisé	Plan vert AWB	BP Green Invest	Azur	MNE II	SEAF
			Crédit/leasing	Crédit/leasing	Crédit	Crédit	Subvention	Subvention	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit/leasing	Crédit	Actions	Actions	Actions		
		Fabrication de moteurs électriques, de générateurs, de transformateurs et de matériel de distribution et de commande électrique																
	Fabrication de boissons	Fabrication de boissons																
	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	Fabrication d'autres machines d'usage général																
		Fabrication d'autres machines à usage spécial																
	Fabrication de meubles	Fabrication de meubles																
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Fabrication de produits en plastique																
		Fabrication de produits en caoutchouc																
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Fabrication de produits électroniques grand public																
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Fabrication d'autres produits métalliques																
		Fabrication de composants métalliques pour le secteur de la construction																
		Traitement et revêtement des métaux ; usinage																
	Fabrication de textiles	Fabrication d'autres textiles																
		Préparation et filage des fibres textiles																
	Impression et reproduction de documents	Impression et services connexes																

Classification selon la NMA			Initiatives de financement vert (institutions et fonds)														
			Internationaux					Nationaux									
Secteur	Sous-secteur	Activité*	GEFF	GVC	AFD/EIB Cap Bleu	ISTIDAMA	AFD/CAM	Maroc PME	FDA	TAMWILCOM Green Invest	TAMWILCOM Renovotel	CAM SEQUII/ Solaire/ Optimisé	Plan vert AWB	BP Green Invest	Azur	MNE II	SEAF
			Crédit/leasing	Crédit/leasing	Crédit	Crédit	Subvention	Subvention	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit/leasing	Crédit	Actions	Actions	Actions	Actions
		Reproduction d'enregistrements															
Industrie automobile		Fabrication d'équipements automobiles															
		Fabrication de carrosseries et de remorques															
Industrie chimique		Fabrication d'autres produits chimiques															
		Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique															
Industrie de l'habillement		Fabrication de vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure															
Industrie pharmaceutique		Fabrication de préparations pharmaceutiques															
Industrie alimentaire		Fabrication d'aliments pour animaux															
		Fabrication d'autres produits alimentaires															
		Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales															
		Fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie															
		Fabrication de produits laitiers															
		Transformation et conservation des fruits et légumes															

Classification selon la NMA			Initiatives de financement vert (institutions et fonds)													
Secteur	Sous-secteur	Activité*	Internationaux					Nationaux								
			GEFF	GVC	AFD/EIB Cap Bleu	AFD/CAM ISTIDAMA	AFD/CAM Maroc PME	FDA	TAMWILCOM Green Invest	Renovotel TAMWILCOM	Solaire/Optimisé TAMWILCOM	Plan vert AWB CAM SEQUIL/	BP Green Invest	Azur	MNE II	SEAF
			Crédit/leasing	Crédit/leasing	Crédit	Crédit	Subvention	Subvention	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit/leasing	Crédit	Actions	Actions	Actions
		Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande														
		Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques														
		Traitement des céréales ; fabrication de produits amylacés														
	Métallurgie	Fonderie														
	Réparation et installation de machines et d'équipements	Réparation de produits métalliques, de machines et d'équipements														
Industries extractives	Autres industries extractives	Extraction de pierres, de sables et d'argiles														
		Extraction de pierres, de sables et d'argiles														
	Extraction de minerais métalliques	Exploitation du minerai de fer														
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et distribution de l'eau	Collecte, traitement et distribution de l'eau														
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production, transmission et distribution d'électricité														
Santé humaine et travail social	Travail social sans hébergement	Travail social sans hébergement pour personnes âgées et handicapées														

Classification selon la NMA			Initiatives de financement vert (institutions et fonds)															
			Internationaux					Nationaux										
Secteur	Sous-secteur	Activité*	GEFF	GVC	AFD/EIB Cap Bleu	ISTIDAMA	AFD/CAM	Maroc PME	FDA	TAMWILCOM Green Invest	Renovotel	TAMWILCOM	CAM SEQUII/ Solaire/ Optimisé	Plan vert AWB	BP Green Invest	Azur	MNE II	SEAF
			Crédit/leasing	Crédit/leasing	Crédit	Crédit	Crédit	Subvention	Subvention	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit	Crédit/leasing	Crédit	Actions	Actions	Actions
		Autre action sociale sans hébergement																
	Activités pour la santé humaine	Activité des médecins et des dentistes																
		Activités hospitalières																
		Autres activités pour la santé humaine																
Transport et stockage	Activités de poste et de courrier	Activités postales dans le cadre d'une obligation de service universel																
		Autres activités de poste et de courrier																
	Services d'entreposage et services auxiliaires des transports	Entreposage et stockage																
		Services auxiliaires des transports																
	Transport aérien	Fret aérien et transport spatial																
	Transport terrestre et par pipeline	Autres transports terrestres de passagers																
Services de transport routier de marchandises et services de déménagement																		

* Les activités surlignées en **bleu** sont celles qui pourraient englober des activités figurant dans la "liste d'exclusion harmonisée des IEFD" (cf. Annexe X).
(Source : les auteurs, 2022)

Tableau 25 : Analyse de l'écart entre la demande sectorielle de composants verts nécessitant un financement et le niveau de couverture de ces composants par les instruments financiers disponibles

Secteur	Contribution au PIB (%)	Application		Approvisionnement		Actions recommandées pour combler les lacunes
		Score du potentiel d'écologisation	Composants verts	Éligibilité du secteur	Éligibilité des composants verts	
Agriculture, sylviculture et pêche	12	4/6	<ul style="list-style-type: none"> EE des bâtiments. ER. Technologies : agriculture intelligente, économies d'eau et cultures résilientes. Reforestation et activités du PAM. Techniques de séquestration du CO2. 	<ul style="list-style-type: none"> Prime et subvention : éligible à la subvention de la FDA. Crédit/leasing : éligibilité aux huit lignes de crédit, la pêche n'étant couverte que par deux lignes. Fonds propres : les fonds propres offrent un financement pour les composants agritech uniquement. 	<ul style="list-style-type: none"> Seuls les composants "économie d'eau" et "cultures résilientes" (culture fruitière) sont éligibles au financement du FDA. Seules les composantes EE, ER et économie d'eau sont couvertes par les lignes de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les projets d'ER et d'EE, ainsi que les techniques de reboisement et de séquestration dans les projets éligibles au financement de l'Office national des forêts. Fournir des crédits au sous-secteur de la pêche. Étendre les offres actuelles à tous les composants verts.
Commerce ; réparation de véhicules à moteur et de motos	10	3/6	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité douce. La mobilité électrique. Électrification des transports publics. EE et ER dans les bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune offre de subvention ou de participation. Crédit/leasing : quatre offres couvrent ce secteur, à savoir Green Invest, GEF, le Plan Vert et BP Green. 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les composantes vertes de ce secteur sont couvertes par ces offres. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune offre de crédit supplémentaire n'est requise pour ce secteur.
Construction	13	3/6	<ul style="list-style-type: none"> EE et ER dans les bâtiments. Économie d'eau. Gestion et valorisation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune offre de subvention ou de participation. Crédit/leasing : la promotion immobilière uniquement éligible au produit Renovotel pour l'hôtellerie et à la ligne Cap Bleu (économie d'eau) les autres branches sont éligibles à diverses lignes de crédit, à l'exception du GVC. 	<ul style="list-style-type: none"> Les composantes vertes du secteur de la construction sont couvertes par les offres disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> Encourager ce secteur par des subventions (par exemple, inclusion dans les secteurs éligibles à la prime Maroc PME). Proposer une offre d'actions vertes pour ce secteur à forte intensité de capital.

Secteur	Contribution au PIB (%)	Application		Approvisionnement		Actions recommandées pour combler les lacunes
		Score du potentiel d'écologisation	Composants verts	Éligibilité du secteur	Éligibilité des composants verts	
Industrie manufacturière	15	5/6	<ul style="list-style-type: none"> Autoproduction d'énergie à partir de sources renouvelables et cogénération. Technologies de refroidissement. Gestion durable des ressources et de l'eau. Gestion des déchets/économie circulaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Prime et subvention : éligibilité à la prime Maroc PME. Crédit/leasing : éligible à toutes les lignes de crédit. Fonds propres : les fonds propres ne servent qu'à financer les nouvelles solutions et technologies (par exemple, greentech, healthtech, agritech). 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les composantes vertes de l'industrie sont couvertes par l'offre actuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune offre de crédit supplémentaire n'est requise pour ce secteur. Proposer une offre d'actions vertes pour l'industrie manufacturière.
Industries extractives	2	3/6	<ul style="list-style-type: none"> EE des bâtiments et des processus. ER. Séquestration du CO2. Recyclage des eaux usées. 	<ul style="list-style-type: none"> Prime et subvention : non éligible à la prime Maroc PME (activité à faible valeur ajoutée). Crédit/leasing : éligible à toutes les lignes de crédit (sauf CAM). Actions : les offres d'actions ne servent qu'à financer les nouvelles solutions et technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> Les composantes EE, ER et recyclage des eaux usées sont couvertes. 	<ul style="list-style-type: none"> Étendre les lignes de crédit à toutes les composantes vertes de ce secteur.
Production et distribution d'eau : assainissement, gestion des déchets et dépollution	2	4/6	<ul style="list-style-type: none"> Économie d'eau. Gestion et valorisation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de subvention ou d'offre d'actions. Crédit/leasing : couvert par toutes les lignes de crédit (sauf CAM). 	<ul style="list-style-type: none"> Les deux composantes vertes du secteur sont couvertes par les offres actuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Aucune offre de crédit supplémentaire n'est requise pour ce secteur. Proposer une offre d'actions vertes pour ce secteur.
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2	5/6	<ul style="list-style-type: none"> ER. EE dans les bâtiments. Biogaz. Biocarburant. L'hydrogène vert. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de subvention ou d'offre d'actions. Crédit/leasing : couvert par des lignes de crédit (hors CAM et Cap Bleu). 	<ul style="list-style-type: none"> Seules les composantes RE et EE sont éligibles pour les offres actuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Étendre les lignes de crédit à toutes les composantes vertes de ce secteur. Aucune offre de crédit supplémentaire n'est requise pour ce secteur. Proposer une offre d'actions vertes pour ce secteur.

Secteur	Contribution au PIB (%)	Application	Approvisionnement		Actions recommandées pour combler les lacunes
			Composants verts	Éligibilité du secteur	
Santé humaine et travail social	5	Score du potentiel d'écologisation 3/6	<ul style="list-style-type: none"> • EE. • ER. • Économie d'eau. • Le recyclage des déchets dans les bâtiments de l'administration de la santé. • La mobilité électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune offre de subvention. • Crédit/leasing : Seules 4 offres couvrent ce secteur. • Équité : Éligible aux offres actuelles pour la composante Healthtech. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les composantes vertes de ce secteur sont couvertes par ces offres. <ul style="list-style-type: none"> • Étendre l'offre d'actions pour couvrir des éléments autres que les technologies de la santé.
Transport et stockage	3	5/6	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation. • Le transport durable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune offre de subvention • Crédit/leasing : cinq offres couvrent ce secteur, à savoir Green Invest, GEFF, GVC, le Plan Vert et BP Green. • Actions : éligibles aux offres actuelles de solutions écologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les composantes vertes de ce secteur sont couvertes par ces offres. <ul style="list-style-type: none"> • Aucune offre de crédit supplémentaire n'est requise pour ce secteur. • Proposer une offre d'actions vertes pour ce secteur à forte intensité de capital.

(Source: the authors, 2022)

L'analyse de l'écart entreprise dans le cadre de cette étude a été limitée par la disponibilité d'études existantes, de données et d'informations recueillies lors de la consultation des parties prenantes, ce qui était finalement insuffisant pour permettre une évaluation quantitative de l'écart de financement vert pour les PME au Maroc. Néanmoins, les résultats de l'analyse ont identifié : 1) un potentiel vert élevé associé aux différents secteurs d'activité identifiés comme pertinents ; 2) plusieurs mesures mises en œuvre au niveau national pour promouvoir les activités vertes (par exemple, la fiscalité verte et le développement de la taxonomie verte) ; 3) des objectifs forts et ambitieux associés à la CDN du Maroc ; 4) une prise en compte systématique de la dimension verte au niveau des plans sectoriels nationaux ; et 5) des lacunes importantes dans l'offre actuelle de financement aux PME en termes de fourniture de produits verts dédiés et/ou de couverture des secteurs et des éléments verts pertinents.

Par conséquent, l'analyse des lacunes a démontré une demande importante de financement vert parmi les PME et des lacunes dans l'offre de financement vert en termes de portée sectorielle, de types de projets couverts et de types d'instruments de financement. Avec les ambitieux plans de mise en œuvre de la CDN du Maroc, qui nécessitent 78,8 milliards USD au cours des huit prochaines années et 40% des actions à mettre en œuvre par les PME, cette demande est susceptible de croître, en particulier si la sensibilisation aux opportunités de financement vert continue à augmenter. Compte tenu des caractéristiques spécifiques des PME et des projets verts, l'offre de financement vert actuellement disponible (c'est-à-dire estimée à environ 4,9 milliards USD entre 2019 et 2014) semble insuffisante.⁵⁸ Il sera donc nécessaire d'élargir l'offre de financement en renforçant les programmes de financement existants et en mettant en œuvre de nouveaux instruments.

Encadré 12 : Roadshow de la Banque Centrale Populaire

Un roadshow organisé par la BCP a évalué le potentiel d'investissement national en 2021. Il a permis d'identifier 711 plans d'investissement équivalant à un volume d'investissement de 16 milliards MAD. Sur ce volume d'investissement, 9,4 milliards MAD représentent le besoin de financement non couvert par les sources actuellement disponibles. Toutefois, le PCA a pu quantifier le financement sécurisé de 240 projets, équivalant à 2,3 milliards MAD et représentant 25% des besoins d'investissement. Parmi ces projets, 33 ont été qualifiés de "verts" et ont obtenu un financement de 308 millions MAD, soit 13% du nombre total de projets réalisés.

Potentiel d'investissement identifié :

intentions d'investissement :	711 projets ;
volume d'investissement :	16 milliards MAD ;
déficit de financement :	9,4 milliards MAD (58% de la demande totale identifiée) ;
le financement s'est concrétisé :	254 projets ont reçu 2,3 milliards MAD, soit 25% des besoins investissement
la part du financement vert :	33 projets pour un montant de 308 millions MAD, soit 13% des besoins d'investissement.

(Source: BCP, 2021)⁵⁹

Les offres de financement actuellement disponibles, principalement celles initiées par les IFD, jouent un rôle clé dans la promotion de l'apprentissage du marché et du développement de modèles commerciaux. Au fur et à mesure que les segments verts mûrissent, il faut s'attendre à ce que, même sans les contributions des IFD, les IF locales deviennent disposées à fournir des financements aux PME vertes grâce au transfert de connaissances et d'expertise technique. Il existe une opportunité de redéployer et d'étendre les offres actuelles pour répondre à la demande accrue sur le marché marocain.

⁵⁸ Sur les 13 principales offres de financement analysées dans cette étude, 10 fournissent des informations sur plus de 4,9 milliards USD de financements disponibles prévus pour être distribués entre 2019 et 2024.

⁵⁹ Banque Centrale Populaire. 2021. Bilan du roadshow BCP. <https://entreprise.groupebcp.com/fr/Pages/Regionales-de-l-investissement.aspx>

En plus des lacunes liées à la couverture sectorielle et à l'inclusion de composantes vertes dans les instruments financiers, d'autres facteurs contribuent au déséquilibre entre la demande et l'offre actuelles de financement vert. Ces facteurs ont été soulevés lors des consultations avec les différentes parties prenantes et représentent les leçons tirées de leurs expériences précédentes dans le financement vert des PME et avec les barrières identifiées, qui devraient être abordées par le gouvernement afin d'adapter avec succès le financement vert aux PME marocaines. Alors que certains des obstacles et des problèmes identifiés sont liés aux aspects structurels de la demande et aux caractéristiques inhérentes des PME, d'autres sont liés à la façon dont le financement vert est actuellement fourni au marché.

Encadré 13 : Obstacles et défis associés à l'offre de financement vert aux petites et moyennes entreprises

Les processus et les modalités de financement sont, dans certains cas, inadaptés pour répondre aux besoins des PME. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer aux contraintes et faire en sorte que les PME aient accès au financement.

- Les délais associés au traitement des demandes de financement et à la réalisation des évaluations techniques sont relativement longs. De plus, dans certains cas, le financement n'est débloqué qu'après l'achèvement partiel du projet, ce qui pose des problèmes de trésorerie.
- Les subventions sont calculées sur la base du crédit éligible et non sur le coût de l'investissement.
- La TVA n'est pas couverte, car une grande partie de l'offre actuellement disponible (sauf pour Tatwir Green Growth) ne finance que les coûts hors TVA.

Les gestionnaires de fonds d'actions rencontrent des difficultés pour lever des fonds spécifiquement destinés aux activités vertes

Du point de vue de l'investisseur, les gestionnaires de fonds doivent lever des fonds pour mettre en place des instruments de capitaux propres et sont souvent confrontés à des difficultés pour obtenir ce financement de la part des IFD en raison de leurs politiques de gestion des risques. Les IFD préfèrent généralement fournir des ressources à des fonds ayant une cible plus large (c'est-à-dire ne se limitant pas aux PME, au Maroc, aux prises de participation ou aux éléments verts).

Le manque d'expertise locale dans le domaine de l'économie verte limite l'offre de financement vert au Maroc

L'une des principales contraintes soulevées par les parties prenantes au cours du processus consultatif est la nécessité de renforcer l'expertise technique dans le domaine de l'économie verte. À l'exception des lignes de crédit vertes financées par les donateurs internationaux, qui offrent généralement une assistance technique, les autres offres de financement exigent des PME qu'elles obtiennent une certification préalable de leurs projets. Cela génère des coûts supplémentaires pour les entreprises qui sont souvent confrontées à des problèmes d'identification d'experts fiables et crédibles pour entreprendre ces certifications.

Le manque d'expertise technique interne en matière d'économie verte a également été soulevé par les banques locales, qui n'ont commencé que récemment à explorer les activités de financement vert et ne disposent pas de personnel qualifié pour évaluer correctement les demandes reçues. Si les partenariats avec les bailleurs de fonds internationaux ont contribué à renforcer leurs capacités internes, ce transfert de connaissances reste relativement insuffisant, et les banques locales sont toujours dépendantes des capacités techniques de leurs partenaires internationaux et des entreprises externes.

Nécessité de renforcer l'offre de garantie dédié spécifiquement aux projets verts

Malgré les efforts de TAMWILCOM en termes d'offres de garanties, il n'existe pas de système de garantie adapté et dédié spécifiquement aux projets verts pour contrebalancer le coût des transactions, soutenir les banques commerciales et gérer suffisamment les risques de financement.

Le cadre réglementaire ne fournit pas suffisamment d'incitations aux PME pour qu'elles s'engagent dans la transition vers une énergie propre

L'inadéquation du cadre réglementaire de l'économie verte au Maroc constitue également un obstacle à la transition énergétique des PME. Malgré l'adoption du décret sur les ESCOs, leur processus d'accréditation doit être amélioré et rationalisé afin d'accélérer la mise en œuvre des projets d'EE. En outre, les entreprises ayant des projets d'ER sont toujours confrontées à des réglementations défavorables en termes de soutien à l'autoproduction d'électricité.

(Source : les auteurs, 2022)

Encadré 14 : Obstacles et défis associés à la demande de financement vert des petites et moyennes entreprises

Manque d'information et d'intérêt de la part des PME

Suite à la consultation des parties prenantes, il apparaît que l'un des principaux défis associés à la demande de financement vert est la faible sensibilisation et/ou intérêt des PME à l'importance de l'économie verte et au potentiel que les activités vertes, y compris la transition énergétique, peuvent apporter pour améliorer leur EVA et leur compétitivité. En outre, une grande partie des PME ne sont pas conscientes des offres de financement vert disponibles sur le marché marocain.

Les caractéristiques inhérentes aux PME contribuent également à créer des obstacles à l'accès au financement

Les PME sont généralement moins structurées et insuffisamment équipées pour être éligibles aux offres existantes au regard des exigences des investisseurs qui sont parfois inadaptées à la particularité des PME marocaines. A cela s'ajoute le manque de solvabilité et la sous-capitalisation des PME (les offres actuelles exigent un minimum de 20% de fonds propres). De plus, les investisseurs en capital au Maroc sont actuellement confrontés à un pipeline limité de PME viables prêtes à ouvrir leur capital. Un soutien ciblé visant à améliorer la gouvernance des PME pourrait potentiellement contribuer à une augmentation du nombre de PME pouvant répondre aux exigences des investisseurs.

Les projets et investissements verts ont tendance à avoir des coûts plus élevés à court terme et des périodes de remboursement plus longues que les investissements ordinaires

L'évolution des flux de trésorerie des projets verts est généralement différente de celle des investissements ordinaires, ce qui entraîne des besoins d'investissement spécifiques. Les projets verts sont relativement coûteux au départ et leur rentabilité n'intervient qu'à moyen ou long terme, ce qui augmente encore les coûts de transaction. Un cadre d'incitation fiscale en faveur des projets verts et des PME en particulier pourrait être mis en place pour résoudre ce problème.

(Source : les auteurs, 2022)

Enfin, l'analyse entreprise dans cette étude et la consultation des parties prenantes soulignent également l'importance de développer les technologies vertes et d'étendre les activités d'innovation et de recherche et développement (R&D) au Maroc pour renforcer l'économie verte et la transition énergétique du pays. Les défis associés au financement des technologies vertes sont principalement liés à : 1) les premiers stades de maturité des technologies vertes, ce qui les rend moins attrayantes pour les investisseurs (par exemple, les trois seuls fonds qui couvrent le développement des technologies vertes au Maroc à l'heure actuelle ne sont pas spécifiquement dédiés à ces activités) ; 2) un manque de capacités techniques locales, de formation académique et d'universités spécialisées pour favoriser les start-ups ; 3) un manque d'incitations suffisantes pour la R&D (par exemple, la fiscalité et les subventions) ; et 4) un écosystème de capital initial limité (par exemple, les accélérateurs et les business angels).

8. Recommandations

Cette section fournit des recommandations et présente les possibilités de surmonter les obstacles et les défis identifiés dans la Section 7. La mise en œuvre de ces mesures a le potentiel d'améliorer l'accès des PME au financement vert au Maroc, réduisant ainsi l'écart actuel et contribuant à l'écologisation de l'économie du pays et à la réalisation des objectifs de la CDN. Ces recommandations peuvent informer la conception et la mise en œuvre de futures politiques gouvernementales et guider le développement d'un nouvel instrument financier, qui sera au centre du WS2 de cette mission.

Les actions à mettre en œuvre dans le cadre présenté dans le Tableau 26 peuvent soutenir la création de conditions qui contribueront au succès de tout instrument financier vert devant être mis en œuvre, car elles ont été conçues pour cibler les lacunes et les obstacles identifiés tant du côté de l'offre que de la demande. Certaines des mesures proposées sont directement liées à l'offre de financement vert, tandis que d'autres peuvent plus largement contribuer à renforcer l'écosystème vert au Maroc et à inciter les PME à investir dans des activités vertes.

Toutefois, bien que le niveau de priorité de chaque recommandation soit présenté, la fourniture de détails supplémentaires et d'une feuille de route stratégique pour leur mise en œuvre nécessiterait une analyse plus approfondie de chaque composante, y compris une consultation plus poussée des acteurs impliqués dans leur mise en œuvre et l'identification d'expériences similaires dans d'autres pays afin de mettre en évidence des exemples de meilleures pratiques pouvant être adaptées au contexte national marocain.

Encadré 15 : Recommandations pour obtenir le soutien financier des partenaires afin d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au financement vert au Maroc

La mise en œuvre des recommandations suggérées pourrait potentiellement être financée par un mécanisme de soutien au financement des PME vertes, à mettre en place avec le soutien des partenaires financiers. Ce soutien pourrait potentiellement prendre la forme d'un prêt soutenant les réformes du financement des PME, comme la mise en œuvre d'une sélection de programmes en fonction de leur niveau de priorité et de leur impact sur la suppression des obstacles au financement des PME vertes. À cet égard, il convient de mentionner que plusieurs IFD ont revu leurs stratégies pour le Maroc en les orientant davantage vers l'inclusion financière et le développement durable. En outre, ces IFD, dont certaines ont participé aux consultations (à savoir l'AFD, la KfW et la BERD), ont déjà une expérience dans ce domaine via les lignes de crédit vertes auxquelles elles ont contribué. Ils sont donc pleinement conscients de l'importance de la mise en œuvre de différentes réformes pour renforcer l'écosystème du financement vert au Maroc et assurer l'adéquation et la durabilité des offres financières actuelles et nouvelles. Les contributions au financement de ce mécanisme d'appui au financement vert des PME devraient les intéresser et s'inscrire parfaitement dans leurs stratégies. Parmi les exemples qui illustrent des approches similaires, citons :

- le prêt de 350 millions USD approuvé par la Banque mondiale plus tôt en 2022 pour aider le gouvernement marocain à mettre en œuvre son programme d'économie bleue⁶⁰ et le programme marocain d'appui à la réforme de la couverture médicale financé par la BAD à hauteur de 56 millions USD ;⁶¹

⁶⁰ Banque mondiale. (2022, 23 mai). World Bank Support for the Development of Morocco's Blue Economy. [La Banque mondiale appuie le développement de l'économie bleue au Maroc.] [Communiqué de presse]. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2022/05/23/world-bank-support-for-the-development-of-morocco-s-blue-economy>










⁶¹ BAD. (s.d.). The Medical Coverage Reform Support Programme Phase II (PARCOUM II). [Maroc-Programme d'appui à la réforme de la couverture médicale Phase II (PARCOUM II).] Disponible sur <https://projectsportal.afdb.org/dataportal/VProject/show/P-MA-IBD-008>

Encadré 15 : Recommandations pour obtenir le soutien financier des partenaires afin d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au financement vert au Maroc

- le prêt de 500 millions USD approuvé par la Banque mondiale au début de 2022 pour aider le gouvernement péruvien à mettre en œuvre des réformes visant à renforcer les bases d'une reprise économique verte ;⁶² et
- le prêt pour la mise en œuvre de réformes et le développement de politiques (RIDPL), d'un montant de 100 millions USD, soutenu par la Banque mondiale au Liban pour faire avancer la mise en œuvre de réformes essentielles, avec un accent particulier sur l'énergie, l'environnement des affaires et les services sociaux.⁶²

(Source : les auteurs, 2022)

Tableau 26 : Recommandations

Obstacles/défis	Recommandations	Priorité
Cadre réglementaire	Accélération du système d'accréditation des ESCO.	
	Rendre effectifs les audits énergétiques réglementaires obligatoires.	
	Améliorer le cadre de l'autoproduction d'électricité pour permettre aux entreprises d'injecter leur production dans le réseau.	
	Améliorer le cadre des marchés publics (par exemple, en augmentant la durée maximale des marchés publics pour qu'elle corresponde à la durée des CPE).	
	Accélérer l'entrée en vigueur des exigences du nouveau décret en cours de rédaction portant sur les clauses générales des marchés publics et remplaçant le décret n° 2-12-349 de 2013.	
	Assouplir les règles de régulation prudentielle des banques en faveur du financement des projets verts des PME.	
Cadre fiscal	Rétablir l'équilibre entre les coûts et les risques des projets verts grâce à des incitations fiscales (par exemple, la TVA sur les équipements verts, les droits de douane, les crédits d'impôt et l'amortissement accéléré).	
	Taxer les secteurs à forte consommation d'énergie.	
	Revoir les textes régissant les redevances liées au rejet direct et indirect des effluents liquides des unités industrielles dans le milieu récepteur.	

⁶² Banque mondiale. (2022, 31 mars). The World Bank Approved a US\$ 500 Million Loan to Strengthen the Foundations for a Green, Resilient Economy in Peru [La Banque mondiale a approuvé un prêt de 500 millions USD pour renforcer les bases d'une économie verte et résiliente au Pérou.] [Communiqué de presse].

⁶³ Banque mondiale. (s.d.). Reform Implementation Development Policy Loan (RIDPL). [Prêt pour la mise en œuvre de réformes et le développement de politiques (RIDPL).] Disponible sur <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P094288>

Obstacles/défis	Recommandations	Priorité
	Adopter le décret sur le rejet des unités industrielles dans le littoral.	
	Renforcer la capacité de contrôle et de surveillance de la police de l'environnement afin de garantir le respect des paramètres relatifs aux rejets liquides, gazeux et solides des sources d'émission fixes et mobiles dans l'industrie.	
Taxonomie verte	Accélérer la mise en œuvre d'une taxonomie pour les projets verts.	
Information/sensibilisation	Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation des PME aux avantages de la transition énergétique et des informations sur les offres de financement vert.	
Eligibilité des PME	Fournir un soutien ciblé pour améliorer la structure et la gouvernance des PME et renforcer leurs fonds propres.	
	Assouplir les conditions d'accès au financement en échange d'un renforcement des mécanismes de contrôle.	
	Renforcer l'écosystème autour des principaux bailleurs de fonds pour la gestion des risques liés aux PME.	
	Mettre en place un système de garantie adapté et dédié aux projets verts.	
Assistance technique	Renforcer les capacités des acteurs des secteurs public et privé impliqués dans le financement vert.	
	Renforcer les capacités pour remédier aux faiblesses des PME (par exemple, manque de connaissances financières et de transparence, mauvaises pratiques de gouvernance et de gestion des risques).	
	S'appuyer sur l'expertise technique de l'AMEE.	
	Certifier, promouvoir et soutenir les institutions locales crédibles qui ont de fortes capacités dans l'économie verte.	
	Assurer le renforcement des capacités des formateurs et des fournisseurs potentiels d'assistance technique.	
	Promouvoir les secteurs industriels de la technologie verte.	
	Créer un marché pour les équipements verts certifiés.	
Ecosystème de l'économie verte	Promouvoir une participation effective du secteur public à l'amélioration et à la diffusion des connaissances et au lancement des réformes fiscales et réglementaires requises.	

 Haut  Moyen  Bas

(Source : les auteurs, sur la base de consultations, 2022)

La conception et la mise en œuvre d'un nouvel instrument financier seront au centre du WS2 de cette mission. Cependant, les résultats du travail entrepris dans le cadre du WS1 fournissent déjà certaines orientations pour sa conception. Les résultats des analyses de l'offre, de la demande et des lacunes et les consultations avec les différentes parties prenantes indiquent deux scénarios principaux pour la nature de l'instrument à mettre en place, à savoir un fonds d'actions ou un mécanisme de garantie. Le Tableau 27 présente les caractéristiques de chaque instrument et leur contribution potentielle à la résolution des lacunes actuelles identifiées dans l'offre de financement vert aux PME au Maroc.

Tableau 27 : Nouvel instrument financier vert potentiel à concevoir dans le cadre du Workstream 2

	Equity funds	Guarantee mechanism
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> Fonds de capital-investissement dédié aux PME vertes ayant le statut d'OPCC. 	<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme de garantie pour les projets verts dans des conditions favorables. Possibilité de prendre la forme d'une composante verte d'un mécanisme de garantie classique existant ou d'un fonds de garantie partiellement financé par des partenaires nationaux ou internationaux.
Secteurs et composants verts	<ul style="list-style-type: none"> Multi-secteur ; couvrant toutes les composantes vertes afin d'élargir la réserve de projets et de diversifier le risque du portefeuille. 	<ul style="list-style-type: none"> Multisectoriel ; couvrant toutes les composantes vertes pour maximiser l'applicabilité aux lignes de crédit vertes actuelles et futures.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> Supprimer l'obstacle de la sous-capitalisation des PME. Structurer et équiper les PME pour qu'elles puissent réaliser des projets verts bancables (c'est-à-dire expertise technique et gouvernance). Améliorer la solvabilité des PME et, par conséquent, leur risque de crédit. Capter la demande pour orienter et faciliter l'accès à l'offre existante et créer un effet catalyseur. Profiter de la reprise post-COVID pour restructurer les PME en crise (c'est-à-dire en termes de compétitivité, d'accès aux chaînes de valeur internationales sur une base verte) par la transition énergétique. Bénéficier des avantages du statut d'OPCC, à savoir la transparence fiscale, l'accès à de nouveaux investisseurs, la familiarisation avec la réglementation des marchés et la préparation d'une sortie de bourse. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la bancabilité des transactions vertes. S'attaquer à la classification à haut risque perçue des PME. Réduire le risque de crédit des banques, atténuant ainsi leurs coûts et leur exposition. Faciliter l'accès aux offres vertes actuelles pour les PME. Moins de distorsions du marché par rapport aux autres interventions politiques (c'est-à-dire les prêts directs et les banques publiques). Opportunité d'apprentissage : les banques pourront acquérir de l'expérience dans l'évaluation des risques pour les PME et les projets verts et développeront des moyens de réduire les coûts de transaction et de développer davantage ce segment de marché. La durabilité de l'offre s'en trouvera renforcée.
Frontières	<ul style="list-style-type: none"> Un nombre limité de PME vertes viables prêtes à ouvrir leur capital. Contraintes liées à la collecte de fonds : réticence des investisseurs à investir dans des fonds spécialisés (gestion du risque). La sous-performance de certains fonds de capital-investissement au Maroc décourage les investisseurs institutionnels. Cette option de financement nécessitera un regain de confiance de la part des investisseurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Les PME peuvent se sentir moins obligées de rembourser les prêts garantis. Toutefois, les banques peuvent être plus laxistes dans leurs fonctions d'évaluation des risques et de suivi des clients en raison de la réduction du risque global que procure la garantie. Risque d'encourager les PME à dépendre des prêts bancaires plutôt que de diversifier leurs sources de financement. Risque d'une participation insuffisante des banques. Le mécanisme de garantie n'agira pas sur la structure interne de la PME et n'améliorera pas son risque de crédit. Mise en cause de la viabilité financière du mécanisme et de sa capacité à attirer des partenaires financiers dans le cas d'un fonds de garantie public-privé.

(Source : les auteurs, 2022)

9. Références

9.1 Bibliographie

- Acosta, A. L., Maharjan, P., Peyriere, H., Galotto, L., Mamiit, R. J., Ho, C., Flores, B. H., & Anastasia, O. (2019). Green Growth Index: Concept, Methods and Applications. [Indice de croissance verte : Concept, méthodes et applications.] Global Green Growth Institute.
- Alliance pour l'inclusion financière. (2019, octobre). Bank Al-Maghrib co-hosts first-ever IGF member training in Rabat. [Bank Al-Maghrib co-organise la toute première formation des membres de la FVI à Rabat.] <https://www.afi-global.org/newsroom/news/bank-al-maghrib-co-hosts-first-ever-igf-member-training-in-rabat/>
- Association marocaine des investisseurs en capital. (s.d.). L'AMIC en quelques mots. Disponible sur <https://amic.org.ma>
- Banque africaine de développement. (2021, mars). NDC implementation in Morocco through green investments by private sector: A scoping study. [La mise en œuvre des CDN au Maroc à travers les investissements verts du secteur privé : Une étude de cadrage.] <https://www.africandchub.org/sites/default/files/2021-06/Morocco%20Scoping%20Study-31.03.pdf>
- Banque africaine de développement. (s.d.). Morocco - The Medical Coverage Reform Support Programme Phase II (PARCOUM II). [Maroc - Programme d'appui à la réforme de la couverture médicale Phase II (PARCOUM II).] Disponible sur <https://projectsportal.afdb.org/dataportal/VProject/show/P-MA-IBD-008>
- Banque mondiale. (2020, juin). Developing a National Green Taxonomy : A World Bank Guide, 9. [Développer une taxonomie verte nationale : Un guide de la Banque mondiale, 9.]
- Banque mondiale. (2022, 31 mars). The World Bank Approved a US\$ 500 Million Loan to Strengthen the Foundations for a Green, Resilient Economy in Peru [La Banque mondiale a approuvé un prêt de 500 millions USD pour renforcer les bases d'une économie verte et résiliente au Pérou] [Communiqué de presse]. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2022/03/31/the-world-bank-approved-a-us-500-million-loan-to-strengthen-the-foundations-for-a-green-resilient-economy-in-peru>
- Banque mondiale. (2022, 23 mai). World Bank Support for the Development of Morocco's Blue Economy. [La Banque mondiale appuie le développement de l'économie bleue au Maroc.] [Communiqué de presse]. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2022/05/23/world-bank-support-for-the-development-of-morocco-s-blue-economy>
- Banque mondiale. (s.d.). Reform Implementation Development Policy Loan (RIDPL) [Prêt pour la mise en œuvre de réformes et le développement de politiques (RIDPL)]. Disponible sur <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P094288>
- Benmahane, M. (2018). L'économie verte et le développement durable au Maroc : Bilan et perspectives. *Revue d'économie, de gestion, d'environnement et de droit*, 1(1), 39-50. Disponible sur : <https://www.semanticscholar.org/paper/%C3%89conomie-verte-et-d%C3%A9veloppement-durable-au-Maroc%3A-Benmahane/da469b3ced170098f5d999e741d688b3e33c3808>
- Berahab, R., & Dadush, U. (2021). What will be the effect of the EU's Carbon Border Tax on Morocco, and how should Morocco react? [Quel sera l'effet de la taxe carbone aux frontières de l'UE sur le Maroc, et comment le Maroc doit-il réagir ?]

- Cluster Solaire. (2021). Décarbonation et économie verte : Guide des programmes de financement et d'appui pour les entreprises marocaines. <https://www.amee.ma/sites/default/files/inline-files/Guide%20des%20Programmes%20de%20Financement%20et%20D%27appui%20pour%20les%20Entreprises%20Marocaines.pdf>
- Commission européenne. (2021, juillet). Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières : Questions et réponses. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_21_3661
- Commission européenne. (2022). Sustainable finance: EU taxonomy for sustainable activities. [La finance durable : Taxonomie européenne pour les activités durables.] https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en
- Conseil Economique, Social et Environnemental. (2012). Economie Verte : Opportunités de création de richesses et d'emplois. Disponible sur <https://www.cese.ma/media/2020/10/Avis-du-Conseil-Economique-et-Social-Economie-Verte.pdf>
- Conseil Economique, Social et Environnemental. (2013, octobre). Nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud. Disponible sur <https://www.cese.ma/docs/nouveau-modele-de-developpement-pour-les-provinces-du-sud/>
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH [Coopération internationale allemande], Trésorerie Générale du Royaume, & Comité National de l'Environnement des Affaires. (2020). Rapport de diagnostic sur l'impact des marchés publics sur le développement économique.
- Diacó, M., Merrouni, M. A., Bougarrani, S., Koehler, J., Hemkhaus, M., Ahlers, J., Desmond, P., Van Hummelen, S., & McGovern, M. (2020, novembre). Circular Economy in Africa-EU Cooperation: Country Report Morocco. [L'économie circulaire dans la coopération Afrique-UE : Rapport pays Maroc.] Commission européenne. https://trinomics.eu/wp-content/uploads/2020/12/Country-Report-Morocco_Final_20201218_EN.pdf
- El Amine, Soukaina. (2020). Distressed SMES in Morocco: Study on Common Characteristics. [Les PME en difficulté au Maroc : Étude sur les caractéristiques communes.] *Quest Journals Journal of Research in Business and Management*, vol. 08, no. 01, 2020, pp 36-44. <https://www.questjournals.org/jrbm/papers/vol8-issue1/E08013644.pdf>
- Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. (s.d.). Air & Climate : Qualit'air. [Air & Climat : Qualit'air.] Disponible sur <https://fm6e.org/programme/air-et-climat/>
- Hajarabi, H., & Achibane, M. (2021). Les difficultés d'accès au financement des PME marocaines, causes et alternative participative. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management & Economics*, 2(6-1), 569-583. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5737125>
- Institution européenne de financement du développement. (2020, octobre). Harmonized EDFI Exclusion List. [Liste harmonisée des exclusions EDFI.] <https://www.ifu.dk/wp-content/uploads/2021/09/EDFI-exclusion-list.pdf>
- Keskin, H., Şentürk, C., Sungur, O., & Kiriş, H. M. (2010). The Importance of SMEs in Developing Economies. 2nd International Symposium on Sustainable Development [L'importance des PME dans les économies en développement. 2e Symposium international sur le développement durable]. Sarajevo, Bosnie-Herzégovine. <https://core.ac.uk/download/pdf/153446896.pdf>
- La Nomenclature Marocaine des Activités 2010. Disponible sur http://www.sgg.gov.ma/portals/0/AvantProjet/3/nomenclature_marocaine_Fr.pdf
- Ministère de l'Economie et des Finances. (2020, 8-9 juin). Projet de Loi de Finances pour l'année budgétaire 2020 : Note sur la répartition régionale de l'investissement. https://www.chambredepreparateurs.ma/sites/default/files/nrri_fr.pdf

- Organisation de coopération et de développement économiques. (s.d.). Green Growth Indicators. [Indicateurs de croissance verte.] Disponible sur https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=GREEN_GROWTH
- Programme des Nations Unies pour l'environnement. (s.d.). About green economy. [À propos de l'économie verte.] Disponible sur <https://www.unep.org/explore-topics/green-economy/about-green-economy>
- Royaume du Maroc. (2019). Pacte de l'Exemplarité de l'Administration. <http://www.mhpcv.gov.ma/wp-content/uploads/2020/04/Pacte-Exemplarite-Administration.pdf>
- Société financière internationale. (2022). Agri-Finance Demand Assessment in Morocco. [Évaluation de la demande d'agri-finance au Maroc.]
- Société financière internationale et Groupe de la Banque mondiale. (2019, juin). Creating Markets in Morocco: Country Private Sector Diagnostic. [Créer des marchés au Maroc : Diagnostic du secteur privé du pays.]
- Trading Economics. (s.d.). Morocco GDP. [PIB du Maroc.] Disponible sur <https://tradingeconomics.com/morocco/gdp>
- Vroonhof, P., de Kok, J., Verhoeven, W., Timmermans, N., Kwaak, T., Snijders, J., & Westhof, F. (2011). Do SMEs create more and better jobs? [Les PME créent-elles des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ?] EIM Business & Policy Research. file:///Users/mariannabudaragina/Downloads/do-smes-create-more-and-better-jobs_en.pdf

9.2 Lois et stratégies marocaines pour l'économie circulaire

Les lois appliquées par le Maroc pour contribuer à l'économie circulaire sont les suivantes :

- Loi-cadre n° 99-12 relative à la Charte nationale de l'environnement et du développement durable ;
- Loi n° 36-15 sur l'eau ;
- Loi n° 12-03 sur les études d'impact ;
- Loi n° 13-03 relative à la lutte contre la pollution atmosphérique ;
- Loi n° 28-00 sur la gestion et l'élimination des déchets ; et
- Loi n° 15-58 sur les énergies renouvelables, modifiant la loi 13-09.

Les plans et stratégies sont les suivants :

- la stratégie nationale pour l'eau (2009) ;
- le plan national contre le réchauffement climatique (2009) ;
- le Plan Maroc Vert pour l'agriculture (2008), devenu Génération Verte 2020-2030 (2020) ;
- le plan Halieutis (2020) ;
- le plan solaire marocain (2020) ;
- le programme intégré pour l'énergie éolienne (2020) ;
- EE dans les bâtiments et le secteur des transports (2030) ;

- le programme national d'économie d'eau d'irrigation (2030) ;
- le programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés ; et
- le plan national d'assainissement liquide.⁶⁴

9.3 Webographie

Accès au droit de l'Union européenne : <https://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>

Agence Française de Développement : <https://www.afd.fr/fr/page-region-pays/maroc>

Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique : <https://www.amee.ma/fr/home>

Association marocaine des investisseurs en capital : <https://amic.org.ma/>

Attijariwafa Bank : <https://www.attijariwafabank.com/fr>

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux : <https://www.ammc.ma/>

Azur Innovation Management : <https://www.azurinnov.com/>

Bank Al-Maghrib : <https://www.bkam.ma/>

Banque d'Afrique-Groupe Banque Marocaine du Commerce Extérieur : <https://www.bankofafrica.ma/>

Banque Centrale Populaire : <https://www.groupebcp.com/fr/Pages/home.aspx>

Banque de développement Kreditanstalt für Wiederaufbau : <https://www.kfw-entwicklungsbank.de/International-financing/KfW-Development-Bank/Local-presence/North-Africa-and-Middle-East/Morocco/>

Banque européenne pour la reconstruction et le développement : <https://www.ebrd.com/fr/maroc.html>

Caisse de Dépôt et de Gestion Capital [CDG Capital] : <https://www.cdgcapital.ma/fr>

Chambre des représentants du Maroc : <https://www.chambredesrepresentants.ma/>

Commission européenne : https://ec.europa.eu/info/index_fr

Confédération générale des entreprises du Maroc : *Fédération du secteur bancaire et financier, Commission TPE-PME, Commission économie verte* : <https://ebrdgeff.com/morocco-geff/fr/francais-morocco-sustainable-energy-efficiency-financing-morseff-programme/>

Conseil Economique, Social et Environnemental : <https://www.cese.ma/>

Crédit Agricole du Maroc : <https://www.creditagricole.ma/fr>

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH [Coopération internationale allemande] : <https://www.giz.de/en/worldwide/71456.html>

Droit des affaires en Afrique francophone : <https://www.droit-afrique.com/>

⁶⁴ Diaco, M., Merrouni, M. A., Bougarrani, S., Koehler, J., Hemkhaus, M., Ahlers, J., Desmond, P., Van Hummelen, S., & McGovern, M. (2020, novembre). Circular Economy in Africa-EU Cooperation: Country Report Morocco. [L'économie circulaire dans la coopération Afrique-UE : Rapport pays Maroc.] 19. Commission européenne. https://trinomics.eu/wp-content/uploads/2020/12/Country-Report-Morocco_Final_20201218_EN.pdf

Haut-Commissariat au Plan : <https://www.hcp.ma/>

Maroc PME : <https://marocpme.gov.ma/>

Ministère de l'Economie et des Finances : <https://www.finances.gov.ma/fr/Pages/index.aspx>

Organisation de coopération et de développement économiques : <https://www.oecd.org/>

Organisation de coopération et de développement économiques, statistiques : <https://stats.oecd.org/>

Programme des Nations Unies pour l'environnement : <https://www.unep.org/fr>

Secrétariat Général du Gouvernement du Maroc : <http://www.sgg.gov.ma/Accueil.aspx>

Société d'Ingénierie Energétique : <https://www.sie.co.ma/>

TAMWILCOM : <https://www.tamwilcom.ma/>

Trading Economics : <https://fr.tradingeconomics.com/>

ANNEXE I

Secteurs de l'économie verte tels que définis par les parties prenantes lors des consultations

Tableau 28 : Secteurs de l'économie verte tels que définis par les parties prenantes lors des consultations

Parties prenantes	Secteurs de l'économie verte
CGEM	La Commission pour l'économie verte considère les axes suivants : 1) l'EE et les ER ; 2) l'industrie verte grâce à l'économie circulaire et à l'efficacité des ressources ; 3) l'utilisation rationnelle de l'eau ; 4) la mobilité électrique ; et 5) l'environnement et le climat (c'est-à-dire les liens avec la biodiversité, les écosystèmes et la décarbonisation).
BOA-BMCE	Se concentrer sur l'industrie pour servir le plan de relance industriel, par exemple l'EE, les ER, la gestion des déchets, la gestion de l'eau et les bâtiments verts.
AWB	Autoproduction d'énergie, EE, EE dans l'éclairage public pour les collectivités locales, diagnostics énergétiques et encouragement à la création d'ESCO.
CAM	Optimisation de la ressource en eau et de l'utilisation de l'énergie solaire dans l'irrigation, gestion des déchets agroalimentaires, agriculture biologique, financement de l'installation de stations météorologiques au niveau des exploitations, micro-irrigation, pompage solaire, EE et ER (y compris l'énergie solaire et la biomasse).
BP	ER (y compris l'énergie solaire), EE et biomasse.
AMIC	Industrie automobile, Santé, TIC, Industrie alimentaire, Commerce de détail Construction et travaux publics, autres industries (aéronautique, éducation, emballage, industrie chimique et autres), services
Azur Innovation Management	Agriculture, agroalimentaire, agritech, fintech, biotech, medtech, edtech et cleantech.
TAMWILCOM	Hydro, géothermie, EE, éclairage solaire et recyclage.
KfW	EE et ER.
BERD	EE, ER, gestion des déchets, gestion de l'eau, bâtiments écologiques et assistance technique associée.
AFD	Agroalimentaire, gestion de l'eau, EE dans les bâtiments (par exemple, isolation thermique), stations d'épuration des eaux usées (STEP), ESCO et ER. Généralement pas d'exclusions (sauf l'amiante).
Maroc PME	<ul style="list-style-type: none"> Projets de transition énergétique, y compris EE et RE. Lancer des projets dans des secteurs industriels verts qui saisissent de nouvelles opportunités de marché (par exemple, la production d'équipements de recyclage industriel, de chauffe-eau solaires et photovoltaïques et de produits d'isolation thermique). Projets d'innovation et de développement de produits éco-conçus ayant une empreinte carbone positive (par exemple, véhicules hybrides ou électriques, motos électriques, produits biologiques et produits fabriqués à partir de matériaux recyclés). Projets de mise en œuvre de technologies propres dans les processus de fabrication et les flux de matériaux, permettant une utilisation rationnelle des matières premières et une réduction de la quantité d'effluents polluant l'environnement (par exemple, STEP, isolation thermique et recyclage des déchets).
AMEE	Valorisation des déchets, énergie, renouvellement des véhicules, ferraille, remplacement du fioul et économie circulaire.
SIE	ER, EE et bâtiments.

(Source: the authors, based on stakeholder consultations for this study, 2022)

ANNEXE II

Taxonomie verte de l'UE⁶⁵

Tableau 29 : Taxonomie verte de l'UE

Secteur	Activité
Forestier	Boisement
	Réhabilitation et restauration des forêts, y compris le reboisement et la régénération naturelle des forêts après un événement extrême
	Gestion des forêts
	Sylviculture de conservation
Activités de protection et de restauration de l'environnement	Restauration des zones humides
Fabrication	Fabrication de technologies ER
	Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène
	Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport
	Fabrication de batteries
	Fabrication d'équipements EE pour les bâtiments
	Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone
	Fabrication de ciment
	Fabrication d'aluminium
	Fabrication de fer et d'acier
	Fabrication d'hydrogène
	Fabrication de noir de carbone
	Fabrication de carbonate de soude
	Fabrication de chlore
	Fabrication de produits chimiques organiques de base
	Fabrication d'ammoniac anhydre
	Fabrication d'acide nitrique
Fabrication de matières plastiques sous forme primaire	

⁶⁵ Commission européenne, EU Taxonomy Compass. [Compas de taxonomie de l'UE].

Secteur	Activité
Énergie	Production d'électricité à l'aide de la technologie solaire PV
	Production d'électricité à l'aide de la technologie de l'énergie solaire concentrée (CSP)
	Production d'électricité à partir de l'énergie éolienne
	Production d'électricité à partir de technologies d'énergie océanique
	Production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique
	Production d'électricité à partir de l'énergie géothermique
	Production d'électricité à partir de combustibles gazeux et liquides non fossiles renouvelables
	Production d'électricité à partir de la bioénergie
	Transmission et distribution d'électricité
	Stockage de l'électricité
	Stockage de l'énergie thermique
	Stockage de l'hydrogène
	Fabrication de biogaz et de biocarburants pour le transport et de bioliquides.
	Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelables et à faible teneur en carbone
	Distribution de chauffage/refroidissement urbain
	Installation et fonctionnement des pompes à chaleur électriques
	Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir d'énergie solaire
	Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir d'énergie géothermique
	Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir de combustibles gazeux et liquides non fossiles renouvelables.
	Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir de bioénergie
	Production de chaleur/de froid à partir de l'énergie solaire thermique
	Production de chaleur/froid à partir de l'énergie géothermique
	Production de chaleur et de froid à partir de combustibles gazeux et liquides non fossiles renouvelables.
	Production de chaleur/de froid à partir de la bioénergie
	Production de chaleur/de froid à partir de la chaleur perdue
Approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	Construction, extension et exploitation de systèmes de collecte, de traitement et d'approvisionnement en eau
	Renouvellement des systèmes de collecte, de traitement et d'approvisionnement en eau
	Construction, extension et exploitation de la collecte et du traitement des eaux usées
	Renouvellement de la collecte et du traitement des eaux usées
	Collecte et transport de déchets non dangereux en fractions séparées à la source

Secteur	Activité
	Digestion anaérobie des boues d'épuration
	Digestion anaérobie des biodéchets
	Compostage des biodéchets
	Récupération de matériaux à partir de déchets non dangereux
	Captage et utilisation des gaz de décharge
	Transport du CO2
	Le stockage géologique permanent souterrain du CO2
Transport	Transport ferroviaire interurbain de passagers
	Transport ferroviaire de marchandises
	Transport urbain, suburbain et routier de passagers
	Exploitation des dispositifs de mobilité personnelle et logistique du cycle
	Transport par motocyclettes, voitures particulières et véhicules utilitaires légers
	Services de transport de marchandises par route
	Transport fluvial de passagers
	Transport fluvial de marchandises
	Modernisation du transport de passagers et de marchandises par voie navigable
	Transports maritimes et côtiers de marchandises par voie d'eau, navires destinés aux opérations portuaires et activités auxiliaires
	Transport maritime et côtier de passagers par voie d'eau
	Modernisation du transport maritime et côtier de marchandises et de passagers par voie d'eau
	Infrastructures pour la mobilité personnelle et la logistique du cycle
	Infrastructure pour le transport ferroviaire
	Infrastructures permettant un transport routier et un transport public à faible intensité de carbone
	Infrastructures permettant un transport par eau à faible émission de carbone
	Infrastructures aéroportuaires à faible émission de carbone
Construction et immobilier	Construction de nouveaux bâtiments
	Rénovation de bâtiments existants
	Installation, entretien et réparation des équipements EE
	Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments et les espaces de stationnement attenants aux bâtiments.
	Installation, entretien et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments

Secteur	Activité
	Installation, entretien et réparation des technologies ER
	Acquisition et propriété de bâtiments
Information et communication	Traitement des données, hébergement et activités connexes
	Des solutions fondées sur les données pour réduire les émissions de GES
	Programmation informatique, conseil et activités connexes
	Activités de programmation et de diffusion
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	Proche du marché pour la recherche, le développement et l'innovation
	R&D et innovation pour le captage aérien direct du CO2
	Services professionnels liés à la performance énergétique des bâtiments
	Activités d'ingénierie et de conseil technique connexes consacrées à l'adaptation au changement climatique
Activités financières et d'assurance	Assurance non-vie : souscription de périls liés au climat
	Réassurance
Éducation	Éducation
Activités de santé humaine et d'action sociale	Activités de soins résidentiels
Arts, divertissements et loisirs	Activités créatives, artistiques et de divertissement
	Bibliothèques, archives, musées et activités culturelles
	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale

Les secteurs et activités ci-dessus sont inclus dans la taxonomie de l'UE uniquement pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, avec une indication que ces activités contribuent également aux autres objectifs en précisant que les activités spécifiques ne causent aucun dommage significatif (DNSH). Alors que tous les secteurs et toutes les activités pour les objectifs d'adaptation et d'atténuation sont inclus dans le Tableau 29, la taxonomie énumère certaines activités qui ne sont mises en œuvre que pour un seul de ces objectifs (cf. Tableau 30 30 et Tableau 31 31).

Tableau 30: Activités uniquement pour l'atténuation du changement climatique

Secteur	Activité
Information et communication	Des solutions fondées sur les données pour réduire les émissions de GES
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	R&D et innovation pour le captage aérien direct du CO2
	Services professionnels liés à la performance énergétique des bâtiments

(Source : Commission européenne, 2021)

Tableau 31: Activités uniquement pour l'adaptation au changement climatique

Secteur	Activité
Information et communication	Programmation informatique, conseil et activités connexes
	Activités de programmation et de diffusion
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	Activités d'ingénierie et de conseil technique connexes consacrées à l'adaptation au changement climatique
Activités financières et d'assurance	Assurance non-vie : souscription de périls liés au climat
	Réassurance
Éducation	Éducation
Activités de santé humaine et d'action sociale	Activités de soins résidentiels
Arts, divertissements et loisirs	Activités créatives, artistiques et de divertissement
	Bibliothèques, archives, musées et activités culturelles
	Production de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision, enregistrement sonore et édition musicale

(Source : Commission européenne, 2021)

ANNEX III

Specific questionnaires for stakeholder consultations

Table 32: Specific questionnaires for stakeholder consultations

Évaluation	Parties prenantes
Règlement	<ol style="list-style-type: none"> Rappel du contexte de l'étude et de son objectif. Quelles sont les mesures incitatives actuellement en place (ou prévues) pour le financement vert en général et pour les PME et les jeunes entreprises en particulier ? Quelles sont les réglementations en place pour soutenir ce type de financement ? Avez-vous des études sur le potentiel de financement des PME et des start-ups en matière de projets verts ? Lorsque des réglementations sont en place (par exemple, les obligations vertes), quels sont les obstacles à une adoption plus substantielle de ces outils ? Quelles estimations avez-vous faites des besoins du marché/de la demande résiduelle, avant l'introduction de la réglementation ?
Approvisionnement	<ol style="list-style-type: none"> Rappel du contexte de l'étude et de son objectif. Quels produits financiers votre institution offre-t-elle ? Pourriez-vous nous faire part des études réalisées avant l'introduction de ces produits ? Quelle est votre politique de financement vert pour les PME (par exemple, critères d'éligibilité, modalités de financement, secteurs prioritaires, gestion des risques, rentabilité requise...) ? Quels sont les secteurs que vous financez ? Et quels produits proposez-vous aux PME marocaines, notamment celles qui travaillent dans l'économie verte ? Quelle est votre évaluation de la réglementation nationale régissant le financement des PME dans l'économie verte ? Quelle est la stratégie de votre institution pour développer vos propositions de financement ? A votre avis, quels sont les enseignements tirés de la mise en œuvre des produits ci-dessus ? Limites des produits ? Les défis à relever ? Nature des projets financés ? Quels profils de PME sont intéressés/éligibles pour un financement en fonds propres ou quasi-fonds propres ? Nombre de demandes de financement reçues avec les montants demandés ? Nombre de PME/start-ups financées ? Montants des financements accordés ? Quelles seraient vos conditions pour investir dans un véhicule de financement en fonds propres et quasi-fonds propres pour des projets verts de PME et de start-ups ? Et quelles sont vos recommandations pour la mise en place d'un tel véhicule ?
Demande	<ol style="list-style-type: none"> Rappel du contexte de l'étude et de son objectif. Disposez-vous d'une cartographie des PME au Maroc en général, et de celles travaillant dans l'économie verte en particulier, avec des chiffres sur leurs besoins de financement ?
Contexte politique et économique national	<ol style="list-style-type: none"> Quelle est votre évaluation de l'offre de financement disponible au Maroc et à l'international pour les PME de l'économie verte ? Disposez-vous de données sur le positionnement des PME dans les chaînes de valeur des différents secteurs du CND ? (Pour le MEF : plus de précision sur les secteurs cibles, préférences/exclusions à considérer ?) Quels types de besoins de financement vos membres opérant dans les chaînes de valeur de l'économie verte rencontrent-ils ? Dans quelle mesure sont-ils couverts par l'offre courante/verte actuelle ?

(Source : les auteurs, sur la base des consultations des parties prenantes pour cette étude, 2022)

ANNEXE IV

Scores détaillés du Maroc pour chaque indicateur de croissance verte

Tableau 33 : Scores détaillés du Maroc pour chaque indicateur de croissance verte, 2019

Variable		Unité		
Productivité de l'environnement et des ressources	CO2 productivité	Productivité basée sur la production de CO2, PIB par unité d'émissions de CO2 liées à l'énergie	USD par kilogramme (kg) (2015)	4.18
		Intensité de CO2 basée sur la production, CO2 liée à l'énergie par habitant	Tonnes (t)	1.81
		Émissions de CO2 basées sur la production, indice 2000=100	Indice, 2000=100	223.01
		Émissions de CO2 basées sur la production	Millions de t	65.90
		Productivité du CO2 basée sur la demande, PIB par unité d'émissions de CO2 liées à l'énergie	USD/kg (2015)	3.84
		Intensité des émissions de CO2 basée sur la demande, émissions de CO2 liées à l'énergie par habitant	t	1.94
		Émissions de CO2 basées sur la demande, indice 2000=100		206.81
		Émissions de CO2 basées sur la demande	Millions de t	70.05
		Intensité en CO2 du PIB, émissions de CO2 par unité de PIB		0.24
		Émissions de CO2 dues au transport aérien par habitant	t	55.54
	Émissions de CO2 provenant du transport aérien par unité de PIB	kg (2015)	7.35	
	Productivité énergétique	Productivité énergétique, PIB par unité de total des ressources en énergie primaire (TPES)	USD (2015)	12.38736
		Intensité énergétique, TPES par habitant	Tonnes d'équivalent pétrole (tep)	0.61
		TPES, indice 2000=100	Indice, 2000=100	201.96
		TPES	Million de tep	22.25
		Offre d'ER, % de l'offre totale d'énergie	%	9.42
		Électricité renouvelable, % de la production totale d'électricité	%	18.28
Consommation d'énergie dans l'agriculture, en % de la consommation totale d'énergie		%	7.55	

Variable		Unité		
		Consommation d'énergie dans les services, en % de la consommation totale d'énergie	%	7.95
		Consommation d'énergie dans l'industrie, en % de la consommation totale d'énergie	%	19.20
		Consommation d'énergie dans les transports, en % de la consommation totale d'énergie	%	37.07
		Consommation d'énergie dans les autres secteurs, en % de la consommation totale d'énergie	%	28.23
		Offre d'ER (à l'exclusion des biocarburants solides), en % de l'offre totale d'énergie	%	3.85
	Productivité des matières non énergétiques	Productivité matérielle non-énergétique, PIB par unité de consommation matérielle domestique (DMC)	USD/kg (2015)	1.20
		Biomasse, % du DMC	%	37.56
		Minéraux non-métalliques, % du DMC	%	60.57
		Métaux, % du DMC	%	1.88
	Base d'actifs naturels	Ressources en eau douce	Eaux de surface permanentes, % de la surface totale	%
Eaux de surface saisonnières, % de la surface totale			%	0.09
Conversion de la surface d'eau permanente en surface hors eau, % d'eau permanente depuis 1984			%	1.99
Conversion de la surface d'eau permanente en surface d'eau saisonnière, % d'eau permanente depuis 1984			%	4.65
Conversion de la surface hors eau en surface d'eau permanente, % d'eau permanente depuis 1984			%	131.56
Conversion de la surface d'eau saisonnière en surface d'eau permanente, % d'eau permanente depuis 1984			%	8.97
Ressources terrestres			Terres végétalisées naturelles et semi-naturelles, % du total	%
		Terres nues, % du total	%	44.53
		Terres cultivées, % du total	%	22.60
		Surfaces artificielles, % total	%	0.53
		Eau, % total	%	0.19
		Perte de terres végétalisées naturelles et semi-naturelles, en % depuis 1992	% (1992)	5.24
Perte de terres végétalisées naturelles et semi-naturelles, en % depuis 2004		% (2004)	2.39	

Variable		Unité		
Dimension environnementale de la qualité de vie		Gain de terres végétalisées naturelles et semi-naturelles, en % depuis 1992	% (1992)	12.47
		Gain de terres végétalisées naturelles et semi-naturelles, en % depuis 2004	% (2004)	5.28
		Conversion de terres naturelles et semi-naturelles en terres cultivées, en % depuis 1992	% (1992)	4.01
		Conversion de terres naturelles et semi-naturelles en surfaces artificielles, en % depuis 1992	% (1992)	0.17
		Conversion de terres cultivées en surfaces artificielles, en % depuis 1992	% (1992)	0.70
		Zone bâtie, % du territoire total	%	0.24
		Superficie bâtie par habitant	Mètres carrés	34.85
		Nouvelle zone bâtie, en % depuis 1990	%	35.55
		Ressources forestières	Stocks de ressources forestières	Million de mètres cubes (m ³)
	Forêts dotées de plans de gestion à long terme, % de la superficie forestière totale		%	60.95
	Forêts en régénération naturelle, % de la surface forestière totale		%	88.94
	Paysage forestier intact, kilomètres carrés (km ²)		km ²	0.00
	Atmosphère et climat	Température annuelle de surface, évolution depuis 1951-1980	Numéro	1.58
	Exposition aux risques environnementaux	Exposition moyenne de la population aux concentrations de particules (PM) de PM _{2,5}	Microgrammes (mcg)/m ³	34.99
		Pourcentage de la population exposée à plus de 10 mcg/m ³	%	100.00
		Pourcentage de la population exposée à plus de 35 mcg/m ³	%	48.68
		Mortalité due à l'exposition aux PM _{2,5} ambiantes	Pour 1 000 000 d'habitants	742.25
		Coûts de bien-être des décès prématurés dus à l'exposition aux PM _{2,5} ambiantes, équivalent PIB	%	8.62
		Mortalité due à l'exposition à l'ozone ambiant	Pour 1 000 000 d'habitants	18.25
Coûts de bien-être des décès prématurés dus à l'exposition à l'ozone ambiant, équivalent PIB		%	0.21	
Mortalité due à l'exposition au plomb		Pour 1 000 000 d'habitants	151.19	
Coût social des décès prématurés dus à l'exposition au plomb, équivalent PIB		%	1.76	

Variable		Unité			
		Mortalité due à l'exposition au radon résidentiel	Pour 1 000 000 d'habitants	8.64	
		Coûts de bien-être des décès prématurés dus à l'exposition au radon résidentiel, équivalent PIB	%	0.10	
	Accès à l'eau potable et au traitement des eaux usées	Population ayant accès à des sources d'eau potable améliorées, % de la population totale	%	78.00	
		Population ayant accès à un assainissement amélioré, en % de la population totale	%	39.00	
Opportunités économiques et réponses politiques	Technologie et innovation : Brevets	Développement de technologies liées à l'environnement, % de toutes les technologies	%	25.63	
		Avantage relatif dans les technologies liées à l'environnement	Ratio	1:10	
		Développement des technologies liées à l'environnement, % d'inventions dans le monde	%	0.02	
		Développement des technologies liées à l'environnement, inventions par habitant	Numéro	0.24	
	Taxes et transferts environnementaux	Taxes liées à l'environnement, en % du PIB	%	0.27	
		Taxes liées à l'environnement, % des recettes fiscales totales	%	0.94	
		Recettes fiscales liées à l'énergie, % des recettes fiscales environnementales totales	%	30.24	
		Recettes fiscales liées au transport routier, en % du total des recettes fiscales environnementales	%	94.00	
		Prix du diesel pour l'utilisateur final, USD par litre (l)	USD/l (2015)	2.13	
		Prix pour l'utilisateur final de l'essence, USD/l	USD/l (2015)	2.53	
		Prix de l'électricité résidentielle, USD par kilowattheure (kWh)	USD (2015)	0.26	
		Prix de l'électricité dans l'industrie, USD/kWh	USD (2015)	0.26	
		Tarif de rachat moyen pour la production d'électricité solaire photovoltaïque	USD	0.00	
		Tarif de rachat moyen pour la production d'électricité éolienne	USD	0.00	
	Contexte socio-économique	Contexte économique	PIB réel, indice 2000=100	Indice, 2000=100	214.49
			PIB réel		275,663.20
			Valeur ajoutée de l'agriculture, en % de la valeur ajoutée totale	%	13.73
			Valeur ajoutée dans l'industrie, en % de la valeur ajoutée totale	%	28.63
			Valeur ajoutée dans les services, en % de la valeur ajoutée totale	%	57.64

Variable		Unité	
	Recettes de l'impôt sur le travail, en % du PIB	%	10.05
	Recettes fiscales liées au travail, en % des recettes fiscales totales	%	35.46
	PIB réel par habitant	USD (2015)	7,558.26
	Taux de change nominal		9.62
	Parité de pouvoir d'achat		3.96
	déflateur du PIB		104.64
Le contexte social	Population	Pour 1 000 habitants	36,471.77
	Population âgée de 0 à 14 ans, en % du total	%	26.95
	Population âgée de 15 à 64 ans, en % du total	%	65.68
	Population âgée de 65 ans et plus, en % du total	%	7.37
	Femmes, % de la population totale	%	50.39
	Indice synthétique de fécondité, enfants par femme	Enfants	2.37
	Espérance de vie à la naissance	Années	76.77
	Migration nette	Pour 1 000 habitants	-234.26
	Densité de population, habitants par km2	Habitants	81.67

(Source : données extraites le 13 juin 2022, 13.15 UTC [GMT] de OECD.Stat)⁶⁶

⁶⁶ https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=GREEN_GROWTH données extraites le 13 juin 2022, 13.15 UTC [GMT] de OECD Stat.

ANNEXE V

Résultats des comptes nationaux pour l'année 2021

Tableau 34 : Valeur ajoutée en volume par secteur d'activité (prix de l'année précédente)

Code	Secteur d'activité	Évolution annuelle en %		
		2019	2020	2021
A00	Agriculture et sylviculture	-5.0	-8.1	17.8
A05	Pêche et aquaculture	13.8	12.2	12.7
B00	Extraction	2.3	2.6	0.9
C00	Industries manufacturières	3.4	-7.4	6.1
DE0	Distribution d'électricité et de gaz ; distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets	14.7	-1.3	6.5
F00	Construction	0.5	-4.1	10.7
G00	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules à moteur et de motos	2.1	-6.6	7.9
H00	Transport et stockage	5.5	-28.5	15.2
I00	Activités d'hébergement et de restauration	3.6	-54.6	31.6
J00	Information et communication	2.5	5.1	-0.8
K00	Activités financières et d'assurance	5.3	0.6	4.6
L68	Activités immobilières	1.8	-0.8	3.0
MN0	Recherche et développement et services aux entreprises	8.3	-13.4	10.0
O84	Administration publique ; sécurité sociale obligatoire	6.6	5.3	4.1
PQ8	Éducation, santé humaine et action sociale	2.0	0.8	3.0
RS0	Autres services	0.2	-23.2	2.4
	Total	3.0	-7.0	7.8

(Source : Haut-Commissariat au Plan, Situation économique nationale en 2021)

Tableau 35 : Evolution des principaux agrégats

Opérations	2019	2020	2021
Décomposition du PIB			
Aux prix courants (en millions de MAD)			
PIB	2.9	-7.2	7.9
Valeur ajoutée totale aux prix de base	3.0	-7.0	7.8
Agriculture	-5.0	-8.1	17.8
Non-agricole	4.0	-6.9	6.6

Opérations	2019	2020	2021
Impôts sur le revenu nets de subventions	2.3	-8.4	8.8
PIB non-agricole (*)	3.8	-7.1	6.8
Application			
Dépenses de consommation finale des ménages	2.2	-5.6	8.2
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	4.8	-0.5	5.6
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif (ISBL)	0.9	-6.1	6.5
Formation brute de capital fixe	1.7	-10.0	9.3
Importations de biens et services	2.1	-11.9	11.8
Exportations de biens et de services	5.1	-15.0	8.7
Décomposition du PIB			
Aux prix courants (en millions de MAD)			
PIB	1,239,836	1,152,419	1,284,154
Valeur ajoutée totale aux prix de base	1,110,527	1,036,107	1,151,523
Agriculture	127,851	117,094	145,272
Non-agricole	982,676	919,013	1,006,251
Impôts sur le revenu nets de subventions	129,309	116,312	132,631
PIB non-agricole	1,111,985	1,035,325	1,138,882
Application			
Dépenses de consommation finale des ménages	723,177	672,430	754,704
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	225,389	223,756	238,486
Dépenses de consommation finale des ISBL	8,799	8,204	8,876
Formation brute de capital fixe	337,145	302,245	346,877
Importations de biens et services	519,554	438,514	539,602
Exportations de biens et de services	422,698	354,895	422,893
Revenu national brut disponible	1,294,274	1,222,601	1,371,715
Épargne nationale brute	336,909	318,211	369,649
Besoin de financement	42,418	13,434	29,148
Ratios économiques sélectionnés			
PIB par habitant (en MAD)	34,840	32,055	35,363
RNB par habitant (en MAD)	36,370	34,007	37,775
Dépenses de consommation finale des ménages/PIB	58.3	58.3	58.8
Dépenses de consommation finale des services publics/PIB	18.2	19.4	18.6
Dépenses de consommation finale des ISBL/PIB	0.7	0.7	0.7

Opérations	2019	2020	2021
Exportations de biens et services/PIB	34.1	30.8	32.9
Importations de biens et services/PIB	41.9	38.1	42.0
Taux d'investissement (formation brute de capital fixe/PIB)	30.6	28.8	31.1
Taux d'épargne nationale (épargne nationale brute/PIB)	27.2	27.6	28.8
Besoin de financement/PIB	-3.4	-1.2	-2.3

(Source : Haut-Commissariat au Plan, Situation économique nationale en 2021)

ANNEXE VI

Opportunités présentées aux PME dans le cadre du CDN

Composante d'atténuation

Perspective d'investissement : comme l'illustre la Figure 30, 98% des actions de la composante "atténuation" de la CDN sont des investissements, soit l'équivalent de 27,7 milliards USD entre 2022 et 2030.

Figure 30 : Part des actions d'investissement dans la composante atténuation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Du point de vue des donateurs : comme l'illustre la Figure 31, 71% des actions d'investissement dans la composante atténuation des CDN proviennent de la commande publique, ce qui équivaut à 19,6 milliards USD sur 27,7 milliards USD entre 2022 et 2030. Les 29% restants des actions d'investissement dans la composante atténuation des CDN proviennent de la commande privée, équivalant à 8 milliards USD sur la même période.

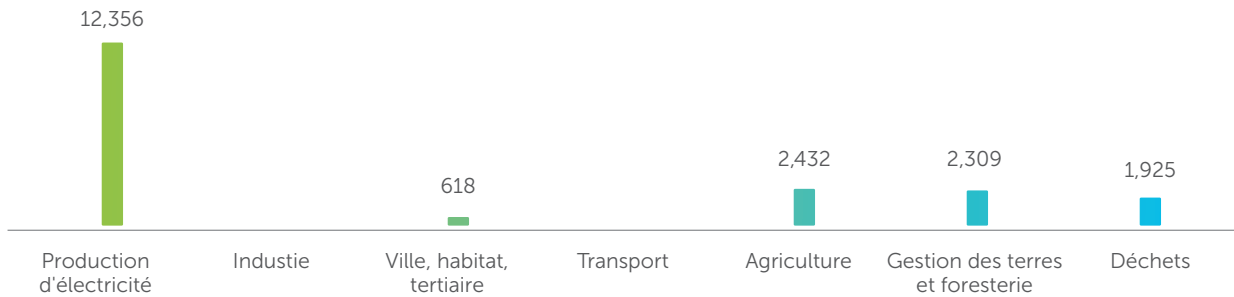
Figure 31 : Part des donateurs publics et privés dans la mise en œuvre des actions d'investissement d'atténuation dans la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Du point de vue des donateurs, par secteur : Figure 32 montre la répartition de 19,6 milliards USD d'actions d'investissement mises en œuvre via des marchés publics par secteur, tandis que Figure 33 montre la répartition de 8 milliards USD d'actions d'investissement mises en œuvre via des marchés publics privés par secteur.

Figure 32 : Volume des actions d'investissement mises en œuvre par le biais de marchés publics dans la composante atténuation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Figure 33 : Volume des actions d'investissement mises en œuvre par la commande privée dans la composante atténuation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Mise en œuvre des actions d'investissement CDN par les PME et les GE : La Figure 34 montre que 40% des actions d'investissement CDN (soit 11,1 milliards USD) seraient mises en œuvre par des PME et 60% des actions (soit 16,6 milliards USD) seraient mises en œuvre par des GE.

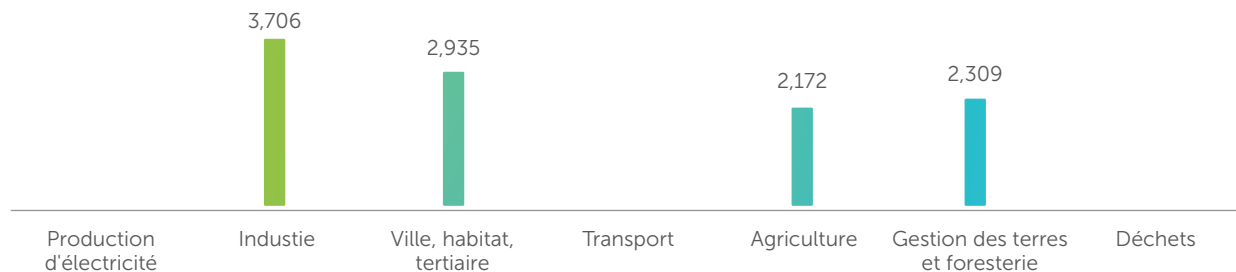
Figure 34 : Mise en œuvre des actions d'investissement dans la composante atténuation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc par type d'entreprise



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

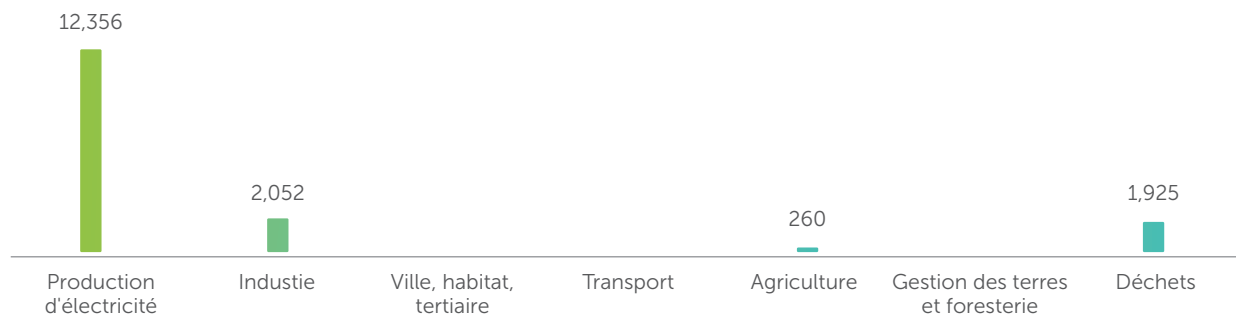
La Figure 35 montre la répartition des 11,1 milliards USD exécutés via des PME par secteur, alors que la Figure 36 montre la répartition des 16,6 milliards USD exécutés via des GE par secteur.

Figure 35 : Volume des actions d'investissement des petites et moyennes entreprises dans la composante atténuation de la contribution déterminée au niveau national actualisées du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Figure 36 : Volume des actions d'investissement réalisées par les grandes entreprises dans la section atténuation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Composante d'adaptation

La même analyse a été réalisée pour la composante adaptation. Cependant, cette dernière ne présente pas d'estimations monétaires, ne fournissant à la place qu'un nombre d'actions (les coûts des actions d'adaptation n'ont pas été estimés dans la majorité de la CDN révisée du Maroc).

Point de vue des investissements : comme illustré dans la Figure 37, 55% des actions de la composante adaptation de la CDN sont des investissements, soit 27 actions sur 49 entre 2022 et 2030.⁶⁷

Figure 37 : Part des actions d'investissement dans la composante adaptation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

⁶⁷ À l'exception du secteur de l'eau, qui présente des actions pour trois horizons temporels différents : 2030, 2040 et 2050.

Du point de vue du client : comme illustré dans Figure 38, 81% des actions d'investissement dans l'adaptation des CDN proviennent de marchés publics, ce qui équivaut à 22 actions sur 27 entre 2022 et 2030a, tandis que seulement 4% des actions d'investissement dans la composante adaptation proviennent de commandes privées, ce qui équivaut à 1 action au cours de cette même période.

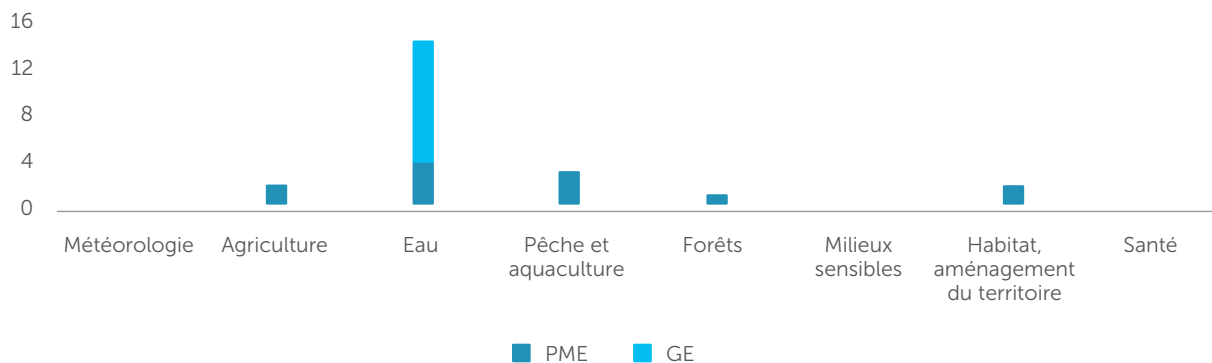
Figure 38 : Part des bailleurs de fonds publics et privés dans les actions d'investissement de la composante adaptation de la contribution déterminée au niveau national actualisée du Maroc



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

Mise en œuvre des actions d'investissement CDN par les PME et les GE : La Figure 39 montre que 12 des actions d'investissement d'adaptation de la CDN issues des marchés publics seraient mises en œuvre par des PME, tandis que 10 actions seraient mises en œuvre par des GE.

Figure 39 : Répartition des actions d'investissement de la composante adaptation de la contribution déterminée au niveau national mises en œuvre par la commande publique par secteur et type d'entreprise



(Source : les auteurs, sur la base de l'analyse de la CDN actualisée du Maroc, 2022)

L'action restante de la commande privée serait mise en œuvre par les PME.

ANNEXE VII

Application des étapes de la méthodologie d'évaluation de la demande

Tableau 36 : Méthodologie pour l'évaluation de la demande de financement vert des PME : Étape 1

Secteur	Éléments définissant le potentiel d'écologisation	Évaluation binaire
<ul style="list-style-type: none"> • Activités de services administratifs et de soutien. • Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre. • Activités extraterritoriales. • Activités financières et d'assurance. • Activités immobilières. • Activités spécialisées, scientifiques et techniques. • L'administration publique. • Agriculture, sylviculture et pêche. • Arts, divertissements et loisirs. • Autres activités de services. • Commerce ; réparation de véhicules à moteur et de motos. • Construction. • L'enseignement. • Hébergement et restauration. • Industrie manufacturière. • Les industries extractives. • Information et communication. • Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution. • Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. • Santé humaine et travail social. • Transport et stockage. 	<p>Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE</p> <p>Atténuation du changement climatique Adaptation au changement climatique Dégagement Gestion de l'eau. L'économie circulaire. La biodiversité.</p> <p>Identifié/non identifié</p> <p>Activités à cibler</p> <p>Identifié/non identifié</p> <p>Composante verte ciblée</p> <p>Secteur CDN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production d'électricité. • Industrie (hors ciment et phosphate). • Ville, logement et services. • Transport. • Déchets. • L'agriculture. • Gestion des terres et foresterie. • La météorologie. • L'eau. • Pêche et aquaculture. • Logement, assistance technique et planification urbaine. • Santé. • Zones sensibles : montagnes, côtes et oasis. 	<p>Si le secteur répond à un ou plusieurs éléments de la taxonomie verte européenne, un score de 1/1 est attribué.</p> <p>Sinon, 0/1.</p> <p>Si une ou plusieurs activités vertes à mettre en œuvre ont été identifiées, un score de 1/1 est attribué.</p> <p>Sinon, 0/1.</p> <p>Si un ou plusieurs composants techniques verts spécifiques à cibler dans le cadre des activités vertes prédéterminées ont été identifiés, un score de 1/1 est attribué.</p> <p>Sinon, 0/1.</p> <p>Si le secteur correspond à un ou plusieurs secteurs du NDC, un score de 1/1 est attribué.</p> <p>Sinon, 0/1.</p>

Secteur	Éléments définissant le potentiel d'écologisation	Évaluation binaire
	Secteur CBAM	Si le secteur correspond à un ou plusieurs secteurs du CBAM, un score de 1/1 est attribué. Sinon, 0/1.
	Objectif du Pacte d'exemplarité des États de la SNDD	Si le secteur <i>f</i> atteint un ou plusieurs des objectifs du Pacte, émis dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS, un score de 1/1 est attribué. Sinon, 0/1.

(Source : les auteurs, 2022)

Tableau 37 : Application de l'Étape 1 de l'analyse pour évaluer le potentiel de verdissement des secteurs économiques

Secteur	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteur CDN	Secteur CBAM	Objectif du Pacte SNDD	Score
Activités de services administratifs et de soutien			<ul style="list-style-type: none"> • EE • ER • Économie d'eau dans les bâtiments administratifs 				1
Activités des ménages en tant qu'employeurs : activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre							0
Activités extraterritoriales							0
Activités financières et d'assurance							0
Activités immobilières							0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques			<ul style="list-style-type: none"> • EE dans les bâtiments 				1
Administration publique			<ul style="list-style-type: none"> • EE et ER dans les bâtiments • Économie d'eau • Gestion et valorisation des déchets 			<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1 : généraliser les démarches environnementales au sein des bâtiments publics. • Objectif 2 : inclure les administrations publiques dans la logique de la gestion et de la valorisation des déchets. 	2

Secteur	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteur CDN	Secteur CBAM	Objectif du Pacte SNDD	Score
Agriculture, sylviculture et pêche	<ul style="list-style-type: none"> Reforestation Réhabilitation et restauration des forêts, y compris le reboisement et la régénération naturelle des forêts après un événement extrême Gestion des forêts Sylviculture de conservation Restauration des zones humides Biodiversité Eau 	<ul style="list-style-type: none"> Pompage solaire Agriculture de précision Irrigation goutte à goutte Semi-direct Semences améliorées Lutte intégrée contre les ravageurs Agroforesterie 	<ul style="list-style-type: none"> EE des bâtiments ER Technologies : agriculture intelligente ; économies d'eau, cultures résilientes, etc. Reforestation et activités du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) Techniques de séquestration du CO2 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture Gestion des terres et sylviculture Pêche et aquaculture Zones sensibles 		<ul style="list-style-type: none"> Objectif 5 : promouvoir des marchés publics durables et responsables. Objectif 6 : développer l'exemplarité des acteurs publics en matière de mobilité durable. 	4
Arts, divertissements et loisirs			<ul style="list-style-type: none"> EE et ER dans les bâtiments Économie d'eau Gestion et valorisation des déchets 				1
Autres activités de services							0
Commerce ; réparation de véhicules à moteur et de motos	<ul style="list-style-type: none"> Récupération de matériaux à partir de déchets non dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la climatisation solaire Gestion et valorisation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité douce Mobilité électrique Électrification des transports publics EE et ER dans les bâtiments 				3
Construction	<ul style="list-style-type: none"> Installation, entretien et réparation des équipements EE 		<ul style="list-style-type: none"> EE et ER dans les bâtiments Économie d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Ville, logement et services 			3

Secteur	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteur CDN	Secteur CBAM	Objectif du Pacte SNDD	Score
	<ul style="list-style-type: none"> Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments et les espaces de stationnement adjacents aux bâtiments. Installation, entretien et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments Installation, maintenance et réparation des technologies ER Acquisition et propriété de bâtiments 		<ul style="list-style-type: none"> Gestion et valorisation des déchets 				
Enseignement			<ul style="list-style-type: none"> EE et ER dans les bâtiments Économie d'eau Gestion et valorisation des déchets 				1
Hébergement et restauration			<ul style="list-style-type: none"> Climatisation et chauffage Économie d'eau Chauffe-eau solaires EE et ER dans les bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> Ville, logement et services 			2
Industrie manufacturière	<ul style="list-style-type: none"> Production de technologies ER Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène Fabrication de technologies de transport à faible émission de carbone Fabrication de batteries Fabrication d'équipements EE pour les bâtiments Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la climatisation solaire et les chambres froides solaires pour la conservation des fruits et légumes. Chambres froides à énergie solaire pour la conservation des poissons 	<ul style="list-style-type: none"> Autoproduction d'énergie à partir de sources renouvelables et cogénération Technologies de refroidissement efficaces Gestion durable des ressources et de l'eau Gestion des déchets/économie circulaire 	<ul style="list-style-type: none"> Industrie (hors phosphate et ciment) Industrie des phosphates Industrie du ciment 	<ul style="list-style-type: none"> Ciment Acier Engrais 		5

Secteur	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteur CDN	Secteur CBAM	Objectif du Pacte SNDD	Score
	<ul style="list-style-type: none"> Fabrication de ciment Fabrication d'aluminium Fabrication de fer et d'acier Fabrication d'hydrogène Fabrication de noir de carbone Fabrication de carbonate de soude Fabrication de chlore Fabrication de matières plastiques primaires 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer l'agriculture intelligente à petite échelle, l'hydroponie et l'agriculture verticale urbaine Transformer les parcs industriels/zones économiques en parcs éco-industriels 					
Industries extractives			<ul style="list-style-type: none"> EE des bâtiments et des processus RE Séquestration du CO 2 Recyclage des eaux usées 		<ul style="list-style-type: none"> Fer Acier/ aluminium 		3
Information et communication			<ul style="list-style-type: none"> EE et ER dans les bâtiments Économie d'eau Gestion et valorisation des déchets 				1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	<ul style="list-style-type: none"> Production de technologies ER Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport 		<ul style="list-style-type: none"> Économie d'eau Gestion et valorisation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Déchets 		<ul style="list-style-type: none"> Objectif 2 : inclure les administrations publiques dans la logique de la gestion et de la valorisation des déchets 	4
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	<ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité à l'aide de la technologie solaire PV Production d'électricité à l'aide de la technologie CSP Production d'électricité à partir de l'énergie éolienne 	approvisionnement en RE Promouvoir la climatisation solaire	ER et EE dans les bâtiments Biogaz Biocarburant Hydrogène vert	Production d'électricité	Électricité		5

Secteur	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteur CDN	Secteur CBAM	Objectif du Pacte SNDD	Score
	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'électricité à partir de technologies d'énergie océanique • Production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique • Production d'électricité à partir de l'énergie géothermique • Production d'électricité à partir de combustibles renouvelables non fossiles gazeux et liquides • Production d'électricité à partir de la bioénergie • Transmission et distribution d'électricité • Stockage de l'électricité • Stockage de l'énergie thermique • Stockage de l'hydrogène • Production de biogaz et de biocarburants pour le transport et de bioliquides • Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelable et à faible teneur en carbone • Distribution de chauffage/ refroidissement urbain • Installation et fonctionnement des pompes à chaleur électriques • Cogénération de chaleur/ refroidissement et d'électricité à partir d'énergie solaire • Cogénération de chaleur/ refroidissement et d'électricité à partir d'énergie géothermique • Cogénération de chaleur/ refroidissement et d'électricité à partir de combustibles renouvelables non fossiles gazeux et liquides. • Cogénération de chaleur/ refroidissement et d'électricité à partir de bioénergie 						

Secteur	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteur CDN	Secteur CBAM	Objectif du Pacte SNDD	Score
	<ul style="list-style-type: none"> Production de chaleur/froid à partir de l'énergie solaire thermique Production de chaleur/froid à partir de l'énergie géothermique Production de chaleur/froid à partir de combustibles renouvelables non fossiles gazeux et liquides Production de chaleur/froid à partir de la bioénergie Production de chaleur/froid à partir de la chaleur résiduelle 						
Santé humaine et travail social			<ul style="list-style-type: none"> EE ER Économie d'eau Recyclage des déchets dans les bâtiments de l'administration sanitaire Mobilité électrique pour les transports publics du personnel Voitures de fonction 	<ul style="list-style-type: none"> Santé 		<ul style="list-style-type: none"> Objectif 1 : généraliser les démarches environnementales au sein des bâtiments publics. Objectif 2 : inclure les administrations publiques dans la logique de la gestion et de la valorisation des déchets/ Objectif 6 : développer l'exemplarité des acteurs publics en matière de mobilité durable. 	3
Transport et stockage	<ul style="list-style-type: none"> Transport ferroviaire interurbain de passagers Transport ferroviaire de marchandises Transport urbain, suburbain et routier de passagers Exploitation des dispositifs de mobilité personnelle et logistique du cycle 		<ul style="list-style-type: none"> Rétrofit Transport durable 	<ul style="list-style-type: none"> Transport 	<ul style="list-style-type: none"> Intrinsèque à tous les secteurs de CBAM 	<ul style="list-style-type: none"> Transport durable de l'administration publique. Objectif 6 : développer l'exemplarité des acteurs publics dans le domaine de la mobilité durable. 	5

Secteur	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteur CDN	Secteur CBAM	Objectif du Pacte SNDD	Score
	<ul style="list-style-type: none"> Transport par motocyclettes, voitures particulières et véhicules utilitaires légers Services de transport routier de marchandises Transport de passagers par voies navigables intérieures Transport de marchandises par voies navigables intérieures Rénovation du transport fluvial de passagers et de marchandises Transports maritimes et côtiers de marchandises, navires destinés aux opérations portuaires et activités auxiliaires Transport maritime et côtier de passagers par voie d'eau Réorganisation du transport maritime et côtier de marchandises et de passagers Infrastructure pour la mobilité personnelle et la logistique du cycle Infrastructure pour le transport ferroviaire Infrastructures pour les transports routiers et publics à faible émission de carbone Infrastructure pour un transport maritime à faible émission de carbone Infrastructures aéroportuaires à faible émission de carbone 						

(Source : les auteurs, 2022)

Tableau 38 : Application de l'Étape 2 de l'analyse pour évaluer le potentiel de verdissement des secteurs économiques

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)
Agriculture, sylviculture et pêche	Production végétale et animale, chasse et services connexes	Activités de soutien à l'agriculture et à la transformation des produits primaires	564	1,000
		Chasse, piégeage et services connexes	6	
		Culture et élevage combinés	448	
		Cultures non permanentes	2,803	
		Cultures permanentes	2,689	
		Propagation des plantes	157	
		Production animale	1,196	
		Aquaculture	28	
		Pêche	14,522	
Commerce ; réparation de véhicules à moteur et de motos	Pêche et aquaculture	Enregistrement	68	
		Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	2	
		Services de soutien à la sylviculture	29	
		Autre vente au détail en magasin spécialisé	36,219	5,000
		Vente au détail de produits alimentaires dans des magasins spécialisés	12,363	
		Commerce de détail d'autres équipements ménagers en magasin spécialisé	11,956	
		Vente au détail d'équipements d'information et de communication dans des magasins spécialisés	1,990	
		Vente au détail de biens culturels et récréatifs dans des magasins spécialisés	4,029	
		Vente au détail de carburants dans des magasins spécialisés	2,415	

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)
Construction	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos	Vente au détail dans des magasins non spécialisés	18,754	
		Commerce de détail hors magasins, étals ou marchés	254	
		Commerce de détail sur les étals et les marchés	213	
		Autres commerces de gros spécialisés	5,954	
		Commerce de gros d'autres équipements industriels	3,853	
		Commerce de gros d'équipements d'information et de communication	2,057	
		Commerce de gros d'articles ménagers	5,245	
		Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	1,325	
		Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	6,362	
		Commerce de gros non spécialisé	7,123	
		Intermédiaires du commerce de gros	42,555	
		Commerce d'équipements automobiles	5,546	
		Commerce de véhicules à moteur	794	
		Commerce et réparation de motos	1,818	
		Entretien et réparation de véhicules à moteur	5,222	
Construction de bâtiments	Génie civil	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	4,020	4,000
		Développement immobilier	21,291	
		Construction d'autres ouvrages de génie civil	105	
Travaux de construction spécialisés	Travaux de construction spécialisés	Construction de réseaux et de lignes	726	
		Construction routière et ferroviaire	15	
		Autres travaux de construction spécialisés	38,440	

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)		
Industrie manufacturière		Démolition et préparation du site	30			
		Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres	8,405			
		Travaux de finition	7,014			
	Autres industries manufacturières	Fabrication n.c.a.		376	100	
		Fabrication d'articles de sport		40		
		Fabrication d'instruments de musique		7		
		Fabrication d'instruments et de fournitures médicales et dentaires		1,186		
		Fabrication de bijoux et d'articles connexes		796		
		Fabrication de jeux et de jouets		18		
		Cokéfaction		8	100	
		Raffinage du pétrole		88		
		Fabrication d'autres matériels de transport	Construction aéronautique et spatiale		4	100
			Construction de locomotives et d'autres matériels roulants ferroviaires		6	
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	Construction navale		62		
		Fabrication de matériel de transport n.c.a.		76		
Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine			5	100		
Fabrication de produits en béton, en ciment et en plâtre			301			
Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre			260			
	Fabrication de matériaux de construction en argile		596			
	Fabrication de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.		33			

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)
		Fabrication de produits réfractaires	84	
		Fabrication de verre et d'articles en verre	108	
		Taille, façonnage et finition de la pierre	428	
	Fabrication d'équipements électriques	Fabrication de matériel d'éclairage électrique	4	100
		Fabrication d'appareils électroménagers	22	
		Fabrication d'autres équipements électriques	191	
		Fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique	204	
		Fabrication de moteurs électriques, de générateurs, de transformateurs et de matériel de distribution et de commande électrique	164	
		Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	10	
		Fabrication de boissons	150	100
Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	Fabrication d'autres machines d'usage général	110	100	
	Fabrication d'autres machines à usage spécial	297		
Fabrication de meubles	Fabrication de machines agricoles et forestières	16		
	Fabrication de machines d'usage général	22		
	Fabrication de meubles	757	100	
Fabrication de produits du tabac	Fabrication de produits du tabac	7		
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	331	100	
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Fabrication de produits en caoutchouc	224		
	Fabrication d'appareils d'irradiation médicale, d'appareils électromédicaux et électrothérapeutiques	2	100	
	Fabrication d'équipements de communication	89		

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)
		Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation ; horlogerie	81	
		Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	8	
		Fabrication de composants et de cartes électroniques	12	
		Fabrication d'équipements optiques et photographiques	79	
		Fabrication de produits électroniques grand public	119	
		Fabrication de supports magnétiques et optiques	3	
		Fabrication d'armes et de munitions	3	500
		Fabrication d'autres produits métalliques	543	
		Fabrication de composants métalliques pour le secteur de la construction	1,636	
		Fabrication de coutellerie, d'outils et de quincaillerie	115	
		Fabrication de cuves, réservoirs et conteneurs en métal	102	
		Forgeage, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres	83	
		Traitement et revêtement des métaux ; usinage	1,605	
Fabrication de textiles	Finition des textiles	117	500	
	Fabrication d'autres textiles	683		
	Fabrication de tapis et moquettes	33		
	Préparation et filage des fibres textiles	525		
	Tissage	205		
Impression et reproduction de documents	Impression et services connexes	2,324	2,000	
	Reproduction d'enregistrements	2,324		

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)
Industrie automobile		Construction de véhicules à moteur	61	500
		Fabrication d'équipements automobiles	102	
		Fabrication de carrosseries et de remorques	137	
		Fabrication d'autres produits chimiques	613	500
		Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	8	
		Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	23	
		Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	268	
		Fabrication de savons, de produits de nettoyage et de parfums	112	
		Fabrication d'articles à mailles	88	500
		Fabrication d'articles en fourrure	1	
Industrie de l'habillement		Fabrication de vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure	5,574	
		Apprêtage et tannage du cuir ; préparation et teinture des fourrures ; fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	461	100
		Fabrication de chaussures	457	
Industrie du papier et du carton		Fabrication de produits en papier et en carton	154	100
		Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	65	
Industrie pharmaceutique		Fabrication de préparations pharmaceutiques	117	100
		Fabrication de produits pharmaceutiques de base	28	
Industrie alimentaire		Fabrication d'aliments pour animaux	84	100
		Fabrication d'autres produits alimentaires	279	
		Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales	530	

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)	
		Fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie	3,942		
		Fabrication de produits laitiers	537		
		Transformation et conservation des fruits et légumes	356		
		Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	202		
		Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques	106		
		Traitement des céréales : fabrication de produits amyliacés	929		
		Métallurgie	Fabrication d'autres produits sidérurgiques primaires	10	100
		Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux en acier et accessoires connexes	4		
		Fonderie	174		
		Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	75		
		Industrie sidérurgique	82		
		Réparation et installation de machines et d'équipements	Installation de machines et d'équipements industriels	18	1,000
			Réparation de produits métalliques, de machines et d'équipements	1,843	
			Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie	733	
Industries extractives		Sciage et rabotage du bois	78		
		Mines et carrières n.c.a.	37	100	
		Extraction de pierres, de sables et d'argiles	922		
		Les mines de charbon	2		
		Exploitation du minerai de fer	659		
		Extraction de minerais de métaux non ferreux	41		

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)	
Production et distribution d'eau : assainissement, gestion des déchets et dépollution	Services d'appui aux industries extractives	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures	11		
		Activités de soutien aux autres industries extractives	10		
	Collecte, traitement et distribution de l'eau	Collecte, traitement et distribution de l'eau	412	100	
	Collecte et traitement des eaux usées	Collecte et traitement des eaux usées	16		
	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	Collecte des déchets	15		
		Récupération	19		
		Traitement et élimination des déchets	11		
	Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets	Services d'assainissement et autres services de gestion des déchets	2		
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production et distribution de combustibles gazeux	34	100
			Production et distribution de vapeur et d'air conditionné	3	
		Production, transmission et distribution d'électricité	506		
Travail social sans hébergement		Travail social sans hébergement pour personnes âgées et handicapées	23	100	
		Autre action sociale sans hébergement	659		
Santé humaine et travail social	Activités pour la santé humaine	Activité des médecins et des dentistes	14,851		
		Activités hospitalières	778		
		Autres activités pour la santé humaine	2,415		
	Hébergement médical et social	Autres activités de logement social	248		
		Hébergement médicalisé	9		
		Logement social pour les personnes âgées et les handicapés physiques	6		
		Logement social pour les handicapés mentaux, les malades mentaux et les toxicomanes	321		

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Nombre minimum d'entreprises (seuil choisi)
Transport et stockage	Activités de poste et de courrier	Activités postales dans le cadre d'une obligation de service universel	1	500
		Autres activités de poste et de courrier	99	
	Services d'entreposage et services auxiliaires des transports	Entreposage et stockage	5,421	
		Services auxiliaires des transports	2,866	
	Transport aérien	Fret aérien et transport spatial	541	
		Transport aérien de passagers	485	
	Transport de l'eau	Transport intérieur de marchandises	170	
		Transport intérieur de passagers	403	
		Transport maritime et côtier de marchandises	1,217	
		Transport maritime et côtier de passagers	115	
		Autres transports terrestres de passagers	17,676	
	Transport terrestre et par pipeline	Transport ferroviaire interurbain de passagers	32	
		Transport ferroviaire de marchandises	67	
		Transport par canalisation	118	
		Services de transport routier de marchandises et services de déménagement	19,952	

(Source : les auteurs, 2022)

Tableau 39 : Résumé des sous-branches sélectionnées après l'analyse multicritères du potentiel de verdissement et de mise à l'échelle

Secteur sélectionné à l'étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation
Agriculture, sylviculture et pêche	Production végétale et animale, chasse et services connexes	Cultures non permanentes	2.803	221,4	<ul style="list-style-type: none"> Reforestation La réhabilitation et la restauration des forêts, y compris le reboisement et la régénération naturelle des forêts après un événement extrême. Semences améliorées Gestion des forêts 	<ul style="list-style-type: none"> Pompage solaire Agriculture de précision Irrigation goutte à goutte Semi-direct Semences améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> EE des bâtiments ; ER Technologies pour l'agriculture intelligente, les économies d'eau, les cultures résilientes, etc. 	Agriculture ; gestion des terres et sylviculture ; pêche et aquaculture ; zones sensibles			4
		Production animale	1.196	6.891,5	<ul style="list-style-type: none"> Sylviculture de conservation Restauration des zones humides Biodiversité Eau 	<ul style="list-style-type: none"> Lutte intégrée contre les ravageurs Agroforesterie 	<ul style="list-style-type: none"> Reforestation et activités du PAM Techniques de séquestration du CO2 				
	Pêche et aquaculture	Pêche	14.522	2.717,4							
	Commerce : réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce de détail, sauf pour les véhicules à moteur et les motos	Autre vente au détail en magasin spécialisé	36.219	32.562,8	<ul style="list-style-type: none"> Récupération de matériaux à partir de déchets non dangereux 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la climatisation solaire Gestion et valorisation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité douce Mobilité électrique Electricité des transports publics EE et ER dans les bâtiments 			
Vente au détail de produits alimentaires dans des magasins spécialisés			12.363	5.438,4							
Commerce de détail d'autres équipements ménagers en magasin spécialisé			11.956	12.091,3							
Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos		Vente au détail de carburants dans des magasins spécialisés	2.415	27.793,8							
		Vente au détail dans des magasins non spécialisés	18.754	19.974,8							
		Autres commerces de gros spécialisés	5.954	120.917,5							
Commerce de gros automobiles et des motos	Commerce de gros d'articles ménagers	5.245	15.326,9								
	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	6.362	28.294,1								
	Commerce de gros non spécialisé	7.123	102.560,7								
		Intermédiaires du commerce de gros	42.555	179.861,7							

Secteur sélectionné à l'étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation	
Construction	Commerce et réparation de véhicules à moteur et de motos	Commerce d'équipements automobiles	5.546	15.389,7								
		Commerce de véhicules à moteur	794	23.823,1								
		Commerce et réparation de motos	1.818	1.092,2								
		Entretien et réparation de véhicules à moteur	5.222	4.489,4								
	Construction de bâtiments	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	4.020	7.350,2	<ul style="list-style-type: none"> Construction de nouveaux bâtiments Rénovation de bâtiments existants Installation, entretien et réparation des équipements EE Installation, entretien et réparation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments et les espaces de stationnement adjacents aux bâtiments. 	<ul style="list-style-type: none"> EE et ER dans les bâtiments Economie d'eau Gestion et valorisation des déchets 	Ville, logement et services			3	
			Développement immobilier	21.291	69.378,8							
		Travaux de construction spécialisés	Autres travaux de construction spécialisés	38.440	109.465,8							
			Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres	8.405	21.540,4	<ul style="list-style-type: none"> Installation, entretien et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments Installation, maintenance et réparation des technologies ER Acquisition et propriété de bâtiments 						
		Travaux de finition	Travaux de finition	Travaux de finition	7.014	6.602,7						

Secteur sélectionné à l'étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation	
Industrie manufacturière	Autres industries manufacturières	Fabrication n.c.a.	376	14.435,1	<ul style="list-style-type: none"> Production de technologies ER Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène Fabrication de technologies de transport à faible émission de carbone Fabrication de batteries Fabrication d'équipements EE pour les bâtiments Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone Fabrication de ciment Production d'aluminium Fabrication de fer et d'acier Production d'hydrogène Production de noir de carbone Fabrication de carbonate de soude Production de chlore Fabrication de produits chimiques organiques de base Fabrication d'ammoniac anhydre Fabrication d'acide nitrique Fabrication de matières plastiques sous forme primaire 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la climatisation solaire et les chambres froides solaires pour la conservation des fruits et légumes. Chambres froides à énergie solaire pour la conservation des poissons Accélérer l'agriculture intelligente à petite échelle, l'hydroponie et l'agriculture verticale urbaine Transformer les parcs industriels/ zones économiques en parcs éco-industriels 	<ul style="list-style-type: none"> Autoproduction d'énergie à partir de sources renouvelables et cogénération Technologies de refroidissement efficaces Gestion durable des ressources et de l'eau Gestion des déchets/ économie circulaire 	Industrie (hors phosphates et ciment) ; industrie des phosphates ; industrie du ciment				

Secteur sélectionné à l'étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation	
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Fabrication de produits en plastique	331	2.904,1								
		Fabrication de produits en caoutchouc	224	4.151,2								
	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Fabrication de produits électroniques grand public	119	371,9								
		Fabrication d'autres produits métalliques	543	9.202,1								
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	Fabrication de composants métalliques pour le secteur de la construction	1.636	9.226,5								
		Traitement et revêtement des métaux ; usinage	1.605	5.083,1						Acier / aluminium/fer		
	Fabrication de textiles	Fabrication d'autres textiles	683	1.555,3								
		Préparation et filage des fibres textiles	525	4.948,8								
	Impression et reproduction de documents	Impression et services connexes	2.324	6.351,6								
		Reproduction d'enregistrements	2.324	3.518,0								
	Industrie automobile	Fabrication d'équipements automobiles	102	6.349,1								
		Fabrication de carrosseries et de remorques	137	2.689,6								
Industrie chimique	Fabrication d'autres produits chimiques	613	15.493,0									
	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	268	24.634,6						Engrais			

Secteur sélectionné à l'étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation
	Industrie de l'habillement	Fabrication de vêtements, à l'exception des vêtements en fourrure	5.574	15.565,1							
		Industrie pharmaceutique	117	16.932,5							
	Industrie alimentaire	Fabrication d'aliments pour animaux	84	10.957,5							
		Fabrication d'autres produits alimentaires	279	12.834,4							
		Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales	530	10.940,1							
		Fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie	3.942	6.253,1							
		Fabrication de produits laitiers	557	8.361,6							
		Transformation et conservation des fruits et légumes	356	10.113,9							
		Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	202	2.640,1							
		Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques	106	1.025,2							
		Traitement des céréales ; fabrication de produits amyliacés	929	17.280,0							
	Métallurgie	Fonderie		174	4.915,2						
		Réparation et installation de machines et d'équipements		1.843	5.012,5						

Secteur sélectionné à l'étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation
Industries extractives	Autres industries extractives	Extraction de pierres, de sables et d'argiles	922	5.173,2			<ul style="list-style-type: none"> EE des bâtiments et des processus ER Séquestration du CO2 Recyclage des eaux usées 				3
		Extraction de pierres, de sables et d'argiles	922	5.173,2							
		Extraction de minerais métalliques	659	60.626,5					Fer		
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte, traitement et distribution de l'eau	Collecte, traitement et distribution de l'eau	412	15.643,8	<ul style="list-style-type: none"> Production de technologies ER Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène Fabrication de technologies de transport à faible émission de carbone 		<ul style="list-style-type: none"> Économie d'eau Gestion et valorisation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Déchets 		Objectif 2 : inclure les administrations publiques dans la logique de la gestion et de la valorisation des déchets.	4
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Production, transmission et distribution d'électricité	506	56.875,8	<ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité à l'aide de la technologie solaire PV ou CSP Production d'électricité à partir de l'énergie éolienne Production d'électricité à partir de technologies d'énergie océanique Production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique Production d'électricité à partir de l'énergie géothermique Production d'électricité à partir de combustibles renouvelables non fossiles gazeux et liquides Production d'électricité à partir de la bioénergie Transmission et distribution d'électricité Stockage de l'électricité thermique Stockage de l'hydrogène 	<ul style="list-style-type: none"> Offre de ER Promouvoir la climatisation solaire 	<ul style="list-style-type: none"> ER EE dans les bâtiments Biogaz Biocarburant Hydrogène vert 	<ul style="list-style-type: none"> Production d'électricité 			5

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation	
					<ul style="list-style-type: none"> • Production de biogaz et de biocarburants pour le transport et de bioliquides • Réseaux de transport et de distribution de gaz renouvelable et à faible teneur en carbone • Distribution de chauffage/refroidissement urbain • Installation et fonctionnement des pompes à chaleur électriques • Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir d'énergie solaire • Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir d'énergie géothermique • Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir de combustibles renouvelables non fossiles gazeux et liquides. • Cogénération de chaleur/refroidissement et d'électricité à partir de bioénergie • Production de chaleur/froid à partir de l'énergie solaire thermique • Production de chaleur/froid à partir de l'énergie géothermique • Production de chaleur/froid à partir de combustibles renouvelables non fossiles gazeux et liquides • Production de chaleur/froid à partir de la bioénergie • Production de chaleur/froid à partir de la chaleur résiduelle 							

Secteur sélectionné à l'étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation
Santé humaine et travail social	Travail social sans hébergement	Travail social sans hébergement pour personnes âgées et handicapées	23	0.0			<ul style="list-style-type: none"> EE ER Economie d'eau Recyclage des déchets dans les bâtiments de l'administration sanitaire Mobilité électrique pour le transport public du personnel Voitures de service pour les fonctionnaires 	Santé		<ul style="list-style-type: none"> Objectif 1 : généraliser les démarches environnementales dans les bâtiments publics. Objectif 2 : inclure les administrations publiques dans la logique de la gestion et de la valorisation des déchets. Objectif 6 : développer l'exemplarité des acteurs publics dans le domaine de la mobilité durable. 	3
	Activités pour la santé humaine	Activité des médecins et des dentistes	14.851	2.337,5							
		Activités hospitalières	778	5.943,7							
		Autres activités pour la santé humaine	2.415	1.299,9							
Transport et stockage	Activités de poste et de courrier	Activités postales relevant d'une obligation de service universel et autres	100	757,1	<ul style="list-style-type: none"> Transport ferroviaire interurbain de passagers Transport ferroviaire de marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> Renouvellement des véhicules Transport durable 	Transport	Intrinsèque à tous les secteurs de CBAM	<ul style="list-style-type: none"> Transport durable de l'administration publique. Objectif 6 : développer l'exemplarité des acteurs publics dans le domaine de la mobilité durable. 	5	
	Services d'entreposage et services auxiliaires des transports	Entreposage et stockage	5.421	15.808,2	<ul style="list-style-type: none"> Transport urbain, suburbain et routier de passagers 						
		Services auxiliaires des transports	2.866	12.754,8	<ul style="list-style-type: none"> Exploitation des dispositifs de mobilité personnelle et logistique du cycle 						
	Transport aérien	Fret aérien et transport spatial	541	1.473,6	<ul style="list-style-type: none"> Transport par motocyclettes, voitures particulières et véhicules utilitaires légers 						
	Transport terrestre et par pipeline	Autres transports terrestres de passagers	17.676	7.488,1	<ul style="list-style-type: none"> Services de transport routier de marchandises Transport de passagers par voies navigables intérieures 						
		Services de transport routier de marchandises et services de déménagement	19.952	29.906,9	<ul style="list-style-type: none"> Transport de marchandises par voies navigables intérieures Rénovation du transport fluvial de passagers et de marchandises 						

Secteur sélectionné à l'Étape 1	Sous-secteur	Activité économique	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires cumulé en millions de MAD	Correspondance avec la taxonomie verte de l'UE	Activités à cibler	Composante verte ciblée	Secteurs du NDC	Secteur CBAM	Objectif du Pacte NSDS	Score du potentiel d'écologisation	
					<ul style="list-style-type: none"> • Transports maritimes et côtiers de marchandises, navires destinés aux opérations portuaires et activités auxiliaires • Transport maritime et côtier de passagers par voie d'eau • Réorganisation du transport maritime et côtier de marchandises et de passagers • Infrastructures pour la mobilité personnelle et la logistique du cycle • Infrastructure pour le transport ferroviaire • Infrastructures pour les transports routiers et publics à faible émission de carbone • Infrastructure pour un transport maritime à faible émission de carbone • Infrastructures aéroportuaires à faible émission de carbone 							

(Source : les auteurs, 2022)

ANNEXE VIII

Ecosystème de financement des PME au Maroc

Tableau 40 : Ecosystème du financement des petites et moyennes entreprises au Maroc

Catégorie	Institution	Responsabilités	Contribution à la finance verte
Régulateurs	MEF	<ul style="list-style-type: none"> Chargé des questions financières et monétaires et des politiques de crédit et de financement extérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion du marché marocain de la finance verte auprès des partenaires internationaux. Initiatives pour la mise en œuvre de solutions de financement vertes. Coordination des programmes de soutien au financement vert.
	BAM	<ul style="list-style-type: none"> Banque centrale du Maroc 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination de l'élaboration de la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable. Mise en œuvre de la directive n° 5/W/2021 relative au cadre de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. En train d'établir une taxonomie verte pour le secteur financier.
	AMMC	<ul style="list-style-type: none"> Autorité marocaine du marché des capitaux 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un cadre réglementaire pour les obligations vertes. Membre et coprésident du Sustainable Banking Network et membre du groupe de travail de l'OICV sur la finance durable. Participation au projet de mise en place d'une taxonomie verte au Maroc. Contribution à la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable.
Prestataires de services financiers	TAMWILCOM	<ul style="list-style-type: none"> IF public régi par la loi bancaire. Il représente l'intervention de l'État dans le domaine des garanties de financement public. 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la finance verte. Mise en place d'une offre de cofinancement vert avec les banques commerciales. En cours de renforcement de l'offre par une assistance technique aux projets verts.

Catégorie	Institution	Responsabilités	Contribution à la finance verte
GPBM	Association professionnelle des banques marocaines	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les conditions de financement, renforcer la relation de confiance entre les PME et les banques Contribution au Fonds de soutien au financement de l'entrepreneuriat. Standardisation des informations minimales à fournir par les PME lors d'une demande de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> Contribution à la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable.
Finéa	Société de financement. Filiale du groupe CDG visant à faciliter l'accès des entreprises au financement et aux marchés publics.	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès des PME aux financements et aux marchés publics. Offrir des solutions sur mesure par le biais du financement, du cofinancement, du refinancement et des garanties. 	<ul style="list-style-type: none"> En train de se positionner dans le financement vert en faveur des PME.
IFD	Les IFD internationales.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir les fonds nécessaires au financement des PME et de l'économie verte par le biais des IF locales. Assistance technique aux PME et aux acteurs financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Principaux fournisseurs de fonds pour le financement vert en partenariat avec les banques locales. Fournir une expertise technique pour le renforcement des capacités des opérateurs du secteur financier marocain.
AMIC	Association marocaine des investisseurs en capital	<ul style="list-style-type: none"> Fédération, représentation et promotion de l'industrie marocaine du capital-investissement auprès des investisseurs locaux et internationaux, des autorités publiques et des entrepreneurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la finance verte auprès des sociétés de gestion d'actifs membres. Évaluation de l'impact environnemental des activités de capital-investissement au Maroc.
Facilitateurs d'affaires	Maroc PME Instrument opérationnel des pouvoirs publics pour le développement des PME, piloté par le ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique.	<ul style="list-style-type: none"> Promotion des PME à travers quatre programmes phares de soutien aux PME : Istitmar : soutient les entreprises à fort potentiel de croissance et les projets de développement en accordant une prime à l'investissement matériel et/ou immatériel ; 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la finance verte. Introduction de produits de financement verts pour les start-ups et les PME (par exemple, subventions d'investissement et aides remboursables). Assistance technique aux projets verts.

Catégorie	Institution	Responsabilités	Contribution à la finance verte
		<ul style="list-style-type: none"> MOWAKABA : accompagne les entreprises dans leur démarche de transformation globale par la mise en oeuvre d'offres complémentaires d'expertise et d'assistance technique, de transformation numérique et de soutien à la créativité et aux projets de codéveloppement ; NAWAT : une offre de soutien à long terme pour les TPE, déployée en partenariat avec des réseaux d'entreprises référencées par le biais de contrats de gestion déléguée ; et Tatwir Green Growth : soutien à la décarbonisation des PME. 	
CGEM	Commission TPE et PME, Commission Compétitivité énergétique et économie verte	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'accès aux financements bancaires et alternatifs pour les PME nationales. Aider les PME à se remettre de la pandémie de COVID-19. Améliorer la compétitivité des PME nationales. Promouvoir l'augmentation de l'énergie verte dans le mix énergétique national et l'utilisation des ER et EE par les entreprises. Mobiliser l'industrie pour une économie propre et circulaire et contribuer à l'émergence d'écosystèmes industriels verts et d'une industrie des molécules vertes. 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une commission spéciale pour la compétitivité énergétique et l'économie verte. Promotion de l'économie verte auprès des opérateurs économiques marocains.
OMTPME	Observatoire marocain des PME	<ul style="list-style-type: none"> Collecte de données statistiques relatives aux MPME afin de préparer des rapports, des analyses, des études générales et thématiques, des notes périodiques et un rapport annuel sur l'environnement et les conditions de financement des MPME. Suivi des aspects liés au soutien et au financement des PME afin de définir une vision au niveau national. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des bases de données nécessaires pour évaluer le potentiel de financement vert des PME.

Catégorie	Institution	Responsabilités	Contribution à la finance verte
Fournisseurs d'assistance technique	<p>AMEE</p> <p>Agence marocaine pour l'efficacité énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, mise en œuvre et suivi des programmes d'EE. • Proposition et diffusion de normes et de labels en matière d'EE. • Assistance technique au programme de croissance verte Tatwir de Maroc PME. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'EE. • Fournir une expertise technique aux institutions financières (par exemple, Maroc PME et BP).
	<p>SIE</p> <p>Société d'ingénierie énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des diagnostics énergétiques. • Mise en œuvre de projets d'EE. • Structurer et développer de nouveaux modèles de projets. • Soutien au financement de projets • Contribution au développement de l'écosystème énergétique marocain. • Super ESCO de l'État. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'identification de solutions de financement appropriées pour les projets verts. • Soutenir les PME dans la mise en œuvre de projets publics d'EE.

(Source : les auteurs, 2022)

ANNEXE IX

Calendrier et déroulement des consultations

Tableau 41 : Calendrier et déroulement des consultations

Évaluation	Catégorie	Parties prenantes	Départements	Les responsables se sont réunis	Date de la (des) réunion(s)	Documentation identifiée
Règlement	Régulateurs	BAM	Direction des études économiques et Direction de la supervision bancaire (Département de la réglementation et Département de la finance verte)	Mme Najwa Mouhaouri, Chef du département de la finance verte, Direction de la supervision bancaire	08/06/2022 à 16.00 (GMT+1)	<ul style="list-style-type: none"> Études relatives au potentiel et aux défis de la finance verte au Maroc. Chiffres sur les réalisations du programme Intilaka.
		OMTPME		M. Haitham Barhoune, économiste à l'OMTPME M. Abderrahmane Fekhari, Data Scientifique à l'OMTPME	04/07/2022 à 11.00 (GMT+1)	<p>Pour tous les secteurs 2018-2019 (par rapport au rapport annuel) par catégorie d'entreprise (à savoir LE, PME, TPE et micro-entreprise) (personnes morales actives/sociétés physiques actives) dans la mesure de et par région en % et en millions de MAD :</p> <ol style="list-style-type: none"> des données sur le passif ; des données sur la répartition de la dette financière ; des données sur les ratios de liquidité ; et des données sur le volume des financements par crédit-bail (hors passif). <p>Pour tous les secteurs (en lien avec les cahiers sectoriels 2019-2020) : données sur le nombre d'entreprises, leur chiffre d'affaires (y compris à l'exportation), la valeur ajoutée, les volumes d'investissement, leurs branches et sous-branches.</p>

Évaluation	Catégorie	Parties prenantes	Départements	Les responsables se sont réunis	Date de la (des) réunion(s)	Documentation identifiée
		Mutuelle centrale marocaine d'assurance (si l'instrument financier sera négocié publiquement)	Direction de la gestion des actifs et de la protection de l'épargne (OPCC) et Direction des opérations et marchés financiers (Département PME)	Yasser Mounsiif, Chef du Département de l'information financière et des opérations (Sessions 1 et 2) Jalal Cherkaoui (Session 2) M. Omar Tannouche Bennani, Chef du Département des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières et de la Gestion sous Mandat (Session 2) M. Omar Mzioud, Chef du département Fonds d'investissement alternatifs et financement participatif (Session 2)	10/05/2022 à 11.00 20/05/2022 à 9.30	Pour l'année 2021 : possibilité d'accéder aux mêmes types de données que celles mentionnées ci-dessus. -
Offre	Banques commerciales	CDG Capital BOA- BMCE	Département Banque des PME et développement durable Département des PME	Laila Mikou, Direction du développement durable Safae Badraoui, Services bancaires aux entreprises Amal Benaissa Asmaa Dinia Mamoun Tahri-Joutei Meryem Chennaoui Siham Khadraoui Ghizlaine Massoun Houda Sbihi	30/05/2022 à 11.00 (GMT+1) 07/06/2022 à 14.30 GMT+1	- Un aperçu numérique des réalisations dans les lignes de financement vert dans lesquelles BOA a été impliqué, y compris le nombre de PME soutenues et leurs secteurs.
	AWB		Département du Domaine Vert	Beryahya Aziz, responsable du marché des PME, GE Bourmaiz Youssef, directeur financier du projet Seffar Mohamed Saad, chef du marché des entreprises et des PME	07/06/2022 à 14.30 (GMT +1)	Une vue d'ensemble numérique des réalisations à travers les lignes de financement vert dans lesquelles Bank of Africa a été impliquée, y compris le nombre de PME soutenues et leurs secteurs.

Évaluation	Catégorie	Parties prenantes	Départements	Les responsables se sont réunis	Date de la (des) réunion(s)	Documentation identifiée
				Zemmita Ikram, responsable du marketing et de la communication Drissi-Alami Lalla Sanaa, chef du groupe international Souad Fechtali, responsable du financement des investissements et du soutien aux entreprises Hasnaa Ibnbrahim, chef de projet marketing et communication		
		CAM	Département du développement durable, Département du marché des PME et Investissement Upline	Mariém Dkhil, directrice de l'unité Coopération et développement durable Niama Oukessou, Développement durable, Agriculture biologique Abdeljabbar Bouroua, Coopération et développement durable	06/06/2022 à 11.00 (GMT+1)	<ul style="list-style-type: none"> • Guide du CAM sur les financements disponibles par l'intermédiaire du groupe dans différents secteurs d'activité. • Étude avec la SFI sur le secteur agricole.
		BP	Présidence	M. Mohammed Amimi, directeur exécutif, en charge du marché des PME, anciennement directeur de Maroc leasing M. Mounsiif Ghezala, chargé de l'animation du marché des PME	07/06/2022 à 11.00 (GMT+1)	Résultats du pilotage régional pour saisir les intentions d'investissement par secteur et par région, notamment pour les PME vertes.
	Investisseurs en capital	AMIC	Commission des études et des statistiques de l'AMIC, Africinvest, Commission RSE de l'AMIC et GO Consulting.	Farid Benlfdail, président du comité des études et des statistiques, membre du conseil d'administration. Ali Bensouda, financement GO, financement des technologies propres Mouna Hassani, Chargée de mission AMIC	27/05/2022 à 11.00 (GMT+1)	Rapport d'activité AMIC 2021.

Évaluation	Catégorie	Parties prenantes	Départements	Les responsables se sont réunis	Date de la (des) réunion(s)	Documentation identifiée
		Azur Innovation Management	Gestion générale	M. Tarik Haddi, Directeur Général d'Azur Innovation Management, Président du Conseil d'Administration du Fonds Azur Innovation, Président de l'AMIC. Adnane Filali, Directeur général adjoint d'Azur Innovation Management	14/06/2022 à 11.00 (GMT+1)	-
		Attijari Invest	Département Stratégie et Département Innovation et Investissement	Fouad Chaguer, Directeur général d'Attijari Invest	02/06/2022 à 09:30 (GMT+1)	-
	Investisseurs institutionnels	TAMWILCOM (Innov Invest, Green Invest, Renovotel, Damane Capital Risque, SMGF, Azur Innovation Fund, MNF II, Emergence Invest, PME Croissance et 3P Fund)	Département du secteur privé/ financier	Abdelmoughite Abdelmoumen Elkhettab Benzina Taoufiq Lahrach	06/05/2022 à 11.00 (GMT+1)	<ul style="list-style-type: none"> Fiches produits (Green Invest). Études disponibles en interne sur le potentiel de financement vert des PME. Statistiques sur les projets verts financés par Green Invest, y compris le nombre de projets, les types de projets, le profil des PME financées, le montant du financement accordé (par exemple, garantie, cofinancement et fonds propres) et le nombre total de demandes reçues, y compris les demandes rejetées (si disponibles). Examen à mi-parcours du programme Innov Invest.
	Donateurs	KfW	Charge du secteur privé/ financier	Othmane Ouannane, Expert du secteur privé et financier Hamza Zniber, expert du secteur privé et financier	03/06/2022 à 16.00 (GMT+1)	Études sur le potentiel de financement des PME vertes au Maroc.
		BERD	Charge du secteur privé/ financier	M. Younes Aitbenothman, banquier associé	03/06/2022 à 14.30 (GMT+1)	<ul style="list-style-type: none"> Études réalisées avant la mise en place des lignes de financement, informant notamment sur le potentiel du financement vert au Maroc (réalisées en 2014).

Évaluation	Catégorie	Parties prenantes	Départements	Les responsables se sont réunis	Date de la (des) réunion(s)	Documentation identifiée
						<ul style="list-style-type: none"> Le prêt moyen du MorSEFF et autres détails de la ligne de financement.
		AFD	Direction de la représentation au Maroc	M. Vindel Bruno, AFD Maroc	03/06/2022 à 11.00 (GMT+1)	L'AFD exerce ses activités par le biais de l'intermédiation financière auprès de banques publiques ou privées.
Application	Clusters et soutien aux PME marocaines	Maroc PME	Coordination des fédérations et des commissions	Mme Houria Nadi, directrice de la stratégie et de la communication M. Abderraouf Aissaoui, chef de la division de la stratégie et des partenariats internationaux M. Mohammed Behaj	16/05/2022 à 11h00	<ul style="list-style-type: none"> Cartographie des PME au Maroc. Chiffres sur les réalisations du programme de croissance verte Tatwir.
			Présidence	Houda Bouchtia, Chef du Comité de l'économie verte Badr Ikken, VP Commission de l'économie verte El Kabbaj Omar, Unité des commissions	07/07/2022 à 17.00 (GMT+1)	-
		AMEE	Division de la stratégie et du développement	Fadwa Elatrach, directrice de la stratégie et du développement Radouan Yessouf, directeur adjoint et chef de la division de la formation et des études Ahmed Himy, chef des études stratégiques	26/05/2022 à 11.00 (GMT+1)	Description des PME soutenues par l'AMEE, y compris leur nombre, leur répartition géographique, leur secteur et le soutien technique mis à leur disposition.
		SIE	Direction de la trésorerie et des finances externes	M. Hassan Harrak, directeur adjoint M. Abderrazak Khaoua, Chargé de la coopération et du développement financier Mme Soukaina Boutaleb	10/06/2022 à 11.00 (GMT+1)	Étude sur le potentiel d'économie d'énergie dans les bâtiments publics et les services publics. Étude réalisée en partenariat avec la GIZ sur le potentiel des projets énergétiques, y compris la capacité des PME à répondre à ce potentiel.

Évaluation	Catégorie	Parties prenantes	Départements	Les responsables se sont réunis	Date de la (des) réunion(s)	Documentation identifiée
Contexte politique et économique national	Départements/ acteurs publics	MEF	Direction de l'observation, de la coopération et de la communication au département de la transition énergétique	Zakaria Nachid Amine Bouarfa Charlotte Beck Papa Mouda Safaa El Yafi	05/05/2022 à 14.30 (GMT+1)	<ul style="list-style-type: none"> Études des trois dernières années sur le potentiel de financement des PME. Études réalisées avec la SFI et le CAM au cours des trois dernières années sur le financement du secteur agricole. <p>Le MEF est membre de la Plateforme internationale pour le financement du climat (IPCF), une plateforme consultative européenne qui réalise des études, entraînant la nécessité d'une autorisation de partage.</p>
Agences de coopération	GIZ		Projet PROMET (Promotion de l'esprit d'entreprise)	Karim Bouhafes, conseiller technique pour le projet PROMET	20/06/2022 à 15.15 GMT+1	<ul style="list-style-type: none"> Étude sur les marchés publics, avec un accent sur les PME. Mise en œuvre des lignes directrices de la stratégie marocaine d'inclusion financière. Des études issues des travaux de la Task Force Economie Verte de la GIZ, qui pourraient apporter un éclairage sur les activités des PME vertes.

ANNEXE X

Liste harmonisée d'exclusion des institutions européennes de financement du développement

Liste harmonisée d'exclusion des institutions européennes de financement du développement - octobre 2020

Conformément aux "Principes d'EDFI pour un financement responsable du développement durable", les membres d'EDFI se sont mis d'accord sur la "liste d'exclusion harmonisée d'EDFI" suivante pour les projets cofinancés :

Les membres de l'EDFI ne financeront aucune activité, production, utilisation, distribution, entreprise ou commerce impliquant :

1. le travail forcé⁶⁸ ou le travail des enfants ;⁶⁹
2. les activités ou les matériaux jugés illégaux en vertu des lois ou des règlements du pays hôte ou des conventions et accords internationaux, ou faisant l'objet d'éliminations progressives ou d'interdictions internationales, tels que :
 - 2.1 les substances appauvrissant la couche d'ozone, les polychlorobiphényles (PCB) et d'autres produits pharmaceutiques, pesticides/herbicides ou produits chimiques dangereux spécifiques ;
 - 2.2 des espèces sauvages ou des produits réglementés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ; ou
 - 2.3 les méthodes de pêche non durables (par exemple, la pêche à l'explosif et la pêche au filet dérivant en milieu marin à l'aide de filets de plus de 2,5 km de long) ;
3. le commerce transfrontalier de déchets et de produits résiduels, à moins qu'il ne soit conforme à la convention de Bâle et aux règlements qui la sous-tendent ;
4. destruction⁷⁰ des zones à haute valeur de conservation (HCV) ;⁷¹
5. matériaux radioactifs⁷² et fibres d'amiante non délimitées ;
6. la pornographie et/ou la prostitution ;
7. des médias racistes et/ou anti-démocratiques ; ou

⁶⁸ "Travail forcé" : tout travail ou service, non effectué volontairement, qui est arraché à un individu sous la menace de la force ou d'une sanction, tel que défini par les conventions de l'OIT.

⁶⁹ Une personne ne peut être employée que si elle est âgée d'au moins 14 ans, au sens des "Conventions fondamentales relatives aux droits de l'homme" de l'OIT (Convention sur l'âge minimum C138, article 2), à moins que la législation locale ne prévoie la scolarité obligatoire ou l'âge minimum pour travailler. Dans ce cas, l'âge le plus élevé s'applique.

⁷⁰ "Destruction" signifie 1) l'élimination ou la diminution grave de l'intégrité d'une zone causée par un changement majeur et à long terme de l'utilisation des terres ou des eaux ou 2) la modification d'un habitat de telle sorte que la capacité de la zone à maintenir son rôle est perdue.

⁷¹ Les zones HVC sont définies comme des habitats naturels où ces valeurs sont considérées comme étant d'une importance exceptionnelle ou critique (voir <http://www.hcvnetwork.org>).

⁷² Cela ne s'applique pas à l'achat d'équipements médicaux, d'équipements de contrôle de la qualité (mesures) ou de tout autre équipement où la source radioactive est considérée comme insignifiante et/ou suffisamment protégée.

8. dans le cas où l'un des produits suivants constitue une part importante des activités commerciales financées par le projet :⁷³
 - 8.1 les boissons alcoolisées (sauf la bière et le vin) ;
 - 8.2 tabac ;
 - 8.3 des armes et des munitions ; ou
 - 8.4 les jeux d'argent, les casinos et les entreprises équivalentes.

En outre, les exclusions d'investissement suivantes sont considérées comme une exigence minimale commune à tous les membres d'EDFI pour tout nouveau financement direct (dette ou fonds propres), pour les fonds propres indirects par le biais de nouveaux engagements envers des fonds d'investissement et pour les nouveaux prêts dédiés⁷⁴ via des IF :

- la prospection, l'exploration, l'exploitation ou le traitement du charbon ;
- l'exploration ou la production de pétrole ;
- l'exploration et/ou la production autonome de gaz fossile ;⁷⁵
- les transports et les infrastructures connexes, principalement,⁷⁶ utilisés pour le charbon destiné à la production d'électricité ;
- oléoducs de pétrole brut ;
- les raffineries de pétrole ;
- la construction de nouvelles centrales électriques au charbon ou la remise en état de centrales existantes, y compris les centrales doubles ;
- la construction ou la remise à neuf de toute centrale électrique existante fonctionnant uniquement au fioul lourd (HFO) ou au diesel⁷⁷ produisant de l'énergie pour le réseau public et entraînant une augmentation des émissions absolues de CO₂ ;⁷⁸ et
- toute entreprise ayant un projet d'expansion du charbon captif utilisé pour la production d'électricité et/ou de chaleur.⁷⁹

⁷³ Pour les entreprises, "substantiel" signifie plus de 10% de leurs bilans consolidés ou de leurs bénéfices. Pour les IF et les fonds d'investissement, "substantiel" signifie plus de 10% des volumes de leur portefeuille sous-jacent.

⁷⁴ "Les prêts dédiés" sont définis à ces fins comme des prêts conditionnés par une clause d'utilisation des fonds spécifiant que ce financement sera utilisé pour un ou plusieurs des objectifs décrits.

⁷⁵ L'extraction de gaz des lacs à activité limnique est exclue de cette exclusion.

⁷⁶ "Principalement" signifie plus de 50% du tonnage traité par l'infrastructure.

⁷⁷ Pour les prises de participation indirectes par le biais de fonds d'investissement, les investissements (jusqu'à un maximum de 20% du fonds) dans des centrales électriques nouvelles ou existantes fonctionnant uniquement au HFO ou au diesel sont autorisés dans les pays confrontés à des défis en termes d'accès à l'énergie et à condition qu'il n'existe pas d'alternative économiquement et techniquement viable au gaz ou aux ER.

⁷⁸ C'est-à-dire lorsque les mesures d'EE ne compensent pas l'augmentation de la capacité ou du facteur de charge.

⁷⁹ Cela ne s'applique pas au charbon utilisé pour initier des réactions chimiques (par exemple, le charbon métallurgique mélangé au minerai de fer pour produire du fer et de l'acier) ou comme ingrédient mélangé à d'autres matériaux, étant donné l'absence d'alternatives réalisables et commercialement viables.



For further information:



FSD Africa, Nairobi, Kenya
info@fsdafrica.org
[@FSDAfrica](https://twitter.com/FSDAfrica)

www.fsdafrica.org



Foreign, Commonwealth
& Development Office, London, UK
[@FCDOGovUK](https://twitter.com/FCDOGovUK)

www.gov.uk